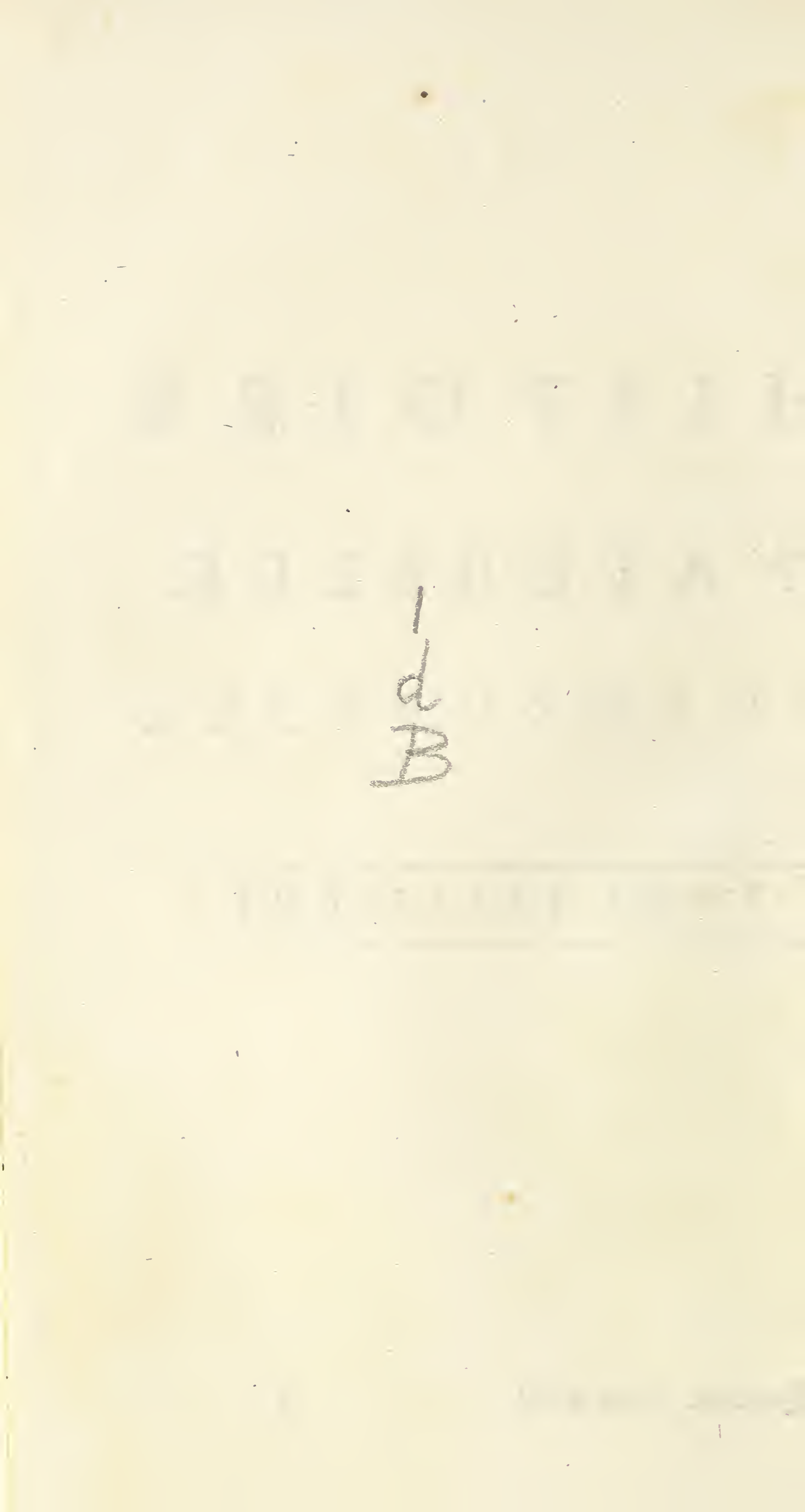


HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME TREIZIEME.


1
d
B

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE

DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

Par feu M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences,* &c.

QUADRUPÈDES. TOME TREIZIÈME.



AUX DEUX-PONTS;

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. XCI.

AVERTISSEMENT

Par M. le Comte DE LA CÉPÈDE, *Garde du Cabinet du Roi, & Membre des Académies & Sociétés Littéraires de Dijon, Lyon, Toulouſe, Bordeaux, Agen, Metz, Heſſe-hombourg, Heſſe-caſſel, Munick, Stockolm, &c.*

LE Public ayant deſiré vivement de jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue & douloureuſe maladie a enlevé l'année dernière aux ſciences & aux lettres, M. le comte de Buffon ſon fils, ainſi que M. le chevalier de Buffon ſon frère & ſon exécuteur teſtamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuſcrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand Naturaliſte, & confier le ſoin de diriger

l'impreſſion de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuſcrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant ſouvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je ſais qu'il ſe propoſoit d'y faire quelques changemens: il vouloit particulièrement abréger pluſieurs deſcriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il ſavoit employer avec tant d'art, les mêler avec des conſidérations plus générales, préſenter les rapports des diverſes parties de ſon ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu ſur l'enſemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand Ecrivain auroit pu ſeul terminer ſes productions. Ce volume ſera donc compoſé des articles laiſſés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient lorſqu'il

alloit les perfectionner ; j'ai cru ſeulement que l'on ne ſeroit pas fâché de trouver dans cet avertiſſement, l'indication des changemens eſſentiels qu'il avoit déterminés, & les noms des auteurs dans leſquels on verra des détails plus étendus ſur les animaux dont il vouloit compléter l'hiſtoire : j'ai penſé que ces obſervations étoient autant d'hommages que je devois à ſa memoire, ainſi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reſte, on trouvera dans ce volume quarante-huit planches très précieuſes, tant par l'exactitude & la beauté des deſſins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles repréſentent.

Article des Orangs-outangs.

Le ſinge indiqué, comme étant peut-être une variété par laquelle l'eſpèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, ſe rapprocheroit du *mandril*, eſt le *choras* dont on pourra voir la deſcription (*Pl. VI.*). Nous devons obſerver auſſi que l'individu

femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles d'après M. Vosmaër, est le même que celui dont il donne la description & l'histoire, d'après M. Allamand (*même article.*).

Article du Pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le singe si bien décrit par M. Daubenton (*vol.* 14, *in*-4°.), sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, & qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparoissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existoit en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot* ou d'*inuus*, dans les observations employées par M. de Buffon, qui est en effet très voisine de celle du magot, & qui en

diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque* par plusieurs naturalistes ; & c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une seule & même espèce. Au reste, très peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche II*, *fig.* 2 de ce volume représente la femelle du magot ou pithèque.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la *planche VII*, & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article pré-

cédent, d'après plusieurs naturalistes, & que M. Linné a nommé *simia hamadrias.*

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille : ils nous ont appris qu'il étoit très commun dans leur pays où on le nomme *khî dôc*, c'est-à-dire, *grand singe*; il devient en effet très grand & très gros; il va par troupes nombreuses ; il ne se nourrit que de fruits; son naturel est cependant presque féroce, &, lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

Ce singe a de très grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosorus*, [*édition augmentée & corrigée*

du ſyſtéme de M. Linné, vol. I, à Leipſick, 1788].

Article de la Guenon couronnée.

Il paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette [*ſimia aygula ; M. Gmelin, ouvrage déjà cité*].

Article du blanc nez.

Ce ſinge eſt le *ſimia petauriſta* de M. Gmelin, [*ouvrage déjà cité*].

Article de la Guenon à nez blanc proéminent.

C'eſt à cette eſpèce que M. Gmelin a donné le nom de *ſimia nictitans* [*ibid*].

Article de l'Alouatte.

La *planche XVIII* repréſente un ſapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laiſſé aucune deſcription, & qui paroît avoir de très grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

Ce maki, ainſi que celui dont M. de Buffon donne la deſcription dans l'article ſuivant, ſont de l'eſpèce du maki appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article du Loris de Bengale.

On trouve dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris : ce ſavant continuateur de M. Linné lui a conſervé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très fondé à le regarder comme appartenant à l'eſpèce du loris dont il avoit déjà traité (*vol. XV, in-4°.*

Article du Bizaam.

M. Schreber en a parlé [*vol. III, p.* 425] & l'a fait repréſenter [*planche CXV*]; M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina*, [*ouvrage déjà cité, vol. I, pag.* 91].

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'eſt avec toute raiſon que M. de Buffon a cru devoir ſéparer du genre des chats, cet animal rayé, qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en eſt ſéparé par la forme, ainſi que par la poſition de ſes dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, ſous le nom de *viverra faſciata*, (*ouvrage déjà cité, pag. 92*).

Article du grand Ecureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon a traité dans l'article ſuivant, eſt le même que celui que M. Gmelin a nommé le très grand écureuil (*ſciurus maximus*), & dont M. Schreber a donné la figure, *vol. IV, planche CCXVII, b.*

Article des Guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guyanne dont il eſt queſtion dans la note de la page 152 du premier volume de M. Gmelin, ſont le grand & le petit guerlinguets.

Article de l'Aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagaſcar, à cauſe de la conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ſes habitudes l'en éloignent, ainſi que l'a très bien obſervé cet habile naturaliſte; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon donne la figure (*pl. XXXVII*), & qui eſt un animal tout-à-fait différent, tant par ſes habitudes que par ſa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind.* 3, *pag.* 272). Pallas (*miſc. Zoologi. pag.* 59), Exleben (*mammal. pag* 79); Schreber (*ſaeugth.* 3, *pag.* 550,

tab. 152), & Pennant (*quadrup. pag.* 209, *n°.* 148), a été nommé par M. Gmelin, *didelphis orientalis*, & placé, à cauſe de ſa conformation, dans le même genre que le ſarigue, la marmoſe, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire, en aſſurant que le phalanger n'eſt pas du même genre que ces mêmes farigue, cayopolin & marmoſe; mais nous devons obſerver que dans cette note, ainſi que dans beaucoup d'autres endroits de ſes ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par claſſe, qu'une ſorte de famille naturelle, fondée ſur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même temps ſur la grande reſſemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverſes eſpèces de cette famille ne préſenteroient pas une conformation ſemblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques conſidèrent la reſſemblance ou la différence pour rapprocher ou ſéparer les eſpèces.

Article de la grande Chauve-ſouris fer-de-lance.

Cette eſpèce a quatre dents inciſives à la mâchoire inférieure, ſans en avoir à la ſupérieure. Le défaut de queue la diſtingue de la chauve-ſouris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de ſes dents la ſépare de la chauve-ſouris muſaraigne qui a quatre dents inciſives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-ſouris de la Guyanne.

Le nombre de ſes dents inciſives, ainſi que la forme de ſes oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-ſouris déjà décrites par les naturaliſtes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire ſupérieure ſans inciſives, & la mâchoire inférieure armée ſeulement de deux dents inciſives ou tranchantes. Cependant elle a de très grands rapports

avec

avec celle que M. Gmelin a compriſe dans ſon ouvrage, ſous le nom de *veſpertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents inciſives à la mâchoire d'en-bas ; & ce qui les rapproche de plus près, c'eſt que les deux dents inciſives qui garniſſent la mâchoire inférieure de la chauve-ſouris dont il eſt ici queſtion, ſont très petites, & diviſées en deux, de manière qu'on peut aiſément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. Gmelin a nommé *hiſtrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Briſſon (*quadrup.* 131), dans Séba (*vol. I, planche LII, fig* 1), & dans Bontius (*jav.* 54).

Article du Coendou à longue queue.

C'eſt le même animal que M. Briſſon a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup.* 131), dont Barrère a parlé

(*Hiſtoire naturelle de la France équinoxiale; page* 153) dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Hiſtoire naturelle du Bréſil, Amſterdam*, 1648, *page* 233), & que M. Gmelin a regardé avec raiſon comme une variété du coendou ordinaire (*hiſtrix prehenſilis, ouvrage déjà cité, vol. I, p.* 119).

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-Eſpérance.

C'eſt le *hyrax capenſis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la deſcription, la figure & l'hiſtoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du ſanglier du Cap vert.

Indépendamment du ſanglier du Cap vert (*ſus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du ſanglier d'Afrique ou d'Ethiopie (*ſus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, &c.) du babirouſſa & du cochon de Guinée (*ſus porcus*), on

trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagaſcar, un ſanglier dont l'eſpèce eſt encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui eſt conſervée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la deſcription (*vol. XIV*). Cette tête reſſemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du ſanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique, qui eſt fort ſaillante, ainſi que par un prolongement oſſeux & aſſez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans leſquelles ſont enchâſſées les défenſes de la mâchoire ſupérieure : d'ailleurs ce prolongement, qui rapproche ce ſanglier de celui d'Ethiopie, eſt terminé par des tubercules, ainſi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne ſont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le ſanglier ordinaire, elles ſont au nombre de ſept ou au moins de ſix. Lorſqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on

pourra décider ſi ce ſanglier de Madagaſcar doit être regardé comme une variété du ſanglier ordinaire, ou comme une eſpèce diſtincte de ce ſanglier d'Europe.

PARIS, 1789.



LE JOCKO *ou Orang-Outang de la petite espèce.*

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Voyez Planche I.

NOUS avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces ; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique ; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux ; la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi-bien informé que je le suis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute

ſi les deux eſpèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le ſinge que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & ſeroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds ; & comme ce très jeune ſinge préſentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faiſoit croire qu'il ſe pouvoit qu'il n'y eût qu'une ſeule eſpèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons aſſurer que ces deux dénominations de pongo & jocko, appartiennent à deux eſpèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les diſtinguent.

Les principaux caractères qui diſtinguent ces deux eſpèces, ſont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains poſtérieures, qui toujours manque au jocko, & qui ſe trouve toujours dans l'eſpèce du pongo. Il en eſt de même de leurs habitudes naturelles ; le pongo marche preſque toujours debout ſur ſes deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement & ſur-tout lorſqu'il veut monter ſur les arbres. Ainſi, tout ce que j'ai dit

de l'orang-outang que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont obſervé ſur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même obſerver que la figure de ce jeune pongo, repréſenté *planche Ire., Volume XIV, in-4°.*, a été faite d'après nature vivante, mais que le deſſinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'eſt probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penſer qu'elles ne repréſentoient pas le même animal. Cependant il eſt certain que la figure de Bontius eſt celle du grand orang-outang ou pongo adulte, & que celle que j'ai donnée repréſente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius eſt peut-être un peu trop reſſemblante à l'eſpèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'eſt encore ce même animal que Boſman a nommé *ſmitten*, que pluſieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *dril*, & quelques autres *quimpezé*; ſur quoi cependant nous devons obſerver que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'eſt à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Négreſſes, & les autres actes de force & de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *Volume XIV, in-4°.*, les

observations des naturalistes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. » C'est, dit-il, de l'orang-» outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est » ici question : cet animal ne paroît mainte-» nant exister que dans quelques parties de » l'Afrique, & des grandes îles à l'est de » l'Inde. Daprès diverses informations, je crois » pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans » la presqu'île en-deçà du Gange, & que même » il est devenu très rare dans les contrées où » il propage encore : auroit-il été détruit par » les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec » d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion » de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit » quatre pieds huit ou dix pouces de haut : » une teinte jaunâtre paroissoit dominer dans » ses yeux, qui étoient du reste petits & noirs. » Quoiqu'ayant quelque chose de hagard, ils » annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras » & le chagrin, que la férocité. Sa bouche » étoit fort grande, les os du nez très peu » proéminens, & ceux des joues étoient fort » saillans.... Son visage avoit des rides ; le » fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou » basané ; sa chevelure longue de quelques » pouces étoit brunâtre, ainsi que le poil du » reste du corps, qui étoit plus épais sur le » dos que sur le ventre ; sa barbe étoit peu » fournie,

» fournie, ſa poitrine large, les feſſes mé-
» diocrement charnues, les cuiſſes couvertes,
» les jambes arquées; les pouces de ſes pieds,
» quoiqu'un peu moins écartés des autres
» doigts que ceux des autres ſinges, l'étoient
» cependant aſſez pour devoir lui procurer
» beaucoup de facilité, ſoit pour grimper ou
» ſaiſir. . . . .

» Je n'ai vu ce ſatyre qu'accroupi ou debout;
» mais, quoique marchant habituellement droit,
» il s'aidoit, me dit-on, dans l'état de liberté,
» des mains ainſi que des pieds, lorſqu'il étoit
» queſtion de courir ou de franchir un foſſé;
» peut-être même eſt-ce l'exercice de cette
» faculté qui contribue à entretenir dans l'eſ-
» pèce la longueur un peu exceſſive des bras,
» car l'extrêmité des doigts de ſes mains ap-
» prochoit de ſes genoux. Ses parties génitales
» étoient aſſez bien proportionnées; ſa verge,
» en état d'inertie, étoit longue d'environ ſix
» pouces, & paroiſſoit être celle d'un homme
» circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on
» dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties;
» leurs parties ſexuelles, conformées comme
» celles des femmes, ſont auſſi ſujettes à un
» flux menſtruel périodique : le temps de la
» geſtation eſt préſumé être d'environ ſept
» mois.... elles ne propagent point dans l'état
» de ſervitude. . . .

» Le mâle dont je viens de parler; pouſſoit
» quelquefois une eſpèce de ſoupir élevé &
» prolongé, ou bien il faiſoit entendre un cri
» ſourd; mais c'étoit lorſqu'on l'inquiétoit ou
» qu'on le maltraitoit : ainſi, ces modulations

» n'expriment que l'impatience, l'ennui & la » douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent » dans les bois & sur les montagnes de difficile » accès, & y vivent en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement » sauvages ; mais il paroît qu'ils sont peu mé- » chans, & qu'ils parviennent assez prompte- » ment à entendre ce qu'on leur commande.... » Leur caractère ne peut se plier à la servi- » tude ; ils y conservent toujours un fond » d'ennui & le mélancolie profonde, qui dégé- » nérant en une espèce de consomption ou de » marasme, doit bientôt terminer leurs jours. » Les gens du pays ont fait cette remarque, » & elle me fut confirmée par l'ensemble de » ce que je crus entrevoir dans les regards & » le maintien de l'individu dont il a été ques- » tion. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit ce savant & judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir ; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, & la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne ; mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur

ces animaux ſinguliers, en y ajoutant ſes propres obſervations qui ſont bien plus sûres, & quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de ſinges, qu'aucun auteur n'en a décrit juſqu'à préſent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuiſé la matière : la race des ſinges contient une ſi grande variété d'eſpèces, qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de les connoître toutes; on en apporte très-ſouvent en Hollande pluſieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliſte, n'a jamais vu. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a ſéjourné pendant quelques années, & qui y a porté les yeux d'un obſervateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingt eſpèces différentes de ſapajous & de ſagoins; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps, avant qu'on puiſſe parvenir à connoître tous ces animaux, & même il eſt très-douteux qu'on en puiſſe jamais venir à bout, vu l'éloignement & la nature des lieux où ils habitent. »

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête & un pied d'un animal ſingulier: cette tête reſſembloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute ; elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs ; la face étoit couverte par-tout de poils courts ; il n'y avoit pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différoit preſque point de l'homme ; & M. Albinus, ce grand anatomiſte, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le

moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montroit avec cette tête, & qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long que celui d'un grand homme. »

« M. de Buffon (*a*) soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, & un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence & de pudeur de sa femelle orang-outang; cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, & qui sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian qui demeure dans cette même ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'histoire naturelle, & son amitié pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre Académie; & en même-temps je lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici sa réponse qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia le 15 Janvier 1770. »

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage qu'on nomme en Malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre Académie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire na-

---

(*a*) Voyez le *tome XIV*, *in-4°.*, *page* 21, édition de Hollande.

turelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle & femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur humaine, & faisoient précisément tous les mouvemens que font les hommes, sur-tout aves leurs mains, dont ils se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes : la poitrine & le ventre étoient sans poils; mais d'une peau fort dure & ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on les fixoit trop; alors la femelle se jettoit dans les bras du mâle, & se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, & habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés : si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature humaine.* Le nom *d'hommes sauvages* qu'on leur donne, leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme; sur-tout dans leurs mouvemens, & dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, & qu'on ne remarque point dans les autres animaux; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, & si l'on étoit

témoin de leurs occupations domeſtiques : je dis *hommes ſauvages*, pour me conformer à l'uſage ; car cette dénomination n'eſt point de mon goût, parce qu'elle préſente d'abord une idée analogue aux ſauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inacceſſibles de Java ; mais c'eſt dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, & d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle eſt écrite par un témoin oculaire, par un homme qui eſt lui-même obſervateur curieux & attentif, & qui ſait que ce qu'il aſſure avoir vu, a été vu auſſi par pluſieurs perſonnes qui ſont actuellement ici, & que je ſuis à portée de conſulter tous les jours, pour m'aſſurer de la vérité de ſa relation ; ainſi, il n'y a point la moindre raiſon pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius, il ajoute la taille de ces orangs-outangs ; ils ſont de grandeur humaine ; par conſéquent ce ne ſont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette ſtature, & qui, ſuivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler ; il eſt vrai que c'eſt en ſifflant, ce qui pourroit bien ſignifier qu'ils parlent comme les autres ſinges, ainſi que l'obſerve M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correſpondant ; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon ſur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il eſt venu

en Europe, étoient arrivés ici en vie, on ſeroit en état d'en rapporter pluſieurs autres particularités qui ſeroient vraiſemblablement très-intéreſſantes ; mais ſans doute ils ſont morts ſur la route : au moins eſt-il certain qu'ils ne ſont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le profeſſeur Allamand rapporte d'un grand ſinge d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'eſpèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette eſpèce ſe rapprocheroit du mandril.

« Pluſieurs perſonnes m'ont parlé d'un ſinge qu'elles avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes de Guinée; mais faiſant peu de fond ſur des relations vagues de gens qui, ſans aucune connoiſſance de l'hiſtoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui ſe préſentent à eux, je me ſuis adreſſé à M. May, capitaine de haut-bord au ſervice de la province de Hollande; je ſavois qu'il avoit été à Surinam pendant que cet animal y étoit, & je ne doutois pas qu'il ne l'y eût vu; perſonne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact que lui : il eſt auſſi diſtingué par ſon goût pour toutes ſortes de ſciences, que par les connoiſſances qui forment un excellent officier de mer; voici ce que j'ai appris. »

« Etant avec ſon vaiſſeau ſur les côtes de Guinée, un de ſes matelots y fit l'acquiſition d'un petit ſinge ſans queue, âgé d'environ ſix mois, qui avoit été apporté du royaume de Benin; de-là ayant fait voile pour ſe rendre à Surinam, il arriva heureuſement à Paramaribo, où il vit ce grand ſinge dont je viens

de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord; il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille; mais aussi étoit-elle très-considérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds & demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point de queue; son corps étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau qui étoit bleuâtre; il n'avoit point de poil à la face; son nez étoit extrêmement long & plat, & d'un très-beau bleu; ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre; ses oreilles ressembloient à celles de l'homme; ses fesses étoient nues & sans callosités; c'étoit un mâle, & il avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre; son attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses: il étoit très-fort; le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme: M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, & le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de lui, & qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paroissoit fort ardent pour les femmes; il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, & il ne sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette année

même. Un capitaine Anglois lui en offrit cent guinées; il les refusa, & deux jours après cet animal mourut.»

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandril (*b*) avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur & la force. La seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux, consiste dans la queue qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandril; mais qui manque tout-à-fait à l'autre. »

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, & dont la durée de la vie paroît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent quelques voyageurs, & dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang ? au moins je serois fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, & le *quimpezé* de M. de la Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez (*c*), & celui dont parle Battel (*d*), qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer, qu'en ce qu'il a le visage nu & sans poil. »

« Nous venons de présenter tous les faits que

(*b*) Voyez ce que M. de Buffon en dit, *tome XIV*, *in-4°.*, *page* 73, édition de Hollande.

(*c*) Idem, *page* 73.

(*d*) Idem, *page* 22.

nous avons pu recueillir au ſujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reſte maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, *planche* I, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi ; c'eſt d'après cette dépouille que nous nous ſommes aſſurés que les principaux caractères par leſquels il diffère du pongo, ſont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité & la couleur rouſsâtre du poil dont il eſt revêtu, & la grandeur qui eſt d'environ moitié au-deſſous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne deſcription ; il en a donné la figure, *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages ſur l'hiſtoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce ſavant naturaliſte, la » figure d'un ſinge ſans queue, ou orang-outang » qui m'avoit été envoyé de Batavia : cette » figure faite d'après un animal qui avoit été » long temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois » tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que » le repréſenter très-imparfaitement ; je crus » cependant devoir la publier, parce qu'on n'en » avoit alors aucune autre. Il me paroiſſoit diffé- » rent de celui qui a été décrit par Tulpius ; » depuis j'ai eu des raiſons de croire que c'eſt » le même, ſans que pour cela j'aie trouvé meil- » leure la figure que cet auteur en a donnée.

« Quelques années après, au commencement » de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne- » eſpérance à la ménagerie de M. le prince d'O- » range, une femelle d'un de ces animaux, &

» de la même eſpèce que celui que j'avois
» décrit. On a profité de cette occaſion pour en
» donner une figure plus exacte : on la voit dans
» la *planche XVIII.*

« Elle arriva en bonne ſanté ; dès que j'en fus
» averti, j'allai lui rendre viſite, & ce fut avec
» peine que je la vis attachée à un bloc avec
» une groſſe chaîne qui la prenoit par le cou,
» & qui la gênoit beaucoup dans ſes mouve-
» mens ; je m'inſinuai bientôt dans ſes bonnes
» graces par les bonbons que je lui donnai, &
» elle eut la complaiſance de ſouffrir que je
» l'examinaſſe tout à mon aiſe.

» La plus grande partie de ſon corps étoit
» couverte de poils rouſsâtres par-tout à-peu-
» près de la même longueur, excepté ſur le
» dos où ils étoient un peu plus longs ; il
» n'y en avoit point ſur le ventre où la peau
» paroiſſoit à nu ; mais quelques ſemaines
» après je fus fort ſupris de voir cette même
» partie velue comme le reſte du corps :
» j'ignore ſi elle avoit été couverte aupara-
» vant de poils qui étoient tombés, ou s'ils
» y paroiſſoient pour la première fois. L'orang-
» outang que Tulpius a décrit, & qui étoit
» auſſi une femelle, avoit de même le ventre
» dénué de poils ; ſa face étoit plate, cepen-
» dant un peu relevée vers le bas, mais beau-
» coup moins que dans le magot & les autres
» eſpèces de ſinges ; elle étoit nue & baſanée,
» avec une tache autour de chaque œil, &
» une plus grande autour de la bouche, d'une
» couleur qui approchoit un peu de la cou-
» leur de chair ; elle avoit les dents telles
» que M. de Buffon les a décrites parmi les

» caractères distinctifs des orangs-outangs ; la
» partie inférieure de son nez étoit fort large
» & très peu éminente ; ses narines étoient
» fort distantes de sa bouche, à cause de la
» hauteur considérable de sa lèvre supérieure ;
» ses yeux étoient environnés de paupières
» garnies de cils, & au-dessus il y avoit
» quelques poils, mais qui ne pouvoient pas
» passer pour des sourcils ; ses oreilles étoient
» semblables à celles de l'homme ; ses gras
» de jambes étoient fort peu visibles, on
» pourroit même dire qu'elle n'en avoit point ;
» ses fesses étoient velues, & on ne remar-
» quoit pas qu'il y eût des callosités.

» Quand elle étoit debout, sa longueur,
» depuis la plante des pieds jusqu'au haut de
» la tête, n'étoit que de deux pieds & demi.
» Ses bras étoient fort longs ; mesurés depuis
» l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avoient
» vingt-trois pouces ; cependant quand l'ani-
» mal se dressoit sur ses pieds, ils ne tou-
» choient pas à terre comme ceux des deux
» gibbons décrits par M. de Buffon (*e*). Ses
» mains & ses pieds n'étoient point velus,
» leur couleur étoit noirâtre, & ils étoient
» aussi fort longs proportionnellement à son
» corps : depuis le poignet jusqu'au bout du
» plus long doigt, la longueur de sa main
» étoit de sept pouces, & celle de son pied
» de huit ; le gros orteil n'avoit point d'on-
» gle, pendant que le pouce & tous les au-

(*e*) Voyez le *volume XIV, in-4°., page 41, & les planches II & III.*

» tres doigts en avoient. L'on voit par cette » description, qu'à la grandeur près, cette » femelle étoit de la même espèce que l'ani- » mal que j'ai décrit ci-devant (*f*): elle étoit » originaire de Bornéo : on l'avoit envoyée » de Batavia au cap de Bonne-Espérance où » elle a passé une année; de-là elle est venue » à la ménagerie de M. le prince d'Orange, » où elle n'a pas vécu si long-temps; elle est » morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant, elle don- » noit volontiers la main à ceux qui lui pré- » sentoient la leur; elle mangeoit sans glou- » tonnerie du pain, des carottes, des fruits, » & même de la viande rôtie; elle ne paroissoit » pas aimer la viande crue; elle prenoit la » tasse qui contenoit sa boisson d'une seule » main, la portoit à sa bouche, & elle la vui- » doit fort tranquillement. Tous ses mouve- » mens étoient assez lents, & elle témoignoit » peu de vivacité, elle paroissoit plutôt mé- » lancolique : elle jouoit avec une couverture » qui lui servoit de lit, & souvent elle s'occu- » poit à la déchirer. Son attitude ordinaire » étoit d'être assise avec ses cuisses & ses » genoux élevés; quand elle marchoit elle étoit » presque dans la même posture, ses fesses » étoient peu éloignées de la terre, je ne l'ai » point vue se tenir parfaitement debout sur » ses pieds, excepté quand elle vouloit prendre » quelque chose d'élevé, & même encore alors » les jambes étoient toujours un peu pliées,

---

(*f*) Voyez le *volume XV, in-4°., page 74.*

» & elle étoit vacillante. Ce qui me confirme » dans ce que j'en ai dit ci-devant, c'eſt que » les animaux de cette eſpèce ne ſont pas faits » pour marcher debout comme l'homme, mais » comme les autres quadrupèdes, quoique » cette dernière allure doive être auſſi aſſez » fatiguante pour eux à cauſe de la conformation de leurs mains : ils me paroiſſent principalement faits pour grimper ſur les arbres; » auſſi notre femelle grimpoit-elle volontiers » contre les barres de la fenêtre de ſa chambre, » auſſi haut que le lui permettoit ſa chaîne.

» M. Voſmaër qui l'a obſervée pendant tout » le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie » de M. le prince d'Orange, en a publié une » fort bonne deſcription, d'où j'ai tiré les » dimenſions que j'en ai données, parce qu'elles étoient plus juſtes que celles que j'avois » priſes ſur l'animal vivant & en mouvement; » il a été fort attentif à examiner de près ſes » actions, & ce qu'il en rapporte eſt très-intéreſſant. On aime à voir ou à lire le détail » des actions d'un animal qui imite ſi bien les » nôtres; nous ſommes tentés de lui accorder » un degré d'intelligence ſupérieur à celui de » toutes les autres brutes, quoique tout ce » que nous admirons dans tout ce qu'il fait » ſoit une ſuite de la forme de ſon corps, » & particulièrement de ſes mains dont il ſe » ſert avec autant de facilité que nous. Si le » chien avoit de pareilles mains, & qu'il pût » ſe tenir debout ſur ſes pieds, il nous » paroîtroit bien plus intelligent qu'un ſinge. » Pendant que cette femelle a été dans ce pays, » M. Voſmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu

» des écoulemens périodiques : il en a donné, » en deux planches, trois figures qui la repré» sentent très-bien dans trois différentes atti» tudes.

» Dans le même temps que cet animal étoit » ici, il y avoit à Paris une femelle gibbon, » comme je l'ai appris par la lettre de M. » d'Aubenton, qui me manda que son allure » étoit à peu-près la même que celle que je » viens de décrire ; elle couroit étant presque » debout sur ses pieds, mais les jambes & les » cuisses étoient un peu pliées, & quelquefois » la main touchoit la terre pour soutenir le » corps chancelant : elle étoit vacillante, lors» qu'étant debout elle s'arrêtoit ; elle ne portoit » que sur le talon & relevoit la plante du pied ; » elle ne restoit que peu de temps dans cette » attitude qui paroissoit forcée.

» M. Gordon, que je dois presque toujours » citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang » dont le roi d'Asham, pays situé à l'est du » Bengale, avoit fait présent avec plusieurs » autres curiosités, à M. Harwood, président » du conseil provincial de Dinagipal. Le frere » de M. Harwood l'apporta au Cap, & le donna » à M. Gordon, chez qui malheureusement il » ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau il avoit » été attaqué du scorbut, & en arrivant au » cap de Bonne espérance, il étoit si foible, » qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures ; » ainsi, M. Gordon n'a eu que le temps de le » faire dessiner, & ne pouvant point me don» ner ses propres observations, il m'a com» muniqué ce que lui en avoit dit M. Harwood : » voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le » pays dont il eſt originaire, étoit une femelle » qui avoit regulièrement ſes écoulemens » périodiques, mais qui ceſsèrent dès qu'elle » fut attaquée du ſcorbut; elle étoit d'un » caractère fort doux; il n'y avoit que les » ſinges qui lui déplaiſoient; elle ne pouvoit » pas les ſouffrir. Elle ſe tenoit toujours droite » en marchant, elle pouvoit même courir très- » vîte; quand elle marchoit ſur une table, ou » parmi de la porcelaine, elle étoit fort atten- » tive à ne rien caſſer; lorſqu'elle grimpoit » quelque part, elle ne faiſoit uſage que de » ſes mains; elle avoit les genoux comme un » homme. Elle pouvoit faire un cri ſi aigu, » que quand on étoit près d'elle, il falloit ſe » tenir les oreilles bouchées pour n'en être » pas étourdi; elle prononçoit ſouvent & plu- » ſieurs fois de ſuite les ſyllabes *yaa hou*, en » inſiſtant avec force ſur la dernière. Quand » elle entendoit quelque bruit approchant de » celui-là, elle commençoit d'abord auſſi à » crier; ſi elle étoit contente, on lui entendoit » faire un grognement doux qui partoit de la » gorge. Lorſqu'elle étoit malade, elle ſe » plaignoit comme un enfant, & cherchoit à » être ſecourue. Elle ſe nourriſſoit de végé- » taux & de lait; jamais elle n'avoit voulu » toucher à un animal mort, ni manger de la » viande; elle refuſoit même de manger ſur » une aſſiette où il y en avoit eu. Quand elle » vouloit boire, elle plongeoit ſes doigts dans » l'eau & les léchoit; elle ſe couvroit volon- » tiers avec des morceaux de toile, mais elle » ne vouloit point ſouffrir d'habits. Dès qu'elle

» entendoit

» entendoit prononcer ſon nom, qui étoit
» *Jenny*, elle venoit : elle étoit ordinairement
» aſſez mélancolique & penſive. Quand elle
» vouloit faire ſes néceſſités, lorſqu'elle étoit
» ſur le vaiſſeau, elle ſe tenoit à une corde
» par les mains, & les faiſoit dans la mer.

» La longueur de ſon corps étoit de deux
» pieds cinq pouces & demi; ſa circonférence
» près de la poitrine, étoit d'un pied deux
» pouces, & celle de la partie de ſon corps
» la moins groſſe, étoit de dix pouces & demi.
» Quand elle étoit en ſanté, elle étoit mieux
» en chair, & elle avoit des gras de jambes.
» Le deſſin que M. Gordon a eu la bonté de
» m'en envoyer, a été fait lorſqu'elle étoit
» malade, ou peut-être lorſqu'elle étoit morte,
» & d'une très-grande maigreur; ainſi, il ne
» peut ſervir qu'à donner une idée de la lon-
» gueur & de la figure de ſa face, qui me
» paroît être très-ſemblable à celle de la femelle
» que nous avons eue ici. Je vois auſſi par
» l'échelle qui eſt ajoutée à ce deſſin, que les
» dimenſions des différentes parties ſont à peu-
» près les mêmes; mais il y avoit cette diffé-
» rence entre ces deux orangs outangs, c'eſt
» que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle
» au gros orteil ou au pouce des pieds, au
» lieu que celui d'Asham en avoit, comme
» M. Gordon me l'a mandé bien expreſſément;
» auſſi a-t-il eu ſoin que cet ongle fût repré-
» ſenté dans le deſſin. Cette différence indi-
» queroit-elle une diverſité dans l'eſpèce,
» entre des animaux qui ſemblent d'ailleurs
» avoir tant de rapports entr'eux, par des
» caractères plus eſſentiels ? »

Toutes ces obſervations de M. Allamand ſont curieuſes ; je ne doute pas plus que lui, que le nom *ourang-outang* ne ſoit une dénomination générique qui comprend pluſieurs eſpèces, telle que le pongo & le jocko, & peut-être le ſinge dont il parle, comme en ayant vu la tête & le pied, & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Voſmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite eſpèce de ce genre, qui n'eſt probablement qu'un jocko ; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

» Le 29 Juin 1776, dit-il, l'on m'informa » de l'heureuſe arrivée de cet orang-outang..... » c'étoit une femelle : nous avons apporté la » plus grande attention à nous aſſurer ſi elle » étoit ſujette à l'écoulement périodique, ſans » rien pouvoir découvrir à cet égard. En man- » geant, elle ne faiſoit point de poches la- » térales au goſier, comme toutes les autres » eſpèces de ſinges ; elle étoit d'un ſi bon na- » turel, qu'on ne lui vit jamais montrer la » moindre marque de méchanceté ou de fâ- » cherie ; on pouvoit ſans crainte lui mettre » la main dans la bouche : ſon air avoit quel- » que choſe de triſte.... Elle aimoit la com- » pagnie ſans diſtinction de ſexe, donnant » ſeulement la préférence aux gens qui la » ſoignoient journellement & qui lui faiſoient » du bien, qu'elle paroiſſoit affectionner da- » vantage ; ſouvent lorſqu'ils ſe retiroient, » elle ſe jetoit à terre étant à la chaîne, comme » au déſeſpoir, pouſſant des cris lamentables,

» & déchirant par lambeaux tout le linge
» qu'elle pouvoit attraper, dès qu'elle ſe
» voyoit ſeule. Son garde ayant quelquefois
» la coutume de s'aſſeoir auprès d'elle à terre,
» elle prenoit d'autres fois du foin de ſa litière,
» l'arrangeoit à ſon côté, & ſembloit par tou-
» tes ſes démonſtrations l'inviter à s'aſſeoir
» auprès d'elle.....

» La marche ordinaire de cet animal étoit
» à quatre pieds comme les autres ſinges; mais
» il pouvoit bien auſſi marcher debout ſur les
» pieds de derrière; & muni d'un bâton, il s'y
» tenoit appuyé ſouvent fort long-temps;
» cependant il ne poſoit jamais les pieds à
» plat, à la façon de l'homme, mais recourbés
» en dehors, de ſorte qu'il ſe ſoutenoit ſur les
» côtés extérieurs des pieds de derrière, les
» doigts retirés en dedans, ce qui dénotoit une
» attitude à grimper ſur les arbres......Un
» matin nous le trouvâmes déchaîné...& nous
» le vîmes monter avec une merveilleuſe
» agilité contre les poutres & les lattes obli-
» ques du toit; on eut de la peine à le repren-
» dre....Nous remarquâmes une force extra-
» ordinaire dans ſes muſcles; on ne parvint
» qu'avec beaucoup de peine à le coucher ſur
» le dos; deux hommes vigoureux eurent
» chacun aſſez à faire à lui ſerrer les pieds,
» l'autre à lui tenir la tête, & le quatrième à
» lui repaſſer le collier par-deſſus la tête & à
» le fermer mieux. Dans cet état de liberté,
» l'animal avoit entr'autres choſes ôté le bou-
» chon d'une bouteille contenant un reſte de
» vin de Malaga qu'il but juſqu'à la dernière

» goutte, & remit enſuite la bouteille à ſa
» même place.

» Il mangeoit preſque de tout ce qu'on lui
» préſentoit; ſa nourriture ordinaire étoit du
» pain, des racines, en particulier des carottes
» jaunes, toutes ſortes de fruits & ſur-tout
» des fraiſes; mais il paroiſſoit ſingulièrement
» friand de plantes aromatiques, comme du
» perſil & de ſa racine : il mangeoit auſſi de
» la viande bouillie ou rôtie, & du poiſſon.
» On ne le voyoit point chaſſer aux inſectes
» dont les autres eſpèces de ſinges ſont d'ail-
» leurs ſi avides...... Je lui préſentai un
» moineau vivant..... il en goûta la chair &
» le rejetta bien vîte. Dans la ménagerie, &
» lorſqu'il étoit tant ſoit peu malade, je l'ai
» vu manger tant ſoit peu de viande crue,
» mais ſans aucune marque de goût. Je lui
» donnai un œuf crud qu'il ouvrit des dents,
» & ſuça tout entier avec beaucoup d'appétit...
» Le rôti & le poiſſon étoient ſes alimens
» favoris; on lui avoit appris à manger avec
» la cuiller & la fourchette. Quand on lui
» donnoit des fraiſes ſur une aſſiette, c'étoit
» un plaiſir de voir comme il les piquoit une
» par une, & les portoit à ſa bouche avec la
» fourchette, tandis qu'il tenoit de l'autre patte
» l'aſſiette. Sa boiſſon ordinaire étoit l'eau;
» mais il buvoit très-volontiers toutes ſortes
» de vins, & principalement le Malaga. Lui
» donnoit-on une bouteille, il en tiroit le
» bouchon avec la main & buvoit très-bien
» dehors, de même que hors d'un verre à
» bière; & cela fait, il s'eſſuyoit les lèvres

» comme une perſonne....... Après avoir
» mangé, ſi on lui donnoit un cure-dent, il
» s'en ſervoit au même uſage que nous. Il
» tiroit fort adroitement du pain & autres
» choſes hors des poches. On m'a aſſuré qu'é-
» tant à bord du navire, il couroit librement
» parmi l'équipage, jouoit avec les matelots,
» & alloit quérir, comme eux, ſa portion à
» la cuiſine.

» A l'approche de la nuit, il alloit ſe cou-
» cher... Il ne dormoit pas volontiers dans ſa
» loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être
» enfermé. Lorſqu'il vouloit ſe coucher, il
» arrangeoit le foin de ſa litière, le ſecouoit
» bien, en apportoit davantage pour former
» ſon chevet, ſe mettoit le plus ſouvent ſur
» le côté, & ſe couvroit chaudement d'une
» couverture, étant fort frileux..... De temps
» en temps nous lui avons vu faire une choſe
» qui nous ſurprit extrêmement la première
» fois que nous en fûmes témoins. Ayant
» préparé ſa couche à l'ordinaire, il prit un
» lambeau de linge qui étoit auprès de lui,
» l'étendit fort proprement ſur le plancher,
» mit du foin au milieu en relevant les quatre
» coins du linge par-deſſus, porta ce paquet
» avec beaucoup d'adreſſe ſur ſon lit pour lui
» ſervir d'oreiller, tirant enſuite la couverture
» ſur ſon corps.... Une fois me voyant ouvrir
» à la clef & refermer enſuite le cadenas de ſa
» chaîne, il ſaiſit un petit morceau de bois...,
» le fourra dans le trou de la ſerrure, le tour-
» nant & retournant en tout ſens, & regar-
» dant ſi le cadenas ne s'ouvroit pas... On l'a
» vu eſſayer d'arracher des crampons avec un

» gros clou dont il se servoit comme d'un » levier. Un jour lui ayant donné un petit » chat, il le flaira par tout; mais le chat lui » ayant égratigné le bras il ne voulut plus le » toucher.... Lorsqu'il avoit uriné sur le » plancher de son gîte, il l'essuyoit proprement » avec un chiffon. Lorsqu'on alloit le voir » avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit » avec un balai, & savoit déboucler les souliers » avec autant d'adresse qu'un domestique auroit » pu le faire; il dénouoit aussi fort bien les » nœuds faits dans les cordes, quelque serrés » qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit avec » les ongles... Ayant un verre ou un baquet » dans une main, & un bâton dans l'autre, » on avoit bien de la peine à le lui ôter, s'es- » quivant & s'escrimant continuellement du » bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendoit pousser quelque » cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, & » pour lors c'étoit d'abord un son approchant » de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite » il devenoit très-rude & rauque, ce que je » ne puis mieux comparer qu'au bruit que » fait une grosse scie en passant à travers le » bois. Nous avons déjà remarqué que cet ani- » mal avoit une force extraordinaire, mais » elle étoit sur-tout apparente dans les pattes » de devant ou mains dont il se servoit à tout... » pouvant lever & remuer de très-lourds » fardeaux.

» Ses excrémens, lorsqu'il se portoit bien, » étoient en crottes ovales. Sa hauteur, mesuré » debout, étoit de deux pieds & demi rhénaux... » Le ventre, sur-tout étant accroupi, étoit

» gros & gonflé.... les tetins des mamelles
» étoient fort petits & tout près des aiſſelles ;
» le nombril reſſembloit beaucoup à celui d'une
» perſonne.

» Les pieds de devant ou bras avoient,
» depuis les aiſſelles juſqu'au bout des doigts
» du milieu, ſept pouces; le doigt du milieu
» trois pouces & demi, le premier un peu plus
» court, le troiſième un peu plus long, le
» quatrième, ou petit doigt, beaucoup plus
» court; mais le pouce l'eſt encore bien da-
» vantage; tous les doigts ont trois articula-
» tions : le pouce n'en a que deux; ils ſont
» tous garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche juſqu'au
» talon, avoient vingt pouces, mais le fémur
» me parut à proportion beaucoup plus court
» que le tibia. Ses pieds poſés à plat étoient,
» depuis le derrière du talon juſqu'au bout
» des doigts du milieu, longs de huit pouces.
» Les doigts des pieds ſont plus courts que
» ceux des mains; celui du milieu eſt auſſi un
» peu plus long que les autres; mais ici le
» pouce eſt beaucoup plus court que celui de
» la main..... & ces doigts des pieds ont auſſi
» des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil,
» qui n'a que deux articulations, eſt abſolu-
» ment dépourvu d'ongle dans quatre ſujets
» de cette eſpèce Aſiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant &
» de derrière eſt entièrement nu, ſans poil,
» revêtu d'une peau aſſez douce, d'un noir
» fauve; mais après la mort de l'animal, &
» pendant ſa maladie, cette peau étoit déjà
» devenue beaucoup plus blanche, les doigts

» des pieds de devant & de derrière étoient
» aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées, ni calleuses...
» On ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mol-
» lets aux jambes, non plus que le moindre
» indice de queue.

» La tête est pardevant toute recouverte
» d'une peau chauve, couleur de souris; le
» museau ou la bouche est un peu saillant
» quoique pas tant qu'aux espèces de magots,
» mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'a-
» vancer & le retirer. L'ouverture de la bouche
» est fort large. Autour des yeux, sur les
» lèvres & sur le menton, la peau étoit un
» peu couleur de chair; les yeux sont d'un
» brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les
» paupières sont garnies de petits cils.... on
» voit aussi quelques poils au-dessus des yeux,
» ce que l'on ne peut pourtant pas bien nom-
» mer des sourcils. Le nez est très-épaté &
» large vers le bas; les dents de devant, à
» la mâchoire supérieure, sont au nombre de
» quatre, suivies de chaque côté d'un inter-
» valle après lequel... vient une dent mâche-
» lière qui est plus longue............. l'on
» compte encore trois dents molaires, dont
» la dernière est la plus grosse. Le même ordre
» règne à la mâchoire inférieure; les dents
» sont fort semblables à celles de l'homme....
» Le palais est de couleur noire; le dessous de
» la langue est couleur de chair.... La langue
» est longue, arrondie par-devant, lisse &
» douce; les oreilles sont sans poil & de forme
» humaine, mais plus petites qu'elles ne sont
» représentées par d'autres.

» A

» A ſon arrivée l'animal n'avoit point de
» poil, ſi ce n'eſt du noir à la partie poſtérieure
» du corps, ſur les bras, les cuiſſes & les
» jambes. . . . . A l'approche de l'hiver, il
» acquit beaucoup plus de poil. . . . Le dos,
» la poitrine & toutes les autres parties du
» corps étoient couvertes de poils châtain-
» clair. . . . les plus longs poils du dos avoient
» trois pouces (*g*).

(*g*) Deſcription de l'eſpèce de ſinge, auſſi ſingulier que très rare, nommé *Orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Voſmaër*, Amſterdam, 1778.

ADDITION

A L'ARTICLE DU PITHEQUE.

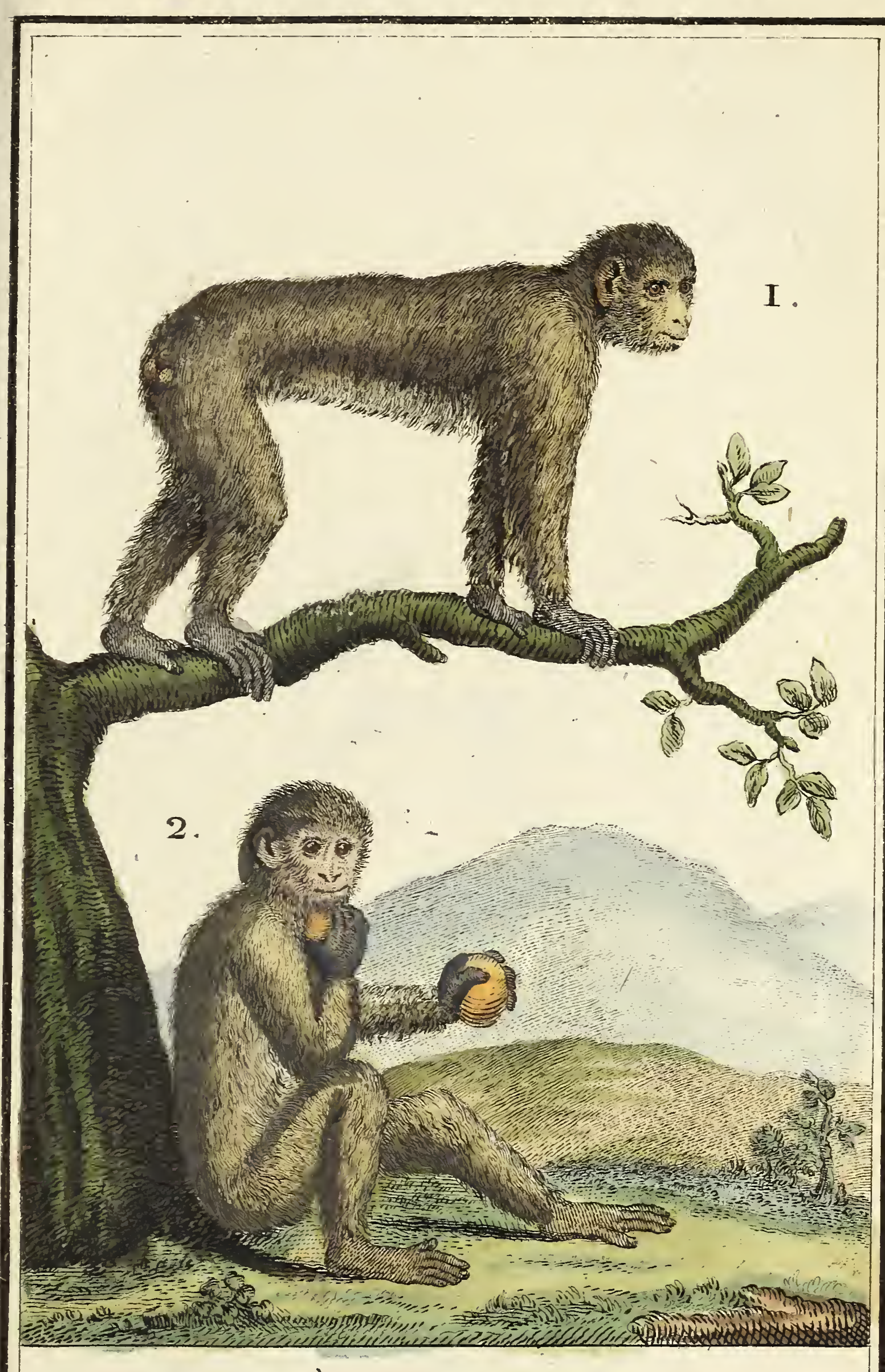
Voyez Planche II, figure 1 & 2, & Planche III, figure 1 & 2.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; & quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste & professeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, & à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères & ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, *pl. II, fig.* 1 & sur ses quatre pieds *planche III*, dans laquelle il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les obser-



1. LE PITHÈQUE MÀLE.
2. LE PITHÈQUE FEMELLE.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



1. LE PITHÈQUE SUR SES PIEDS.
2. LE PITHÈQUE ASSIS.



vations de M. Desfontaines, ſur la nature & les mœurs de cet animal.

» Les ſinges pithèques, a dit ce ſavant na-
» turaliſte, ſe trouvent dans les forêts de
» *Bougie*, du *Côle*, & de *Stora* dans l'ancienne
» Numidie, qui eſt aujourd'hui la province de
» Conſtantine, du royaume d'Alger; ils habi-
» tent particulièrement ces contrées, & je n'ai
» pas oui dire qu'on en eût obſervé dans au-
» cun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en
» troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoiſi-
» nent la mer, & ils ſont ſi communs à *Stora*,
» que les arbres des environs en ſont quelque-
» fois couverts. Ils ſe nourriſſent de pommes
» de pin, de glands doux, de figues d'Inde,
» de melons, de paſtèques, de légumes qu'ils
» enlèvent des jardins des Arabes, quelques
» ſoins qu'ils prennent pour écarter ces ani-
» maux mal-faiſans. Pendant qu'ils commettent
» leurs vols, il y en a deux ou trois qui mon-
» tent ſur la cîme des arbres & des rochers
» les plus élevés pour faire ſentinelle, & dès
» que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils
» entendent quelque bruit, ils pouſſent un cri
» d'alerte, & auſſitôt toute la troupe prend
» la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu
» ſaiſir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de
» hauteur lorſqu'il eſt droit ſur ſes jambes; il
» peut marcher debout pendant quelque temps,
» mais il ſe ſoutient avec difficulté dans cette
» attitude qui ne lui eſt pas naturelle. Sa face
» eſt preſque nue, un peu alongée & ridée,
» ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a
« vingt-huit dents; les canines ſont courtes &

» à-peu-près ſemblables à celles de l'homme.
» Ses abajoues ont peu de largeur; ſes yeux
» ſont arrondis, rouſsâtres & d'une grande
» vivacité; les feſſes ſont calleuſes, & à la
» place de la queue, il y a un petit appendice
» de peau, long de cinq à ſix lignes. Les
» ongles ſont aplatis comme dans l'homme, &
» il ſe ſert de ſes pieds & de ſes mains avec
» beaucoup d'adreſſe, pour ſaiſir les divers
» objets qui ſont à ſa portée : j'en ai vu qui
» dénouoient leurs liens avec la plus grande
» facilité. La couleur du pithèque varie du
» fauve au gris : dans tous ceux que j'ai obſer-
» vés, une partie de la poitrine & du ventre
» étoient recouverts d'une large tache noirâtre;
» la verge eſt grêle & pendante dans le mâle :
» les teſticules ont peu de volume.

» Quoique ces animaux ſoient très-lubri-
» ques, & qu'ils s'accouplent fréquemment
» dans l'état de domeſticité, comme j'ai eu
» occaſion de l'obſerver, il n'y a cependant
» pas d'exemple qu'ils aient jamais produit
» dans cet état de ſervitude, même en Barbarie
» où l'on en élève beaucoup dans les maiſons
» des Francs. Lorſqu'ils s'accouplent, le mâle
» monte ſur la femelle qui eſt à quatre pieds;
» il lui appuie ceux de derrière ſur les jambes,
» & il l'excite au plaiſir en lui chatouillant
» les côtés avec les mains : elle eſt ſujette à un
» léger écoulement périodique, & je me ſuis
» apperçu que ſes parties naturelles augmen-
» toient alors ſenſiblement de volume.

» Dans l'état ſauvage, elle ne produit ordi-
» nairement qu'un ſeul petit : preſqu'auſſitôt
» qu'il eſt né, il monte ſur le dos de la mère,

» lui embraſſe étroitement le cou avec les
» bras, & elle le tranſporte ainſi d'un lieu dans
» un autre : ſouvent il ſe cramponne à ſes
» mamelles, & s'y tient fortement attaché.
» Celui de tous les ſinges avec lequel le
» pithèque a le plus de rapport eſt le magot,
» dont il diffère cependant par des caractères
» ſi tranchés, qu'il paroît bien former une
» eſpèce diſtincte. Le magot eſt plus grand,
» ſes teſticules ſont très-volumineux ; ceux du
» pithèque, au contraire, ſont fort petits. Les
» dents canines ſupérieures du magot ſont
» alongées comme les crocs des chiens ; celles
» du pithèque ſont courtes & à peu-près ſem-
» blables à celles de l'homme. Le pithèque a
» des mœurs plus douces, plus ſociales que le
» magot : celui-ci conſerve toujours dans
» l'état de domeſticité, un caractère méchant
» & même féroce ; le pithèque, au contraire,
» s'apprivoiſe facilement & devient familier.
» Lorſqu'il a été élevé jeune, il mord rare-
» ment, quelque mauvais traitement qu'on
» lui faſſe ſubir. Il eſt naturellement craintif,
» & il ſait diſtinguer avec une adreſſe éton-
» nante ceux qui lui veulent du mal. Il ſe
» rappelle les mauvais traitemens, & lorſqu'on
» lui en a ſouvent fait eſſuyer, il faut du
» temps & des ſoins aſſidus pour lui en faire
» perdre le ſouvenir. En revanche, il recon-
» noît ceux qui lui font du bien ; il les careſſe,
» les appelle, les flatte par des cris & par des
» geſtes très-expreſſifs ; il leur donne même
» des ſignes d'attachement & de fidélité ; il
» les ſuit comme un chien, ſans jamais les
» abandonner. La frayeur ſe peint ſur le viſage

» du pithèque ; j'ai ſouvent vu ces animaux
» changer ſenſiblement de couleur lorſqu'ils
» étoient ſaiſis d'effroi. Ils annoncent leur
» joie, leur crainte, leurs deſirs, leur ennui
» même, par des accens différens & faciles à
» diſtinguer. Ils ſont très mal-propres & lâ-
» chent leurs ordures par-tout où ils ſe trou-
» vent ; ils ſe plaiſent à mal faire & briſent
» tout ce qui ſe rencontre ſous leur main,
» ſans qu'on puiſſe les en corriger, quelque
» châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes
» mangent la chair du pithèque, & la regar-
» dent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines, les obſervations que j'ai faites moi-même ſur les habitudes naturelles & même ſur les habitudes acquiſes de ce ſinge que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maiſon ; c'eſt un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres ſinges, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire eſt de marcher ſur ſes quatre pieds, & ce n'eſt jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout ſur ſes deux pieds, le corps un peu en avant & les genoux un peu pliés. En général, il ſe balance en marchant ; il eſt très vif & preſque toujours en mouvement ; ſon plus grand plaiſir eſt de ſauter, grimper & s'accrocher à tout ce qui eſt à ſa portée. Il paroît s'ennuyer lorſqu'il eſt ſeul, car alors il fait entendre un cri plaintif ; il aime la compagnie, & lorſqu'il eſt en gaîté, il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits ſauts. Au reſte, il

eſt d'un naturel fort doux & reſſemble par-là aux orangs-outangs ; malgré ſa grande vivacité, il mord très rarement & toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (*a*), & lorſ-

(*a*) *Principales dimenſions du Pithèque.*

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, meſuré depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	1	9	"
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'inſertion occipitale.	"	6	6
Circonférence du muſeau priſe au-deſſus des narines.	"	5	"
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil. . .	"	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	8
Circonférence priſe derrière les jambes de devant.	1	1	"
Circonférence devant les jambes de derrière.	"	11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude juſqu'au poignet. . . .	"	5	4
Circonférence du poignet. . . .	"	3	5
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.	"	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou juſqu'au talon. .	"	5	8
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.	"	5	10

qu'il ſe tenoit debout ſur ſes pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de ſix pouces en dix mois, & avoit dans le même temps pris en proportion plus de groſſeur & d'épaiſſeur de corps ; ſon poil avoit bruni, ſur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc eſt celui auquel il reſſemble le plus par la forme de la tête, qui eſt un peu alongée & applatie au ſommet ; le front eſt aſſez court & couvert de poils, preſqu'auſſi longs que ceux de la tête ; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune rougeâtre ; l'os frontal au-deſſus de l'orbite des yeux eſt ſaillant, & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil diſpoſé en forme de ſourcils ; il a des cils aux deux paupières ; ſon nez eſt applati & forme gouttière entre les deux narines qui ſont poſées obliquement & s'incline en-dedans : toute la face eſt de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très clair-ſemés, mais en plus grand nombre autour de la bouche & ſur le menton, au-deſſous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc ſale forment une eſpèce de petite barbe. Il a trente dents, & deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille eſt grande, ronde & large en-bas, mince, ſans rebord & preſque ſans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur, ſur quinze lignes à ſa plus grande largeur. Chaque poil eſt noirâtre, tant à ſa racine qu'à ſon extrémité, & d'un jaune doré dans ſon milieu ; ce qui préſente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre ſur la tête & ſur tout le deſſus du corps & des membres.

Le ventre & la face intérieure des cuiſſes & des jambes ſont d'un blanc ſale, & les poils y ſont plus courts & moins touffus ; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre eſt d'un beau bleu ; la peau du deſſous des mains & des pieds eſt douce, brunâtre & ſans poils ; les ongles ſont arrondis & preſque noirs ; l'appendice de peau qui eſt à la place de la queue eſt ſouple, & n'a que ſix lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

Voyez Planche IV, figure 1.

J'AI dit, *volume XIV*; in-4°., *page 85*, que le ſinge que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux eſpèces de cynocéphale, l'une plus grande qui eſt en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, d'après un deſſein qui m'a été envoyé par feu M. Collinſon. Ce petit cynocéphale eſt ſans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliſte, à l'exception de Proſper Alpin qui s'exprime dans les termes ſuivans : » Je donne ici, dit- » il, la figure, *planche XX, figure 1*, d'un petit » cynocéphale qui n'a point de queue; il s'ap- » privoiſe plus aiſément, & eſt auſſi plus ſpi- » rituel & plus gai que les autres cynocé- » phales. » En comparant cette figure donnée par Proſper Alpin, avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne ſoit le même animal. Nous aurions pu l'appeller petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les feſſes pelées, & qu'il eſt couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot; & c'eſt par le caractère de n'avoir pas les feſſes pelées, ainſi que par la groſſeur & par la



I . LE PETIT CYNOCÉPHALE .
2 . LE BABOUIN DES BOIS .

prolongation du muſeau, qu'il diffère auſſi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière eſpèce (le magot) ſe trouvoit en Eſpagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinſon qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces ſinges habitent en effet ſur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y ſont nombreux, & que des perſonnes dignes de foi lui ont atteſté qu'ils s'y multiplient (*a*). C'eſt néanmoins le ſeul endroit de l'Europe où l'on trouve des ſinges dans leur état de nature.

(*a*) Lettre de feu M. Collinſon à M. de Buffon, datée de Londres, le 9 Février 1764.

LE BABOUIN DES BOIS.

Voyez Planche IV, figure 2.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever (*a*). Ce babouin a le museau très alongé & semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire & un peu luisante; les pieds & les mains sont unis & noirs comme la face, mais les ongles sont blancs: le poil de ce babouin est très long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, & le dessus en étoit très garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé l'*homme des bois.*

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, & que M Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (*b*).

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le museau alongé & des poils

(*a*) M. Pennant, Histoire des quadrupèdes, *volume I*, *page* 176.

(*b*) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

longs & bruns au deſſus des yeux ; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit ſur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur ; il ne différoit du babouin des bois que par ſa taille, & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le ſecond de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé ; ſon poil étoit d'un brun pâle ſur la poitrine, d'un cendré obſcur ſur le corps & ſur les jambes, & mélangé de jaune ſur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré.*

Le troiſième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-deſſus des yeux, & une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil, qui garniſſoit la poitrine, étoit cendré, mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois barbouins ſe rapprochent de ſi près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de ſimples variétés d'une ſeule & même eſpèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (*a*).

Voyez Planche V.

Ce Babouin est le plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras & les cuisses; blanchâtre sur la poitrine & sur le ventre; très long & très touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges & rouges; il a la queue très courte, très relevée, & presqu'entièrement dénuée de poil, sur-tout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces & ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds & plats; ceux des autres doigts sont convexes & plus étroits.

(*a*) Simia platypygos. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 87, planche V.*

Brown baboon. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 177, planche XX, figure 2.*



LE BABOUIN À LONGUES JAMBES.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, & particulièrement de scarabées, de fourmis & de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine & paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presqu'entièment à celui dont il est question, & qui n'en diffère que par la queue qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, & que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, & étoit absolument de la même espèce qne celui-ci.

LE CHORAS (a).

Voyez Planche VI.

Ce grand & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites & nues; son museau est très alongé & son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce

(a) Le choras. *Schreber, hist. nat. des quadrup. page* 92.
Papire. *Gessner, quadrup.* 560.
Simia mormon. *Alströmer, act. Holm.* 1766, *vol.* 27, *page* 138.
Grand babouin. 76. *Pennant, hist. des quadrup. vol. I, page* 173.
Montegar. *Transact. philosoph. n°.* 290.
Bradley Natur. 117. *tab.* XV, *fig.* 1.
Tuftded-ape. *Pennant, vol. I, page* 174, *planche* XVI.

boutoir,



LE CHORAS .

boutoir, ainſi que toute la partie ſupérieure qui forme le nez, eſt d'un rouge très éclatant : les joues, comme dans le mandril, ſont d'un violet clair & très ridées; l'ouverture de la bouche eſt très petite.

Sa houppe eſt compoſée de poils noirâtres & très longs; la tête, les bras & les jambes ſont revêtus d'un poil court, dont la couleur eſt mêlée de jaune & de noirâtre; des poils bruns très longs couvrent les épaules; ceux qui garniſſent la poitrine ſont auſſi très longs; les mains & les pieds ſont noirs & les ongles plats; la queue dont le poil eſt fort touffu & aſſez court, n'a que quatre pouces de longueur; les feſſes ſont pelées, & d'un pourpre très vif qui s'étend ſur le derrière des cuiſſes.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette eſpèce, âgé de trois ans, que nous avons vu & fait deſſiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : ſon maître l'avoit acheté à Marſeille deux ans auparavant, & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit ſapajou. Il étoit très remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération; il avoit le nez, les naſeaux & la lèvre ſupérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit auſſi une petite tache de ce même rouge au-deſſous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & ſurmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues & de couleur brune; il portoit ſous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près ſemblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc ſale & jaunâtre, mais longs & bien fournis; ces poils hériſſés

ſe couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le ſommet de la tête, & les taches blanches au-deſſus des oreilles étoient d'un poil très court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le ſommet de la tête, y formoient une houppe, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir ſur l'épine du dos à une raie noire, laquelle ſe prolongeoit juſqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoiſé, & ſur le ventre il étoit d'un blanc ſale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long ſous le ventre que ſur le dos. Le fourreau de la verge, ainſi que les calloſités ſur les feſſes, étoient d'un rouge écarlate auſſi vif que celui des naſeaux, tandis que les teſticules étoient d'un violet foncé, ainſi que la peau de l'intérieur des cuiſſes. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit ſenſiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a obſervé que cet animal ſe nourriſſoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écraſoit entre ſes dents & qu'il avaloit avec la coque ; il les ſerroit dans ſes abajoues qui pouvoient en contenir juſqu'à huit ſans paroître très remplies. Il mangeoit la viande cuite & refuſoit la crue ; il aimoit les boiſſons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a obſervé auſſi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins malpropre que la plupart des autres ſinges. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en

1764, un de ces grands babouins qui avoit grand ſoin de nettoyer ſa hutte, d'en ôter les excrémens (*b*), & qui même ſe lavoit ſouvent le viſage & les mains avec ſa ſalive. Tous les naturaliſtes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il eſt très ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très grande force, car il compare ſon cri au rugiſſement du lion. Jamais il ne ſe tenoit ſur les pieds de derrière que lorſqu'il y étoit forcé par ſon conducteur; il s'aſſéyoit ſouvent ſur ſes feſſes en ſe penchant en avant & en laiſſant tomber ſes bras ſur ſon ventre. Au reſte, cet animal que nous avons nommé *choras*, eſt le *papio* de Geſſner, car la figure que ce naturaliſte en a donnée, eſt très conforme à celle que M. Pennant a fait deſſiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuſe, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV*, in-4°., *page* 133, *planche XIII*), dont il diffère principalement par les ſillons & les couleurs rouges de la face, ainſi que par la touffe de poils qu'il porte au-deſſus de ſa tête.

(*b*) Alſtrömer, à l'endroit déjà cité.

LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN (a).

Ce babouin a le museau très alongé, très épais, & semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très clair-semés, & la plupart fort courts ; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs & touffus ; mais ceux des pau-

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page 179, planche XXI.*

Le tartarin. *Belon, portraits 102.*

Simia Ægyptiaca ; caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. Hasselquist, iter 189.

Simia amadryas S. caudulâ cinereâ, auribus comosis ; unguibus acutiusculis, naribus calvis. Linn. syst.

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriore corporis longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. *Brisson, quadrup. 152. Edw. fig. ined.*

Le babouin gris. *Schreber, 100, tab. X.*

Cynocephalus. *Gessner, quadrup. page 859.*

Jonst. *quadrup. tab. LIX, fig. 3*, d'après Gessner.

Singe masqué de Guinée *Ridinger, sing. tab. III.* Marmot qui a la tête d'un lion. *Idem. tab. VIII.*

pières inférieures ſont très clair-ſemés. Les oreilles ſont pointues & cachées dans le poil ; la tête eſt couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-deſſus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents inciſives y ſont très grandes, ſur-tout les deux du milieu de la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure ſont inclinées en avant : les dents canines ſont très longues ; celles de deſſus ont un pouce & demi de longueur & avancent ſur la lèvre inférieure. Le corps eſt gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très long ſur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre eſt blanchâtre ; les calloſités ſur les feſſes ſont larges, proéminentes & rouſsâtres ; la queue eſt velue, plus mince vers l'extrémité qu'à ſon origine, preſqu'auſſi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère ſuffiroit pour faire diſtinguer le babouin à muſeau de chien, du papion qui a la queue très courte, mais avec lequel le premier a cependant une très grande reſſemblance, tant par ſa conformation que par ſes habitudes

Le babouin à muſeau de chien a les bras & les jambes fort épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds ſont noirâtres & preſque nus ; tous les ongles ſont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette eſpèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette

eſpèce de babouin s'y aſſemble par centaines ; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement ſur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & ſi fort, qu'il auroit terraſſé aiſément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embraſſée devant ce babouin pour exciter ſa jalouſie, l'animal devint furieux ; il ſaiſit un pot d'étain qui étoit à ſa portée, & le jeta avec tant de force contre ſon prétendu rival, qu'il lui fit une bleſſure très-conſidérable à la tête.

Au reſte, cette eſpèce ſe trouve non-ſeulement en Arabie, mais encore en Abyſſinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, juſqu'au cap de Bonne-eſpérance; ils y ſont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & ſe réuniſſent de même pour aller piller les jardins, pluſieurs enſemble. Ils ſe nourriſſent communément de fruits : ils aiment auſſi les inſectes & particulièrement les fourmis ; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne ſoit cuite.

Malgré leur grande force, il eſt aiſé de les priver lorſqu'ils ſont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-eſpérance on s'en ſervoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorſqu'on les frappe, ils pouſſent des ſoupirs & des gémiſſemens accompagnés de larmes.





Le Singe de Maco.

ADDITION

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Voyez Planche VII.

Nous donnons ici une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, ſous le nom de *ſinge de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Perſique. « Ce » ſinge mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai » deſſiné vivant, étoit auſſi ardent en amour » qu'il étoit ſpirituel...... Pendant que je » faiſois ſa figure, un jeune-homme & une » jeune femme vinrent le voir : il parut » deſirer très-fort de s'approcher de la femme; » il la tiroit fortement par ſes jupons, tâchant » de la faire tomber ſur lui; mais le jeune » homme l'ayant écarté & chaſſé, il fit très-» mauvaiſe mine, & pour ſe venger il lui » jeta de toutes ſes forces un gros pot d'étain » qu'il trouva ſous ſa main. Il n'étoit néan-» moins que de la taille d'un enfant de dix » ans. »

L'eſpèce à laquelle ce ſinge de Moco nous paroît appartenir, eſt celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV*, in-4.°, *page* 169. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le

lowando nous paruſſent être d'une ſeule & même eſpèce, nous ne laiſſions pas que de leur conſerver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races diſtinctes & conſtantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires Par ces derniers caractères, on voit que c'eſt en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, ſont communs à ces deux eſpèces, c'eſt-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reſte, ce lowando a les feſſes pelées; la face ſans poil & de couleur de chair, juſqu'au bas où elle eſt noire auſſi bien que le nez; il y a des poils au-deſſus des yeux, en forme de ſourcils. La tête eſt coïffée de grands poils griſâtres, touffus & ſerrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords ſont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains ſont noirs, les ongles un peu longs & en gouttière; la queue eſt d'une médiocre longueur & bien couverte de poils; les cuiſſes & les jambes ſont garnies de poils d'un brun rouſsâtre. Le corps & les bras juſqu'au poignet ſont revêtus de longs poils d'un blanc ſale, & le deſſus du dos eſt d'un poil brun, ce qui lui forme comme une peliſſe qui lui tombe juſqu'aux reins. Cette deſcription

qui

qui n'eſt faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, & je ne la donne que faute de plus amples obſervations : peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant ſa mort, aura-t-il laiſſé dans ſes papiers une deſcription complette de ce même animal qu'il a deſſiné vivant.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oſwanderou* ou *vanderou*, des ſinges blancs qui ont une longue barbe ; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres ſinges amenés du même pays, & en même-temps, euſſent bien ſoutenu la fatigue du voyage : ainſi, l'ouanderou paroît être l'eſpèce la plus délicate des ſinges de Ceylan. M. Marcellus Bleſs ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naiſſent avec cette barbe.

Nous avons auſſi été informés que l'ouanderou, ainſi que le lowando, ſont très-adroits, qu'ils s'apprivoiſent avec peine, & qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorſqu'ils ſont debout, eſt à peu-près de trois pieds & demi.





La Guenon a Long nez.

LA GUENON A LONG NEZ.

Voyez Planche VIII.

CETTE guenon ou ſinge à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliſte, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres eſpèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait eſt un nez large proéminent, aſſez ſemblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à ſon extrémité, & ſur le milieu duquel règne un ſillon qui ſemble le diviſer en deux lobes. Les narines ſont poſées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture eſt grande, & la cloiſon qui les ſépare eſt mince; & comme le nez eſt très-alongé en avant, les narines ſont éloignées des lèvres, étant ſituées à l'extrémité du nez. La face entière eſt dénuée de poil comme le nez; la peau en eſt d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête eſt ronde, couverte, au ſommet & ſur toutes les parties poſtérieures, d'un poil touffu aſſez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil ſont nues, minces, larges, de

couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands & assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande & garnie de fortes dents canines & de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé snr le dos & sur les flancs, orangé sur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses & les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du col & sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses ; sa queue est très-longue & garnie, en-dessus & en-dessous, de poils fauves assez courts ; ses mains & ses pieds nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati, & les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au cabinet du Roi ; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps du museau à l'anus.	1	11	9

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'occiput.	»	5	3
Diſtance du bout du muſeau à l'angle antérieur de l'œil.	»	2	9
Diſtance de l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille.	»	2	»
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.	»	5	6
Longueur du coude au poignet. .	»	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon.	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.	»	8	3
Longueur des ongles du pied. . .	»	»	7
Longueur des ongles de la main. .	»	»	6

LE MACAQUE
A QUEUE COURTE.

Voyez Planche IX, figure 1.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté dans cette planche, que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; & comme ce macaque & le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins,



1. LE MACAQUE À QUEUE COURTE.
2. LE PATAS À QUEUE COURTE.



de grandes rides qui forment des inégalités ſur cette partie & juſqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des calloſités ſur les feſſes qui ſont d'un rouge très-vif, auſſi-bien que le dedans des cuiſſes, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorſqu'il eſt vivant & en bon état de ſanté; car étant tombé malade, elle diſparut entièrement, & après ſa mort (le 7 Février 1778) il n'en paroiſſoit plus aucun veſtige. Il étoit auſſi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refuſoit les careſſes des femmes, & lorſqu'il étoit en liberté, il ſe jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur; ſon nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie ſupérieure, qui étoit occaſionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie poſtérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la poſition de celle qui ſe trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*, in-4.° La face, ainſi que le deſſous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils Le deſſus de la tête & du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le deſſous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en deſſous, & couverts en

dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au cabinet du Roi.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

Voyez Planche IX, figure 2.

Nous avons donné (*Vol. XIV*, in-4.°, *planches xxv* & *xxvi*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc ; nous donnons ici *planche ix figure* 2. la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue eſt beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne ſemble différer du patas à bandeau blanc, que par ce ſeul caractère, nous ne pouvons pas décider ſi c'eſt une eſpèce différente, ou une ſimple variété dans l'eſpèce ; voici la deſcription que nous en avons faite ſur un individu dont la dépouille bien préparée ſe trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à ſon origine, & de deux lignes ſeulement à ſon extrémité, en ſorte que nous ſommes aſſurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui ap-

proche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté *planche VII. figure 2. du Tome VI* *de cette Edition in-*12. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'e trémité est un peu teinte de fauve. Sur la tê & vers les reins le fauve domine, & il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses & des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds & les mains sont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas de la *planche VII, fig.* 2, *Tome VII. de cette Edition in-*12.



I. LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ.
2. LA GUENON COURONNÉE.

LA GUENON

A MUSEAU ALONGÉ (*a*).

Voyez Planche X, figure 1.

CETTE guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine & le ventre où elle est d'un cendré-clair; la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien; mais, indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, & sur-tout par la longueur de sa queue.

(*a*) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page* 187, *planche XXIII.*

LA GUENON COURONNÉE.

Voyez Planche X, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV*, in-4.°, *page* 224, & donné les figures, *planches* XXIX & XXX. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appelloient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, sont bruns à la racine, & d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, & remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins

grand au centre de la couronne, & forme comme un vuide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue & sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, & l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clairsemés; le nez est large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues & d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps & des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses & les jambes sont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le dessous du corps & le dedans des bras & des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains & les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras & noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite

partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, & ne sert point à l'animal pour s'attacher: lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues & des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appellée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.	»	11	»
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	1	3	»
Longueur de la tête.	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.	»	1	3
Largeur des yeux.	»	1	6
Distance entre les yeux.	»	»	4
Largeur des narines.	»	»	5
Longueur de l'oreille.	»	1	5
Largeur de l'oreille.	»	1	1
Hauteur du train de devant. . .	»	7	8
Hauteur du train de derrière. . .	»	8	»
Longueur du coude au poignet. . .	»	3	11

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du poignet au bout des ongles.	»	2	5
Longueur du jarret au talon. . .	»	4	8
Longueur des plus grands ongles. .	»	»	2
Largeur de la main.	»	»	10
Longueur de la main.	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.	»	3	9
Longueur du pied.	»	3	11
Largeur du pied.	»	1	»
Longueur de la queue.	1	2	»
Son épaiſſeur à l'origine du tronçon.	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite, ſous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

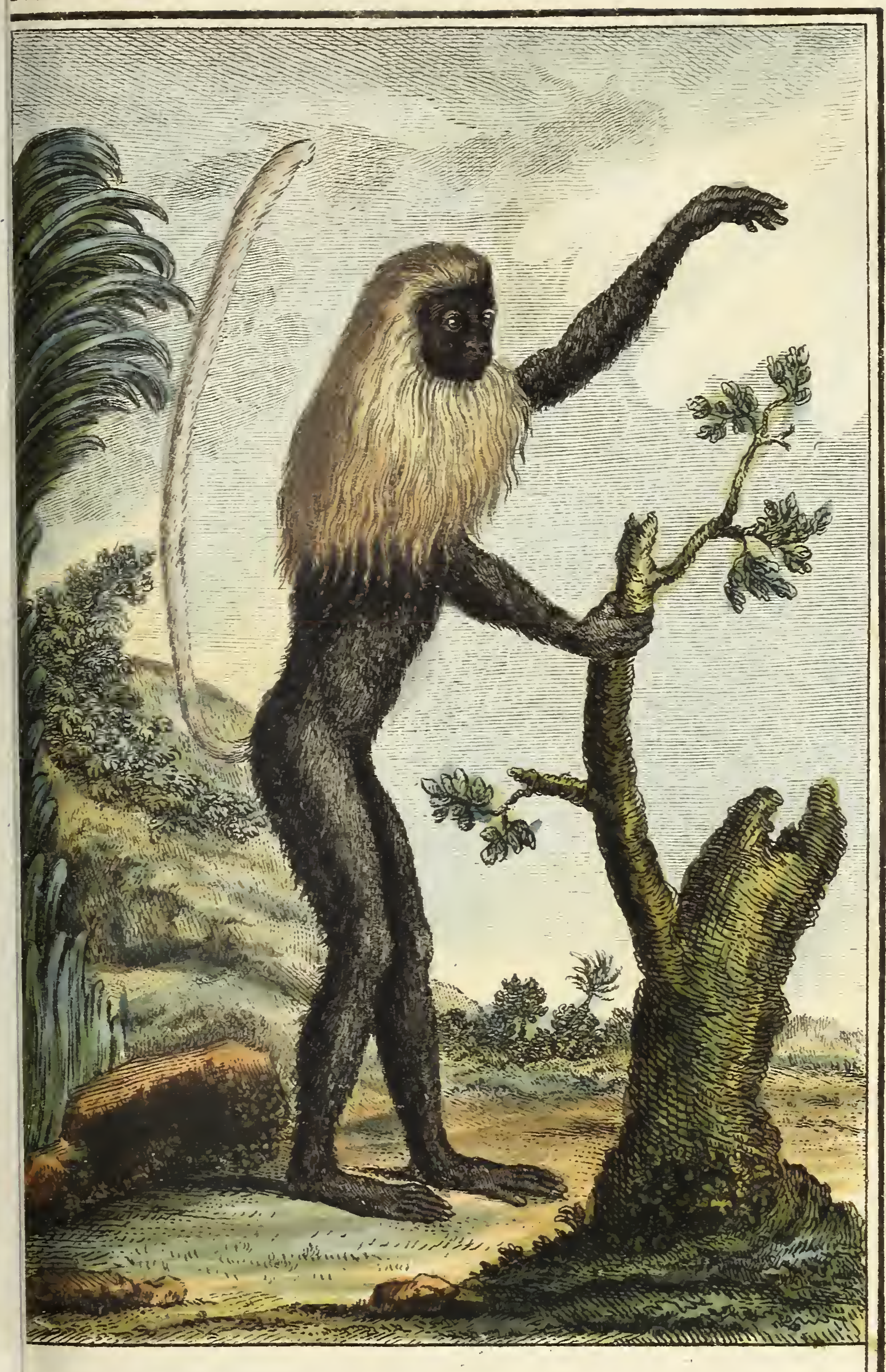
LA GUENON A CAMAIL (*a*).

Voyez Planche XI.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant & d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige & qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra*

(*a*) Full-bottom. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. vol. I, page* 197, *planche* XXIV.



LA GUENON À CAMAIL.



Leone & de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des ſinges, apparemment à cauſe de la beauté de ſes couleurs, & à cauſe de ſon camail qui repréſente une ſorte de diadême; ils eſtiment fort ſa fourrure dont ils ſe font des ornemens, & qu'ils emploient auſſi à différens uſages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle eſpèce de guenon que M. Pennant a décrite (*b*). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui reſſemble par ſes membres déliés, par la longueur & le peu de groſſeur de ſa queue, & ſur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil eſt noir au-deſſus de la tête & ſur les jambes, bai-foncé ſur le dos, & d'un bai très-clair ſur les joues, le deſſous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'eſpèce de la guenon à camail.

(*b*) Bay-monkey. *Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page* 198.

LE BLANC-NEZ (*a*).

NOUS croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appellée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté » à croire que la guenon que quelques voya- » geurs nomment *blanc-nez*, est la même que » celle qu'il a appellée *moustac*; & il se fonde » sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on » voit à la Côte-d'or des singes que les Hol- » landois nomment *blanc-nez*, parce que c'est » la seule partie de leur corps qui soit de cette » couleur; il ajoute qu'ils sont puans & fa- » rouches. Il se peut que ces singes soient les » mêmes que les moustacs de M. de Buffon, » quoique ceux-ci aient la moustache & non » le nez blanc; mais il y en a une autre espèce » en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le » même nom que je lui donne. Son nez est » effectivement couvert d'un poil court, d'un

(*a*) Le blanc-nez *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. page 126, planche XIX, B.*

White-nose monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page 190.*

» blanc très-éclatant, tandis que le reſte de
» ſa face eſt d'un beau noir, ce qui rend ſail-
» lante cette partie, & fait qu'elle frappe
» d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de
» cette eſpèce, dont je ſuis redevable à M.
» Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où
» elle avoit été apportée des côtes de Guinée.
» Ce n'eſt point celle dont parle Artus, car
» elle n'eſt ni puante ni farouche ; c'eſt au
» contraire le plus aimable animal que j'aie
» jamais vu. Il eſt extrêmement familier avec
» tout le monde, & on ne ſe laſſe point de
» jouer avec lui, parce que jamais ſinge n'a
» joué de meilleure grace. Il ne déchire ni
» ne gâte jamais rien ; s'il mord, c'eſt en badi-
» nant, & de façon que la main la plus délicate
» n'en remporte aucune marque. Cependant il
» n'aime pas qu'on l'interrompe quand il
» mange, ou qu'on ſe moque de lui quand il
» a manqué ce qu'il médite de faire ; alors il
» ſe met en colère, mais ſa colère dure peu,
» & il ne garde point de rancune. Il marche
» ſur quatre pieds, excepté quand il veut
» examiner quelque choſe qu'il ne connoît pas ;
» alors il s'en approche en marchant ſur ſes
» deux pieds ſeulement. Je ſoupçonne que c'eſt
» le même dont parle Barbot (*b*), quand il dit
» qu'il y a en Guinée des ſinges qui ont la
» poitrine blanche, la barbe pointue de la

(*b*) Hiſtoire générale des voyages, *tome IV, page* 239, édition de Paris ; *& page* 330, *tome V*, édition de Hollande.

» même couleur, une tache blanche ſur le » bout du nez, & une raie noire autour du » front. Il en apporta un de Bontri qui fut » eſtimé vingt louis d'or, & je n'en ſuis pas » ſurpris; sûrement je ne donnerois pas le » mien pour ce prix. La deſcription de Bar- » bot lui convient fort, à l'exception de la » couleur du corps qu'il dit être d'un gris- » clair moucheté.

» La race de ces guenons doit être nom- » breuſe aux côtes de Guinée; au moins en » voit-on beaucoup aux établiſſemens que les » Hollandois y ont; mais quoique ſouvent » ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Eu- » rope, ils n'ont pas pu y réuſſir. La mienne » eſt peut-être la ſeule qui ait tenu bon contre » le froid de notre climat, & juſqu'à préſent » elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal eſt d'une légèreté étonnante, » & tous ſes mouvemens ſont ſi preſtes, qu'il » ſemble voler plutôt que ſauter. Quand il eſt » tranquille, ſon attitude favorite eſt de repo- » ſer & ſoutenir ſa tête ſur un de ſes pieds de » derrière, & alors on le diroit occupé de » quelque profonde méditation. Quand on lui » offre quelque choſe de bon à manger, avant » que de le goûter, il le roule avec ſes mains » comme un pâtiſſier roule ſa pâte.

Caractères diſtinctifs de cette eſpèce.

» Le blanc-nez a des abajoues & des callo- » ſités ſur les feſſes; la longueur de ſon corps » & de ſa tête pris enſemble, eſt d'environ » treize pouces, & celle de ſa queue de vingt.

» La couleur de la partie ſupérieure de ſon
» corps & de ſa queue, eſt un agréable mê-
» lange d'un vert couleur d'olive & de noir,
» mais où cependant le vert domine. Cette
» même couleur s'étend ſur la partie extérieure
» des cuiſſes & des jambes, où plus elle ap-
» proche des pieds, plus elle devient noire.
» Les pieds ſont ſans poil & tout-à-fait noirs,
» de même que les ongles qui ſont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine & le
» ventre ſont d'un beau blanc, qui s'étend en
» pointe, preſqu'au-deſſous des oreilles. Le
» deſſous de la queue & la partie interne des
» jambes & des bras ſont d'un gris noirâtre.
» Le front, le tour des yeux & des lèvres,
» des joues, en un mot toute la face eſt noire,
» à l'exception de la moitié inférieure du nez,
» remarquable par une tache blanche preſque
» triangulaire qui en occupe toute la largeur,
» & qui ſe termine au-deſſus de la lèvre en
» une eſpèce de pointe, aux deux côtés de
» laquelle ſont poſées les narines un peu obli-
» quement. Les oreilles ſont ſans poils &
» noirâtres; il en part une raie auſſi noire qui
» entoure circulairement toute la partie ſupé-
» rieure de la tête, dont le poil eſt tant ſoit
» peu plus long que celui qui couvre le dos
» & forme une ſorte d'aigrette. Une ligne de
» poils blancs, qui a ſon origine près de l'angle
» poſtérieur de l'œil, s'étend de chaque côté
» au-deſſous des oreilles & un peu plus loin,
» au milieu des poils noirs qui couvrent cette
» partie. La racine du nez & les yeux ſont
» un peu enfoncés, ce qui fait paroître le
» muſeau alongé, quoiqu'il ſoit aplati. Le nez

» eſt auſſi fort plat dans toute ſa longueur ; » ſur-tout dans cette partie qui eſt blanche. Il » n'y a point de poils autour des yeux, ni » ſur une partie des joues ; ceux qui couvrent » le reſte de la face ſont fort courts. Les » yeux ſont bien fendus, la prunelle en eſt » fort grande, & elle eſt entourée d'un cercle » jaune aſſez large pour que le blanc reſte » caché ſous les paupières. Les poils du men- » ton ſont plus longs que ceux des autres par- » ties, & forme une barbe qui eſt ſur-tout » viſible quand l'animal a ſes abajoues rem- » plies de manger. Il n'aime pas à l'avoir » mouillée, & il a ſoin de l'eſſuyer, dès qu'il » a bu, contre quelque corps ſec. Je ne ſau- » rois dire ſi les femelles de cette eſpèce ſont » ſujettes aux écoulemens périodiques ; je » n'en ai pu appercevoir aucune marque dans » celle que j'ai. »


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



LA GUENON A NEZ BLANC PROÈMINENT.

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Voyez Planche XII.

Il y a grande apparence, comme le ſoupçonne M. Allamand, qu'il y a pluſieurs eſpèces de guenons auxquelles on peut donnet le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laiſſer le nom de mouſtac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV*, in-4.°

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau aſſez bien conſervée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit auſſi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même pluſieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du ſexe. Je donne ici la figure de cette guenon mâle, dont voici la deſcription d'après ſa dépouille conſervée au cabinet du Roi.

Ce mâle a ſeize pouces ſept lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui eſt tout blanc, eſt re-

marquable par sa forme & sa couleur ; il est large sans être aplati, & proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête ; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez & au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune,

car la verge étoit petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroiſſoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les teſticules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne ſuffit pas pour juger ſi cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, ſont deux eſpèces réellement diſtinctes, ou ſi l'on ne doit les regarder que comme deux ſimples variétés dépendantes du ſexe; & ce ne ſera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux eſpèces, ou du moins deux variétés conſtantes & appartenant au mâle comme à la femelle.

LE MONA.

Voyez Planche XIII, figure 1.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'eſpèce de la *mone*, à laquelle il reſſemble aſſez par ſa groſſeur & la couleur du poil : il a ſeulement plus de légèreté dans les mouvemens & dans la forme de ſes membres; la tête a auſſi plus de fineſſe, ce qui lui rend la phyſionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure ſur le bord ſupérieur, & ce ſont-là les caractères par leſquels il diffère de la mone; mais au reſte il a comme elle des abajoues, & des calloſités ſur les feſſes. La face eſt d'un gris ardoiſé; le nez plat & large; les yeux ſont enfoncés & l'iris en eſt orangé; la bouche & les mâchoires ſont d'un rouge pâle; les joues ſont garnies de grands poils griſâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaiſſe qui s'étend juſque ſous le menton. On voit au-deſſus des yeux une bande noire qui ſe termine aux oreilles leſquelles ſont aſſez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui eſt recouvert de grands poils griſâtres. On voit ſur le front un bandeau blanc griſâtre, plus large au milieu & en forme de croiſſant. Le ſommet de la tête & le der-



1. LE MONA, 2. LE ROLOWAY OU LA PALATINE


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

rière du cou ſont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps eſt couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes ſont noires, & cette couleur tranche avec celle des faces internes qui ſont blanches, ainſi que tout le deſſous du corps & du cou. La queue eſt très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains ſont tout noirs, ainſi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit ſeize pouces quatre lignes de longueur depuis le muſeau juſqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, ſeize en haut comme en bas, quatre inciſives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté: les deux canines ſupérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reſte, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle eſt même craintive & ſemble peureuſe. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'eſt le même animal auquel Linnéus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (*a*), & encore le même que M. Pennant appelle *ſpotted monkey* (*b*); mais ils ſe

(*a*) M. Schreber, *hiſt. nat. des quadrup. volume I*, *page* 115, *planche XV.*

(*b*) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I*, *page* 186.

ſont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'eſt qu'une variété du coaita d'Amérique, ſapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci eſt une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'eſt point préhenſile.

LE ROLOWAY

OU

LA PALATINE (*a*).

Voyez planche XIII, figure 2.

» La guenon qui est représentée dans la » *planche XIII* (*b*), dit M. Allamand, n'a point » encore été décrite : elle est actuellement » vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue, non-» seulement de tous les habitans de cette » grande ville, mais encore de tous les étran-» gers qui y arrivent; & cela, parce qu'on » voit toujours chez lui plusieurs animaux » rares qu'il fait venir à grands frais des pays » les plus éloignés. Cette guenon lui a été » envoyée des côtes de Guinée, sous le nom » de *roloway* que j'ai cru devoir lui conserver. » C'est un fort joli animal, doux & caressant » pour son maître; mais il se défie de ceux

(*a*) La Palatine. *M. Schreber, volume I, page* 124, *planche XXV*. Palatine Monkey, *M. Pennant, volume I, page* 185.

(*b*) Voyez le *volume XV*, in-4°. de cet ouvrage, édition de Hollande.

» qu'il ne connoît pas, & il ſe met en poſture » de défenſe quand ils veulent s'en approcher » ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue » juſqu'au-deſſus de la tête, eſt d'environ un » pied & demi. Le poil qui couvre ſon dos eſt » d'un brun très-foncé & preſque noir; celui » qui eſt ſur les flancs, les cuiſſes, les jambes » & la tête, eſt terminé par une pointe blan- » châtre, ce qui le fait paroître d'un gris » obſcur. Les poils qui couvrent la poitrine, » le ventre, le contour des feſſes & la partie » intérieure des bras & des cuiſſes, ſont blancs; » mais on aſſure que cette couleur ne leur eſt » pas naturelle, & qu'en Guinée ils ſont d'une » belle couleur orangée qui ſe perd en Europe » & ſe change en blanc, ſoit par l'influence » du climat, ſoit par la qualité de la nourri- » ture. Quand cette guenon eſt arrivée à » Amſterdam, elle conſervoit encore quelques » reſtes de cette couleur orangée, qui ſe ſont » diſſipés peu-à-peu. Le ſieur Bergmeyer en » a reçu une ſeconde depuis quelques mois, » dont la partie interne des cuiſſes eſt entiè- » rement jaune : ſi elle reſte en vie, nous » ſaurons avec plus de certitude ce qu'il faut » penſer de ce changement de couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de forme » preſque triangulaire; leurs yeux ſont aſſez » grands & bien fendus; leurs oreilles ſont » ſans poil & peu éminentes. Un cercle de » poils blanchâtres leur environne le ſommet » de la tête; leur cou, ou plutôt le contour » de la face, eſt auſſi recouvert d'une raie » de longs poils blancs qui s'étend juſqu'aux

» oreilles. Elles ont au menton une barbe de » la même couleur, longue de trois ou quatre » pouces, qui se termine en deux pointes, » & qui contraste singulièrement avec le poil » de la face. Quand elles sont dans une situa- » tion où cette barbe repose sur la poitrine, » & se confond avec ses poils, on la prendroit » pour la continuation de ceux qui forment » le collier; & alors ces animaux vus à une » certaine distance, paroissent avoir autour » du cou une *palatine*, semblable à celles que » les dames portent en hiver, & même je » leur en ai d'abord donné le nom qui se » trouve encore seul sur la planche qui a été » gravée, & dans la table des articles de ce » volume, qui a été imprimée avant que je » susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur » queue égale, pour la longueur, celle de » leur corps, & les poils qui la recouvrent » m'ont paru plus longs & plus touffus que » dans la plupart des autres espèces. Leurs » fesses sont nues & calleuses. J'ignore si elles » sont sujettes aux écoulemens périodiques.

» Jonston a donné dans la *planche* LXI de son » Histoire des quadrupèdes, la figure d'un » singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, » qui paroît avoir quelque rapport à notre » roloway. Je croirois même que c'est le même » animal qu'il a voulu représenter, si la figure » qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise » copie d'une figure plus mauvaise encore du » guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE (*a*).

Voyez Planche XIV, figure 1.

CETTE guenon eſt remarquable par ſa face & ſes mains qui ſont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue ſur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile juſqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque reſſemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps eſt noir, la queue eſt très-longue & ſe termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette eſpèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainſi qu'au babouin que nous avons décrit ſous ce nom. Ses habitudes ſont très-douces; elle demeure dans les bois où elle ſe nourrit de fruits & de bourgeons; lorſqu'on l'a priſe, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui ſont entièrement blanches, mais qui reſſemblent pour tout le reſte à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches eſt aſſez rare.

(*a*) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page* 184, *planche* XXI.



I. LA GUENON À FACE POURPRE.
2. LA GUENON À CRINIERE.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

LA GUENON A CRINIÈRE.

Voyez Planche XIV, figure 2.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le Duc de Bouillon, & elle paroissoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle & il étoit assez privé; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue & toute noire; tout le poil du corps & des jambes est de cette même couleur, & quoique long & luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, & dans son milieu elle est composée

de poils noirs ; elle forme une eſpèce d'enfoncement vers le ſommet de la tête, & paſſe devant les oreilles, en venant ſe réunir ſous le cou avec la barbe. Les yeux ſont d'un brun-foncé ; le nez plat ; & les narines larges & écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la phyſionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire ſupérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par pluſieurs autres caractères. La queue eſt couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrêmité, & longue de vingt-ſept pouces. Le deſſous de la queue près de ſon origine eſt ſans poil, ainſi que les deux calloſités ſur leſquelles s'aſſied cette guenon. Les pieds & les mains ſont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui ſont nus, de même que les oreilles qui ſont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en ſorte qu'on ne les apperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette eſpèce de grande guenon à crinière ſe trouve en Abyſſinie, ſur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacaſſo, il rencontra de grands ſinges auſſi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuſes compagnies.

LA GUENON NEGRE (*a*).

CETTE guenon a été ainſi nommée à cauſe d'une ſorte de reſſemblance des traits de ſa face avec ceux du viſage des Nègres Sa face eſt applatie, & préſente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez juſqu'au bas des joues. Le nez eſt large & applati ; les narines ſont longues & évaſées ; la bouche grande & les lèvres épaiſſes ; les oreilles larges & ſans rebord ſaillant ; le menton & les joues ſont couverts juſqu'aux oreilles de poils aſſez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun ſur la tête, noirâtre ſur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair ſur les cuiſſes & ſur les jambes, clair-ſemé & jaunâtre ſur la poitrine & ſur le ventre. Les ongles ſont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui ſont ronds & applatis. La queue eſt auſſi longue que le corps, & le poil qui la garnit eſt de même

(*a*) Le ſinge-nègre. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page* 131, *planche* XXII, *B.*

Simiolus ceylonicus. *Séba I, tab.* XLVIII, *fig.* 3.

Klein. *Quadrup. page* 88.

Middle-ſized black monkey. *Edwards, glan.* 3, *page* 221, *tab.* CCCXI.

Negro monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page* 191.

couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin & n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert, Séba, Edwards & d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



LE DOUC VU PAR LE DOS.

ADDITION

A L'ARTICLE DU DOUC.

Voyez Planche XV.

Nous donnons ici la figure du douc vu par-derrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue par-devant, *volume XIV*, in-4°., *planche LXI.* Cet animal eſt ſi ſingulièrement habillé, que nous avons cru devoir le repréſenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'hiſtorique à ajouter à ce que nous en avons dit.

FŒTUS DE GUENON.

NOUS avons cru devoir donner ici (*pl. XVI*) la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'eſprit-de-vin, & que nous avons fait deſſiner pour qu'on puiſſe en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait repréſenter dans le *volume III*, in-4°., *planches VI* & *VII*. Nous euſſions bien deſiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correſpondans n'ont pu nous ſatisfaire à cet égard.



FŒTUS DE GUENON.




BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

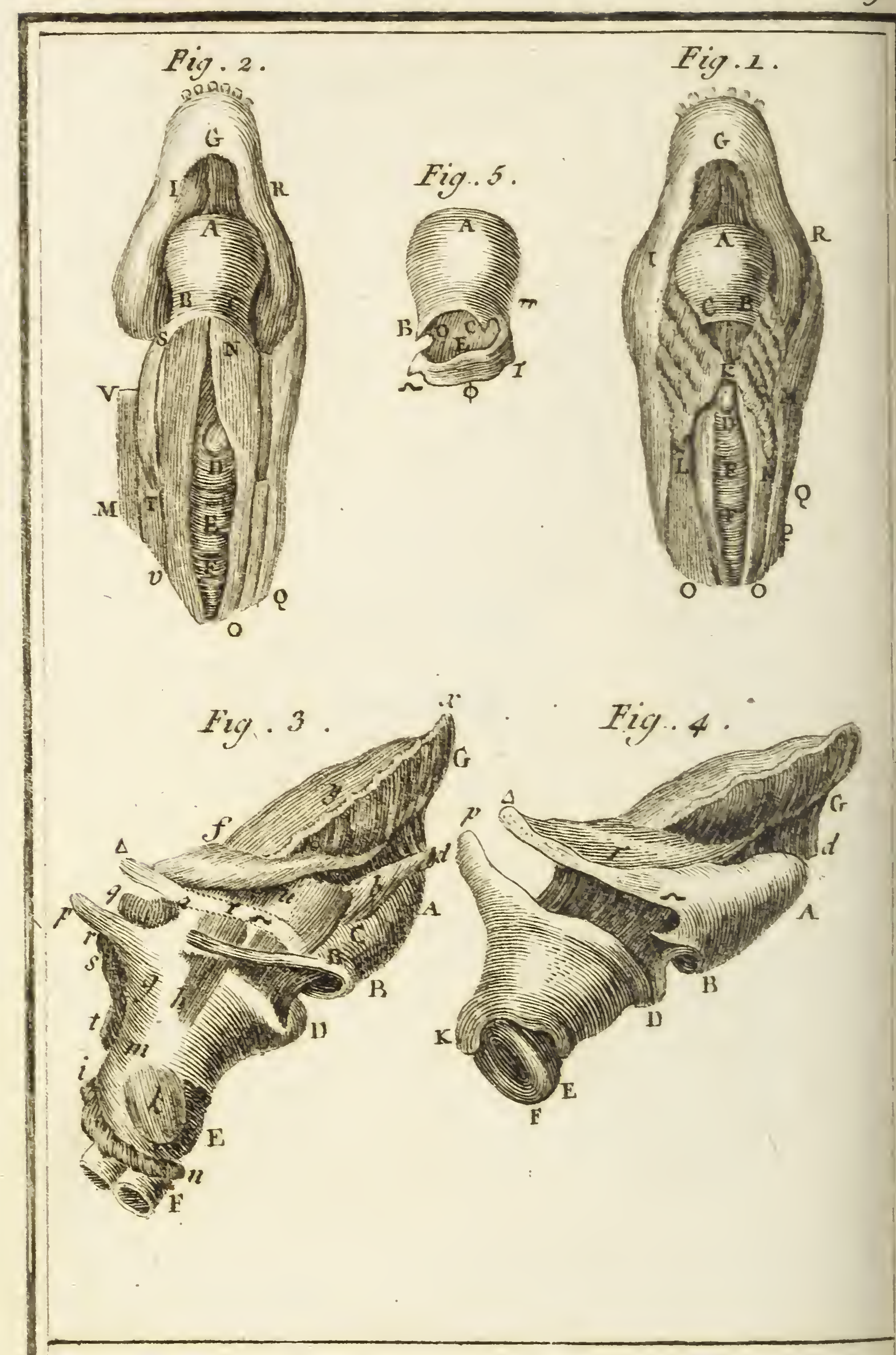


L'ALOUATTE.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



LE HURLEUR.



POCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATTE

SAPAJOUS.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ALOUATTE.

Voyez Planches XVII, XVIII & XIX.

L'on trouvera ici (*pl. XVII*) la figure du grand ſapajou que nous avons appelé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne ſinge rouge : on le déſigne auſſi aſſez communément ainſi que l'ouarine, par la dénomination de ſinge hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage; & nous l'avons fait deſſiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poiſſonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Bréſil, ne ſe trouve point à la Guyanne, & nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge eſt au contraire très rare au Bréſil, & très commun dans les terres voiſines de Cayenne.

Ce grand ſapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en eſt

fort desséchée. La face est sans poil, le nez est applati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves & clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, & il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses & plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; & entre les incisives & les canines supérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts, relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que

que treize ou quatorze lignes. Les bras ſont bien couverts de poils ſur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure eſt preſque ſans poil, & nous ne ſavons ſi ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau deſſéchée. La couleur générale du poil de ce ſapajou l'a fait nommer *ſinge rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'oppoſition des couleurs des différens endroits où le poil eſt d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes rouſsâtres, & cette couleur domine ſur la barbe, ſur la tête & ſur l'intérieur des cuiſſes. Les bras, depuis le coude juſqu'au poignet, ſont d'un roux très foncé qui domine ſur le fauve au-dedans du bras, lequel eſt néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil ſous le ventre eſt du même fauve que ſur les reins; mais ſur la partie de la poitrine voiſine du cou, il eſt mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue eſt longue d'un pied ſept pouces & demi, ſur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de groſſeur, & n'eſt revêtue par-deſſous que d'une peau ſans poil ſur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en ſert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choſes qu'il veut amener à lui, comme le font les autres ſapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, ſont plus petits que celui-ci : au reſte, cette queue dont la peau eſt très brune, eſt couverte en-deſſus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on pourſuit ces animaux à la chaſſe, & la chair n'en eſt pas abſolument

mauvaise à manger, quoique toujours très dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts ; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort ; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve & dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés & presque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos & prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste & morne, & ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément des singeries ; ils portent ordinairement la tête basse & ne se remuent qu'avec lenteur & nonchalance ; ils s'accrochent très souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur & influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité ; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts ; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux

heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier ; & ce cri qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement & pendant long-temps l'air qu'ils rendent ensuite peu-à-peu, & ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme ; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent ; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais & sinueux, se rétrécissant & s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée & à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. » Les alouattes habitent les forêts humides qui sont près des » eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes » savannes noyées, & jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guyanne. Ils vont » en petit nombre, souvent par couples & » quelquefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est » bien capable d'inspirer de la terreur ; il » semble que les forêts retentissent des hur-

» lemens de toutes les bêtes féroces raſſem-
» blées. C'eſt ordinairement le matin & le
» ſoir qu'ils font ce bruit; ils le répètent
» auſſi dans le cours de la journée, & quel-
» quefois pendant la nuit. Ce râlement eſt
» ſi fort & ſi varié, que l'on juge ſouvent
» qu'il eſt produit par pluſieurs de ces ani-
» maux, & l'on eſt ſurpris de n'en trouver
» que deux ou trois, & quelquefois de n'en
» voir qu'un ſeul. L'alouatte vit rarement
» long-temps en captivité. Le mâle eſt plus
» gros que la femelle; celle-ci porte ſon
» petit ſur ſon dos.

» Rien n'eſt plus difficile à tuer que ces
» animaux; il faut leur tirer pluſieurs coups
» de fuſil pour les achever, & tant qu'il leur
» reſte un peu de vie, & quelquefois même
» après leur mort, ils demeurent accrochés
» aux branches par les pieds & la queue.
» Souvent le chaſſeur s'impatiente de perdre
» ſon temps & ſes munitions pour un auſſi
» mauvais gibier; car, malgré le témoignage
» de quelques voyageurs, la chair n'en eſt
« pas bonne; elle eſt preſque toujours d'une
» dureté exceſſive, auſſi eſt-elle exclue de
» toutes les tables : c'eſt uniquement le beſoin
» & la privation des autres mets, qui en font
» manger aux habitans peu aiſés & aux vo-
» yageurs. »

J'ai dit, *volume XV*, in-4°., *page* 13, que j'ignorois ſi les femelles ouarines étoient ſujettes à l'écoulement périodique, & que je préſumois qu'il n'y avoit que les ſinges, les babouins & les guenons à feſſes nues, qui fuſſent ſujettes à cet écoulement. Cette pré-

ſomption étoit peut-être bien fondée, car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être aſſuré qu'aucune femelle dans les grands & les petits ſapajous & dans tous les ſagouins, n'eſt ſujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les ſapajous & les ſagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent ſur le dos leurs petits qui les embraſſent étroitement, & que lorſque l'on tue la mère, le petit tombant avec elle, ſe laiſſe prendre; c'eſt même, ſelon lui, le ſeul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces obſervations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une phyſionomie triſte & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent aſſez inſolemment beaucoup de deſir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces ſapajous hurleurs, M. Camper, très ſavant anatomiſte, qui s'eſt occupé de la comparaiſon des organes vocaux dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les ſinges, m'écrit au ſujet de l'alouatte dans les termes ſuivans (*a*).

» J'ai trouvé dans le XVme. volume de
» votre excellent ouvrage ſur l'hiſtoire natu-
» relle, la deſcription d'un os hyoïde, *page*
» 81, *n°.* 1444, qui appartient à l'alouatte,
» & de près de huit pouces de circonféren-
» ce, &c.

(*a*) Lettre écrite par M. Camper à de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 Novembre 1778.

» Mon ardeur pour disséquer cet animal
» fut d'autant plus animée, que vous me
» paroissiez beaucoup desirer de connoître la
» conformation singulière de cette partie (*b*).

» M. Vicq d'Azir eut la bonté de me faire
» voir deux os pareils, lorsque j'étois à Paris
» en 1777; le plus grand de ces os avoit un
» peu plus de huit pouces de circonférence...
» & je le dessinai avec empressement.... Je
» vis bien que la caisse osseuse, quoique très
» mince, étoit la base de la langue; j'y dis-
» tinguai même les articulations qui avoient
» servi aux cornes de cet os; mais je ne
» comprenois rien de sa situation, ni de sa
» connexion avec les parties voisines...

» Curieux de connoître un animal si extraor-
» dinaire, je fis des recherches pour le trou-
» ver; mais personne, même dans toute la
» Hollande, ne possédoit ce singe, quoique
» nous soyons très à portée de l'avoir de
» Surinam & de nos autres colonies de la
» Guyanne, où il se trouve en très grand
» nombre; cependant je le trouvai à la fin,
» au mois d'octobre de cette année 1778, à
» Amsterdam, chez M. le docteur Clokner,
» naturaliste célèbre, dont vous connoîtrez
» le mérite par les additions que M. le pro-
» fesseur Allamand a ajoutées à l'édition Hol-
» landoise de votre ouvrage.

» Retourné en Frise à ma campagne, je
» me mis en devoir de satisfaire ma curiosité
» en disséquant l'organe de la voix de cet
» animal singulier...... & je vais, Monsieur,

(*b*) *Volume XV*, in-4°. *page* 82.

» vous faire part de mes obſervations à ce
» ſujet, en vous envoyant la copie de mes
» deſſins anatomiques, afin de vous donner
» avec plus de préciſion, une idée de la
» ſtructure de cette partie intéreſſante.

» L'animal avoit depuis l'occiput juſqu'à
» l'origine de la queue, quinze pouces de
» longueur, & douze pouces depuis la mâ-
» choire inférieure, vers l'os pubis. La queue
» étoit longue de vingt-deux pouces, y com-
» pris la partie prenante qui l'étoit de dix.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Largeur de la tête depuis l'occiput » juſqu'à l'extrémité du muſeau.	»	4	6
» Largeur de la mâchoire inférieure.	»	2	»
» Longueur de l'os du bras. . . .	»	6	»
» Longueur du cubitus.	»	5	6
» Longueur de la paume de la main.	»	1	6
» Longueur des doigts.	»	2	3
» Longueur des cuiſſes.	»	6	»
» Longueur des jambes.	»	6	»
» Longueur de la plante du pied. .	»	3	6
» Longueur des orteils.	»	1	6

» La couleur du poil & la forme de toutes
» les parties du corps & des membres, étoient
» comme vous les avez décrites dans votre
» *XVe. volume.*

» Les dents inciſives ſont très petites, ainſi
» que les canines, & le muſeau eſt aſſez court.

» Les quatre premières figures (*c*) repré-
» ſentent l'organe de cet alouate; la cinquiè-

(*c*) Voyez la *planche XIX.*

» me, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr m'a
» fait présent.

» La première & la seconde donnent les
» glandes & les muscles du cou, la tête étant
» couchée sur la table. Toutes ces parties
» sont de grandeur naturelle.

» Dans la troisième & la quatrième figure,
» on voit l'organe de la voix en profil, &
» détaché du cou. J'ai donné, autant que je
» l'ai pu, les mêmes caractères aux parties
» analogues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure première.* A, B, C est la base de
» l'os de la langue, couverte par les muscles
» miiloyoïdiens qui ne paroissent presque pas,
» à cause de leur délicatesse & de la trans-
» parence qu'ils avoient acquise dans l'esprit-
» de-vin dans lequel l'animal avoit été con-
» servé.

» I, G, H, les deux branches de la mâ-
» choire inférieure couvertes par les massé-
» tères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien; E, le cricoï-
» dien; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes sub-
» maxillaires très considérables, & unies par-
» devant en K.

» O, P, M, & O 4, les sternomastoïdiens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi*
» *colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens : N, O, les
» sterno-hyoïdiens.

» *Figure* 2, A, B, C, D, E, F, G, I,
» N, O, Q, R, comme dans la première
» figure.

» S, T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion
» est

» eſt dans l'échancrure de la baſe de l'os hyoï-
» dien B, Θ, Ω, *figure* 5.

» T, O, le ſterno-thyroïdien, dont l'autre
» partie monte de W en V. L'intervalle entre
» B, C, D, dépend de ce que la tête fut
» relevée en haut ſur la table. Dès que la tête
» forme un angle droit avec le cou, l'émi-
» nence du cartilage thyroïdien s'applique à
» l'échancrure de la baſe de l'os hyoïde,
» comme on le verra dans la 3e. *figure*.

» *Figure* 3, A, B, C, D, E, F, G, comme
» dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuſe de la corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

» a, B, ſtylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, buſſo-gloſſe.

» Γ, Ω, u, cérato gloſſe.

» Δ, f, u, e, ſtylo-gloſſe; G, e, b, d,
» génio-gloſſe; b, c, d, génio-hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en *n* avec
» celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œſophage.

» y, x, langue dont le bord eſt ondoyé
» par les dents qui y ont imprimé leurs
» veſtiges.

» q, r, l'épiglotte : *r* le petit cartilage
» entre cette partie & la pointe de l'aryté-
» noïdien ſ, t.

» *Figure* 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p,
» K, K, E, Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans
» la *figure* 3. On y voit le cartilage thyroïdien

» a deux eſpèces d'alouattes, & que la ſeconde » eſt très probablement près de deux fois plus » grande que celle dont nous venons de » donner la deſcription : la grandeur de la » caiſſe oſſeuſe ſemble autoriſer cette con- » jecture. Le corps ſera donc de deux pieds » & demi, ce qui fait pour un tel animal » déjà une taille giganteſque, ſur-tout lorſ- » qu'il ſe tient debout ſur ſes deux jambes » poſtérieures, longues auſſi de deux pieds & » demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper eſt très-juſte ; car il y a des alouattes & des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorſqu'ils ſont debout ; & il eſt à deſirer que ce célèbre anatomiſte réuniſſe dans un ſeul ouvrage toutes les obſervations qu'il a faites ſur les organes de la voix & de l'ouie, & ſur la conformation de pluſieurs autres parties intérieures de différens animaux.

ADDITION

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaer dit, *page* 5 de la deſcription qu'il a faite de cet animal, qu'il eſt étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux auſſi connu que les ſinges, l'ancien nom de *ſinge* qu'on lui donne par-tout. La réponſe eſt aiſée : je ne leur ai point ôté le nom général de *ſinge*, je l'ai ſeulement affecté de préférence aux eſpèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant ſur leurs deux pieds, reſſemblent le plus à l'homme ; & ce n'eſt que pour diſtinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai diviſés par cinq noms génériques ; ſavoir, les ſinges, les babouins, les guenons, les ſapajous & les ſagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, & les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Voſmaër, » qui ait pris la peine de bien repréſenter le » coaita, *Volume XV*, in-4.°, *planche 1*. Cependant en le comparant avec la figure qu'il en » donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il eſt un » peu trop maigre, que la face eſt trop saillante, & que le deſſinateur a trop alongé le

» museau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant ; que M. de Sève l'a dessiné ; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature ; ainsi, la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop alongé : en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto*, dont M. Vosmaër donne la description étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, *page* 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, » dit-il, assurer M. de Buffon, que le diana » n'a point la queue prenante, puisque nous » l'avons vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linneus, soit l'exquima de Marcgrave : & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous & des coaita, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, & non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien

trouvé qui ſoit eſſentiellement différent de la nôtre, ſinon que ſon coaita étoit auſſi gras que le nôtre étoit maigre, & que M. Voſmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de ſinge.

Nous devons ſeulement ajouter à ce que nous avons écrit ſur le coaita, que c'eſt le plus laid de tous les ſapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les eſpèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun.* Sa queue dégarnie de poil en deſſous, vers l'extrémité, lui ſert de main; lorſqu'il ne peut atteindre un objet avec ſes longs bras, il a recours à ſa queue, & ramaſſe les choſes les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, &c. Il ſemble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en eſt délicat, car il ſaiſit avec ſa queue pluſieurs choſes différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, ſans détourner la tête pour y voir. Au reſte, dans quelque ſituation qu'il ſe tienne, ſa queue eſt toujours accrochée, & il ne reſte que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de priſe.

Cet animal s'apprivoiſe aiſément, mais il n'a nulle gentilleſſe. Il eſt peu vif, toujours triſte & mélancolique; il ſemble éviter la vue des hommes; il penche ſouvent ſa tête ſur ſon eſtomac, comme pour la cacher: lorſqu'on le touche alors, il regarde en jettant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui préſente quelque choſe qu'il aime,

il fait entendre un cri doux qui témoigne ſa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuſes, & ſe livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils caſſent des branches qu'ils jettent ſur les hommes, & deſcendent à terre pour les mordre, mais un coup de fuſil les diſperſe bientôt. Ces coaitas ſauvages ſont ordinairement très-gras, & leur graiſſe eſt jaune, mais ils maigriſſent en domeſticité. Leur chair eſt bonne & préférable à celle de toutes les autres eſpèces de ſapajous; néanmoins ils ont l'eſtomac, les inteſtins & le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles & blancs. Ils ſont auſſi très-délicats & ſupportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid; c'eſt probablement par cette raiſon & par ſa longue domeſticité, que le coaita dont nous avons donné la deſcription & la figure, étoit maigre & avoit le viſage alongé.

Les grands ſapajous noirs que M. de la Borde indique ſous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, ſont, ſelon lui, plus gros que les alouattes ou grands ſapajous rouges. Il dit qu'ils ne ſont point timides : qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une eſpèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorſqu'il y en a un de bleſſé & qu'il crie, les chaſſeurs

doivent ſe retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils ſautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils ſe battent ſouvent entr'eux. Ils vivent & ſe nourriſſent comme les alouattes ou grands ſapajous rouges; ils s'apprivoiſent aiſément, mais ils ſont toujours mornes & triſtes. Lorſqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour ſe garantir du coup (*a*).

(*a*) Note communiquée par M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination *d'espèce rare de singe voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire & la description, *volume XV*, in-4.°, *page* 37, *planche* IV. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins; ainsi, cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, & je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur & siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque*, & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment

mikou ou *méékoé.* Bien loin d'être rares, ce ſont les plus communs, les plus adroits & les plus plaiſans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il eſt aſſez difficile de déterminer ſi ces différences conſtituent des eſpèces vraiment diſtinctes; on en peut dire autant des ſaïs. Il y a cependant dans les ſajous une différence qui pourroit bien faire eſpèce; l'on en voit dont la taille eſt incomparablement plus grande, & qui ont ſur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, & dont nous donnerons ci-après la deſcription ſous ſon vrai nom de *ſajou cornu.*

La chair des ſajous eſt meilleure que celle de l'alouatte, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont auſſi des vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un ſifflement fort & monotone, qu'ils répètent ſouvent; ils crient lorſqu'ils ſont en colère, & ſecouent très-vivement la tête en articulant auſſi vivement ces trois ſyllabes, *pi*, *ca*, *rou.*

Ils vivent de fruits & de gros inſectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorſqu'ils ſont apprivoiſés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent ſoigneuſement les araignées dont ils ſont très-friands. Ils ſe lavent ſouvent les mains, la face, & le corps avec leur urine. Ils ſont mal-propres, laſcifs & indécens; leurs tempérament eſt auſſi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorſqu'ils s'échappent, ils

briſent, bouleverſent & déchirent tout : ils ſe ſervent de leur queue pour s'accrocher & ſaiſir, mais avec beaucoup moins d'adreſſe que les coaitas.

Comme ce ſapajou s'appelle à la Guyanne *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé ſous ce nom les notices ſuivantes. Il dit « qu'il y en a » quatre ou cinq eſpèces, & qu'ils ſont très- » communs à Cayenne ; que de tous les ani- » maux de ce genre, ce ſont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maiſons ; qu'on en » voit fréquemment dans les grands bois, ſur- » tout le long des rivières ; qu'ils vont tou- » jours par troupes nombreuſes de plus de » trente, & qu'ils ſont farouches dans les bois, » & très-doux lorſqu'ils ſont apprivoiſés. On » remarque auſſi qu'ils ſont naturellement » curieux ; on peut les garder ſans les con- » traindre ni les attacher. Ils vont par-tout & » reviennent d'eux-mêmes ; mais il eſt vrai » qu'ils ſont incommodes, parce qu'ils déran- » gent toutes les petites choſes qu'ils peuvent » déplacer. Il y en a qui ſuivent leur maître » par-tout. Les Indiens qui ſont très-froids » & très-indifférens ſur toutes choſes, aiment » néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent » ſouvent leurs canots pout les regarder faire » des cabrioles ſingulières, & ſauter de bran- » ches en branches ; ils ſont doux & badins » dès qu'ils ſont apprivoiſés. Il y en a au moins » cinq eſpèces dans la Guyanne, qui ne paroiſ- » ſent différer que par des variétés aſſez légè- » res ; cependant elles ne ſe mêlent point » enſemble. En peu de temps ils parcourent

» une forêt ſur la cime des arbres ; ils vont
» conſtamment dormir ſur certaines eſpèces
» de palmiers, ou ſur les comberouſes, eſpèce
» de roſeau très-gros. On en mange la chair à
» Cayenne. »

LE SAJOU NEGRE.

Voyez Planche XX, figure 1.

Aux différens ſapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la deſcription & les figures ſous les noms de ſajou brun, *volume XV*, in-4.°, (*planche IV*); ſajou gris (*planche V*); ſaï (*planche VIII*); ſaï à gorge blanche, (*planche IX*), & ſaï miri (*planche X*), nous devons ajouter le ſapajou ou ſajou nègre dont nous donnons ici la figure, & qui nous paroît être une variété conſtante dans l'eſpèce des ſajous.



I. LE SAJOU NÈGRE. 2. LE SAJOU CORNU.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

LE SAJOU CORNU (*a*).

Voyez Planche XX, figure 2.

CET animal dont nous donnons ici la figure est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, & qui ont seize lignes de longueur, & sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, & son museau épais & couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, & la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun & de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou & le dos une raie brune qui

(*a*) Simia fatuellus. *Linn. syst.* 42.

Horned monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page* 206.

Le sapajou cornu. *M. Brisson, quadrup.* 138.

Le sapajou cornu. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. page* 145.

ſe prolonge juſqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il eſt d'un fauve foncé, ainſi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre ſur les bras, depuis l'épaule juſqu'au coude, ainſi que ſous le cou & ſur une partie de la poitrine. Au-deſſous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant eſt couverte de poils noirs mêlés de rouſsâtre; celui du front, des joues & des côtés de la tête eſt blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a ſur l'occiput des poils noirs ſemblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe ſur l'extrémité du cou. Les oreilles ſont grandes & dénuées de poil; celui du deſſus des pieds & des mains eſt de couleur noire. Le pouce eſt plat, & tout les ongles ſont recourbés en forme de gouttière.

De tous les ſapajous, le ſapajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV*, in-4.°, eſt celui qui a le plus rapport avec le ſajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes ſur la tête : ils ſe reſſemblent tous deux par le noir qui eſt ſur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue; ſeulement le ſajou brun a plus de jaune ſur le bras & le deſſous du corps.

ADDITION

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES obſervateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont aſſuré que les ſapajous que j'ai nommé ſaïmiris, vivent en troupes nombreuſes, & que quoiqu'ils ſoient fort alertes, ils ſont cependant moins vifs que les petits ſagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils aſſurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui ſouvent les fait mourir. Néanmoins ces ſaïmiris ne ſont pas auſſi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont réſiſté à une traverſée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce ſont de tous les ſapajous ceux qui ſe ſervent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil ſur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des eſpèces ni même des races différentes.

SAGOUINS.

L'YARQUÉ,

ESPECE DE SAKI.

Voyez Planche XXI, figure 1.

Nous donnons ici la figure d'un ſaki ou ſagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du ſaki repréſenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume in-4.°, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur diſtribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainſi que le devant du corps blanc, en ſorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens ſexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même eſpèce que nous avons appellée ſaki, & c'eſt peut-être ſon véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a » les côtés de la face blancs, le poil noir, » long d'environ quatre pouces; la queue » touffue comme celle du renard, longue



I. LE YARQUÉ ESPÈCE DE SAKI.

2. LE SAGOUIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

» d'environ un pied & demi, avec laquelle il » ne s'accroche pas. Il eſt aſſez rare & ſe tient » dans les brouſſailles. Ces animaux vont en » troupes de ſept à huit & juſqu'à douze. Ils » ſe nourriſſent de goyaves, & de mouches à » miel dont ils détruiſent les ruches, & man- » gent auſſi de toutes les graines dont nous » faiſons uſage. Ils ne font qu'un petit que la » mere porte ſur le dos. » Ils ſifflent comme les ſapajous, & vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette eſpèce.

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

SINGE DE NUIT.

Voyez Planche XXI, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'un ſagouin dont l'eſpèce eſt voiſine de celle du ſaki, & que l'on appelle à Cayenne, *ſinge de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainſi que du ſaki dont nous avons donné la deſcription & la figure, *volume XV*, in-4.°, *page* 88 *& planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la diſtribution & la teinte des couleurs du poil, qui eſt auſſi beaucoup plus touffu dans le ſagouin appelé *ſinge de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, &, ſelon ce naturaliſte, l'eſpèce en eſt aſſez rare.

C'eſt une eſpèce particulière dans le genre des ſagouins. Il reſſemble au ſaki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par ſa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue. . . .	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	11	3
Et avec le poil.	»	12	7

La tête eſt petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine ſur le corps & les jambes, parce que ces poils qui ſont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête reſſemble beaucoup à celle des autres ſakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloiſon & la forme de la face. Il y a au-deſſus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-deſſous des yeux, couvre les joues, s'étend ſur le cou, le ventre & les faces intérieures des jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui eſt groſſe & fort touffue, finit en pointe à ſon extrémite. Les pieds de derrière & de devant ſont brunâtres, & couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des poils qui couvrent la tête.	»	1	6
Longueur des poils qui ſont ſur le dos & ſur les côtes.	»	3	»
Longueur des poils du ventre. . .	»	1	3
Longueur des poils de la queue. .	»	2	3

LE TAMARIN NEGRE.

Voyez Planche XXII, figure 1.

Nous donnons ici la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII*, *volume XV*, *in-4.°*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir ; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule & même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, & qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mere porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, & ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, & néanmoins



I. LE TAMARIN NEGRE. 2. LE PETIT MAKI GRIS.



ce ſont peut-être de tous les ſagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils ſont colères, & mordent quelquefois aſſez cruellement lorſqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent aſſez volontiers ſur les épaules & ſur la tête des perſonnes qu'ils connoiſſent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils ſe plaiſent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'aviſent quelquefois de tirer leur langue qui eſt de couleur rouge, en faiſant en même-temps des mouvemens de tête ſinguliers. Leur chair n'eſt pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,

ADDITION

A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Voyez Planche XXIII, figure 1.

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits ; car celui dont je donne ici la figure, étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles ; ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon* Il ne différoit du



1 Le Grand Mongous.
2 Espece de Maki


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux, & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la *planche* XXVI, *volume XIII*, in-4.°, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes & séparées.

LE MOCCOCO.

Les moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, & paroissent plus sensibles ; ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très doux & même caressans ; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, & ils étendent les bras en regardant cet astre ; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. » J'en ai nourri un, dit M. de Mannoncourt, » pendant long-temps à Cayenne, où il avoit » été apporté par un vaisseau venant des » Moluques : ce qui me détermina à en faire » l'emplete, ce fut sa constance à ne pas » changer de situation devant le soleil. Il » étoit sur la dunette du vaisseau, & je le » vis pendant une heure, toujours étendant » les bras vers le soleil, & l'on m'assura » qu'ils avoient tous cette même habitude » dans les Indes orientales ».

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Mannoncourt, vient de ce que ces animaux sont très frileux. Le mongous que

j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenoit toujours assis très près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer de plus près; ainsi, je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

Voyez Planche XXII, figure 2.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar, par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue est très longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ses attitudes & la légèreté de ses mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, & quatre sous le ventre; tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre & de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite.	»	10	3
Suivant la courbure du corps. . .	1	2	»

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. . . .	"	2	5

La tête est fort large au front & fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit & ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & saillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur. . .	"	"	9
Largeur.	"	"	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en-bas & arrondies au bout; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	"	1	4
Les doigts en sont minces & alongés; les deux du milieu qui sont les plus grands ont.	"	1	"
Les deux autres qui sont les plus courts n'ont que.	"	"	4
Le pouce a	"	"	5 ½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts. .	"	2	8
Le second doigt externe, qui est le le plus grand, a	"	"	9
Le pouce, qui est large & plat. .	"	"	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince & crochu ; les autres ont l'ongle plat & alongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPECE DE MAKI.

Voyez Planche XXIII, figure 2.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître son corps large & gros. La tête est large, assez petite & courte ; il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux sont très gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très élevé comme dans le moccoco, *volume XIII*, in-4°., *planche XXII*. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux

pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux & une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand & assez gros, avec un ongle large, mince & plat; ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras & des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses & une partie des jambes: un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras & des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.



1 Le Loris du Bengale

2 Tête et Dent du Loris

LE LORIS DE BENGALE.

Voyez Planche XXIV, figure 1.

Nous donnons ici ſous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une eſpèce voiſine de celle du loris dont nous avons donné l'hiſtoire, la deſcription & la figure (*volume XV*, in-4°.). Nous avons fait copier la figure de celui-ci ſur la gravure que M. Voſmaër en a donnée (*planche VI*) ſous le nom de *pareſſeux pentadactyle du Bengale*: il en donne une deſcription que je crois devoir rapporter ici. » On peut » ſuffiſamment juger de la grandeur de cet » animal, ſi je dis que ſa longueur depuis le » ſommet de la tête juſqu'à l'anus, eſt de » treize pouces. La figure qu'on en donne » ici, & qui eſt très exacte, montre quelle » eſt la conformation de tout le corps. Il a » la tête preſque ronde, n'ayant que le mu- » ſeau qui ſoit un peu pointu. Les oreilles » ſont fort minces, ovales & droites, mais » preſqu'entièrement cachées ſous le poil » laineux, & en dedans auſſi velues. Les » yeux ſont placés ſur le devant du front, » immédiatement au-deſſus du nez & tout » proche l'un de l'autre; ils ſont parfaitement » orbiculaires & fort gros à proportion du » corps; leur couleur eſt le brun obſcur. La » prunelle étoit fort petite de jour, quand

» on éveilloit l'animal, mais elle grossissoit
» par degrés à un point considérable Lorsqu'il
» s'éveilloit le soir, & qu'on apportoit la chan-
» delle, on voyoit également cette prunelle
» s'étendre & occuper à peu-près toute la
» rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en
» devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du
» museau quatre dents incisives, étroites &
» plates, suivies des deux côtés d'une plus
» grande, & enfin deux grosses dents canines.
» Après la dent canine viennent de chaque
» côté encore deux dents rondes & pointues,
» faisant ainsi en tout douze dents. Du reste,
» pour autant que j'ai pu voir dans le museau,
» il y a de chaque côté deux ou trois mâ-
» chelières. La mâchoire supérieure n'a au-
» devant, dans le milieu, que deux petites
» dents écartées; un peu plus loin, deux
» petites dents canines, une de chaque côté,
» encore deux dents plus petites & deux ou
» trois mâchelières, ce qui fait en tout huit
» dents, sans compter les mâchelières. La
» langue est passablement épaisse & longue,
» arrondie au-devant & rude.

» Le poil est assez long, fin & laineux,
» mais rude au toucher. Sa couleur est en
» général le gris ou cendré jaunâtre clair, un
» peu plus roux sur les flancs & aux jambes.
» Autour des yeux & des oreilles, la cou-
» leur est aussi un peu plus foncée, & depuis
» la tête tout le long du dos règne une raie
» brune.

» Cet animal a une apparence de queue
» d'environ deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant ſont au
» nombre de cinq; le pouce eſt plus gros que
» les autres doigts dont celui du milieu eſt
» le plus long; les ongles ſont comme ceux
» de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière ſont con-
» formés de même, à l'exception que dans
» ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur eſt fort
» long, & ſe termine en pointe aigüe. Les
» doigts me paroiſſent tous avoir trois arti-
» culations; ils ſont tant ſoit peu velus en
» deſſus, mais ſans poil en deſſous, & garnis
» d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant eſt d'en-
» viron ſix pouces, & celle des pieds de der-
» rière, d'environ huit pouces. Il m'a paru
» être du ſexe maſculin. »

Par l'inſpection de la figure, ainſi que par la deſcription de M. Voſmaër, il me paroît que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le pareſſeux de Bengale, approche plus de l'eſpèce du loris, que de celle d'aucun autre animal, & que ces deux loris ſe trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de pareſſeux, ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent ce nom de pareſſeux, & qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Voſmaër, qui n'eſt pas de ce ſentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page* 7, « M. de Buffon nie que l'animal
» qu'on nomme proprement pareſſeux, ſe
» trouve dans l'ancien monde, en quoi il ſe
» trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun ani-

mal *qu'on nomme proprement pareſſeux*; j'ai ſeulement dit que l'unau & l'aï, qui ſont deux animaux auxquels on donne également le nom de pareſſeux, ne ſe trouvent en effet que dans le nouveau continent, & je perſiſte à nier auſſi fermement aujourd'hui que ces deux animaux ſe trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Voſmaër dit « que Séba donne deux » pareſſeux de Ceylan, la mere avec ſon » petit, qui à la figure paroiſſent être de l'eſpèce de l'unau que M. de Buffon prétend » n'exiſter que dans le nouveau monde. J'ai » moi-même acheté, dit M. Voſmaër, le plus » grand des deux; ſavoir, la mere repréſentée » dans Séba, *pl.* XXXIV, & l'on doit avouer » qu'il n'y a guere de différence entre ce pareſ- » ſeux que Séba dit être de Ceylan. La tête » du premier me paroît ſeulement un peu plus » arrondie & un peu plus remplie, ou moins » enfoncée auprès du nez que dans le dernier. » Je conviens qu'il eſt étonnant de voir tant » de reſſemblance entre deux animaux de » contrées auſſi éloignées que l'Aſie & l'Amé- » rique..... L'on peut objecter à cela, comme » M. de Buffon ſemble l'inſinuer, que ce » pareſſeux peut avoir été tranſporté de l'A- » mérique en Aſie; c'eſt ce qui n'eſt nulle- » ment croyable...... Valentin dit que ce » pareſſeux ſe trouve aux Indes orientales, & » Séba, qu'il l'a reçu de Ceylan..... Laiſſons » au temps à découvrir ſi le pareſſeux de » Séba, qui reſſemble ſi bien à celui des Indes » occidentales, ſe trouve réellement auſſi dans » l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui eſt déjà découvert ſur cela; c'eſt-à-dire, que l'unau & laï d'Amérique ne ſe ſont point trouvés, & ne ſe trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait tranſportés. Séba a pu être trompé ou ſe tromper lui-même ſur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-préciſément, puiſque j'ai rapporté à l'eſpèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *volume XIII*, in-4.°, *page* 34. Il n'eſt donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mere & le petit, ne ſoient en effet des unaux d'Amérique; mais il eſt également certain que l'eſpèce n'en exiſte pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'exiſte qu'en Amérique dans ſon état de nature. Au reſte, cette aſſertion n'eſt point fondée ſur des ſuppoſitions idéales, comme le dit M. Voſmaër, *page* 7, puiſqu'elle eſt au contraire établie ſur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturaliſtes avant moi; ce fait eſt que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne ſe trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne ſe trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général eſt démontré par un ſi grand nombre d'exemples, qu'il préſente une vérité inconteſtable. C'eſt donc ſans fondement & ſans raiſon que M. Voſmaër parle de ce fait comme d'une ſuppoſition idéale, puiſque rien n'eſt plus oppoſé à une ſuppoſition, qu'une vérité acquiſe & confirmée par une ſi grande multitude d'obſervations. Ce n'eſt pas que,

philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, & le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër, n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds & les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale: il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau & de l'aï d'Amérique, & sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes & même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, *page* 10, qu'au premier coup-d'œil, son paresseux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris, & quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale, n'est ni un unau ni un aï, & que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, & il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd & aussi paresseux que les paresseux d'Amé-

riqué; mais cela ne prouve pas que ce ſoient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, &c. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les grandes gazelles & les cerfs ſont également légers à la courſe, qu'ils dorment & ſe nourriſſent de même, &c. M. Voſmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *dydactile* de Séba qui eſt certainement l'unau, n'exiſte point à Ceylan, puiſqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette eſpèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe trouvent point dans l'ancien continent, & que le pareſſeux pentadactyle eſt un animal d'une eſpèce très-différente des pareſſeux d'Amérique, & c'eſt tout ce que j'avois à prouver : je ſuis même perſuadé que M. Voſmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reſte maintenant à rapporter les obſervations que M. Voſmaer a faites ſur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. » Je reçus, dit-il, cet animal ſingulier le 25 » Juin 1768. . . . . La curioſité de l'obſerver » de près m'engagea, malgré ſon odeur déſa- » gréable, à le prendre dans ma chambre. . . . . » Il dormoit tout le jour & juſque vers le » ſoir, & ſe trouvant ici en été, il ne s'éveil- » loit qu'à huit heures & demie du ſoir. En- » fermé dans une cage de forme carrée ob- » longue, garnie d'un treillis de fer, il dor- » moit conſtamment aſſis ſur ſon derrière tout » auprès du treillis, la tête penchée en avant

» entre les pattes antérieures repliées contre » le ventre. Dans cette attitude, il se tenoit » toujours en dormant très-fortement attaché » au treillis par les deux pattes de derrière, » & souvent encore par une des pattes anté- » rieures, ce qui me fait soupçonner que l'a- » nimal d'ordinaire dort sur les arbres, & se » tient attaché aux branches. Son mouvement, » étant éveillé, étoit extrêmement lent, & » toujours le même depuis le commencement » jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, » il en empoignoit une par le haut avec les » pattes antérieures, & ne la quittoit jamais » qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi » lentement & bien fermement une autre barre » du treillis. Quand il rampoit à terre sur le » foin, il se mouvoit avec la même lenteur, » posant un pied après l'autre, comme s'il eût » été perclus; & dans ce mouvement il n'é- » levoit le corps que tant soit peu, & ne » faisoit que se straîner en avant, de sorte » que le plus souvent il y avoit à peine un » doigt de distance entre son ventre & la » terre. Envain le chassoit-on en poussant un » bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas » pour cela prise; si on le poussoit trop rude- » ment, il mordoit le bâton, & c'étoit là » toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu-à-peu, comme » quelqu'un dont on interromproit le som- » meil, après avoir veillé long-temps. Son » premier soin étoit de manger, car de jour » les momens étoient trop précieux pour les » ravir à son repos. Après s'être acquitté de » cette fonction, assez vîte encore pour un

» paresseux

» pareſſeux comme lui, il ſe débarraſſoit du » ſoupé de la veille. Son urine avoit une » odeur forte, pénétrante & déſagréable : ſa » fiente reſſembloit à de petites crottes de » brebis. Son aliment ordinaire, au rapport » du capitaine du vaiſſeau qui l'avoit pris à » bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, & » jamais on ne le voyoit boire.

» Perſuadé que cet animal ne refuſeroit pas » d'autre nourriture, je lui donnai une branche » de tilleul avec ſes feuilles, mais il la rejeta. » Les fruits, tels que les poires & les ceriſes, » étoient plus de ſon goût; il mangeoit volon» tiers du pain ſec & du biſcuit, mais ſi on » les trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas : » chaque fois qu'on lui préſentoit de l'eau, » il ſe contentoit de la flairer ſans en boire. » Il aimoit à la fureur les œufs...... Sou» vent quand il mangeoit, il ſe ſervoit de » ſes pattes & de ſes doigts de devant comme » les écureuils. Je jugeai, par l'expérience » des œufs, qu'il pourroit manger auſſi des » oiſeaux; en effet, lui ayant donné un » moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup » de dent, & le mangea tout entier fort gou» lument..... Curieux d'éprouver ſi les in» ſectes étoient auſſi de ſon goût, je lui jetai » un hanneton vivant, il le prit dans ſa patte » & le mangea en entier. Je lui donnai enſuite » un pinçon qu'il mangea auſſi avec beaucoup » d'appétit, après quoi il dormit le reſte de » la journée.

» Je l'ai vu ſouvent encore éveillé à deux » heures après minuit; mais, dès les ſix heures » & demie du matin, on le trouvoit profondé-

» ment endormi, au point qu'on pouvoit
» nettoyer sa cage sans troubler son repos.
» Pendant le jour étant éveillé à force d'être
» agacé, il se fâchoit & mordoit le bâton,
» mais le tout avec un mouvement lent, &
» sous le cri continuel & réitéré d'*aï*, *aï*, *aï*,
» traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son
» plaintif, langoureux & tremblant, de la
» même manière qu'on le rapporte du paresseux
» d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps
» tourmenté & bien éveillé, il rampoit deux
» ou trois tours dans sa cage, mais se rendor-
» moit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose & dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soit des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a donné la description, *volume XV*, in-4.°, *page* 205 *& suivantes*, & qui a été tirée

d'un puits deſſéché de l'ancienne Sidon, appartient à cette eſpèce, & qu'on doit y rapporter auſſi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Tesdorpf, ſavant naturaliſte de Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée » de la Chine; elle eſt d'un animal peut-être » encore inconnu à tous les naturaliſtes; elle » a la plus parfaite reſſemblance avec les » dents canines de l'hippopotame, dont je » poſsède une tête complette dans ſa peau. » Autant que j'ai pu juger de la derniere dent » auſſi jolie & complette que petite, quoi-» qu'elle ne pèſe pas quatorze grains, elle » ſemble avoir tout ſon accroiſſement, parce » que l'animal dont elle eſt priſe l'a déjà uſée » à proportion auſſi fort que l'hippopotame le » plus grand, les ſiennes. Le noir qu'on voit » à chaque côté de la pointe de la dent, » ſemble prouver qu'elle n'eſt pas d'un animal » jeune. L'émail eſt auſſi précisément de la » même eſpèce que celui des dents canines de » l'hippopotame, ce qui me faiſoit préſumer » que ce très-petit animal eſt cependant de la » même claſſe que l'hippopotame qui eſt ſi » gros (*a*). »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoiſſois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; & ce n'eſt en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoiſſance du loris de Bengale auquel elle appartient, auſſi-bien que la tête décharnée trouvée dans le terri-

(*a*) Lettre de M. Teſdorpf à M. de Buffon, de Lubec, en 1771.

toire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure, de cette tête & de cette dent. (*Pl. XXIV*, *figure 2.*)

C'eſt au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, in-4.°, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le Chevalier d'Obſonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, & ſur lequel il a bien voulu me donner les notices ſuivantes.

« Le thevangue, qui, ſelon M. d'Obſon-
» ville, s'appelle auſſi dans l'Inde, le *tâtonneur*,
» & *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les ro-
» chers & les bois les plus ſolitaires de la
» partie méridionale de l'Inde, ainſi qu'à Cey-
» lan; malgré quelques rapports d'organiſa-
» tion, il n'appartient ni à l'eſpèce du ſinge,
» ni à celle du maki; il eſt, à ce qu'on croit,
» peu multiplié.

» En 1775, j'eus occaſion d'acheter un
» thevangue, il avoit étant debout un peu
» moins d'un pied de haut, mais on dit qu'il
» y en a de plus grands; cependant le mien
» paroiſſoit être tout conformé, car, pendant
» près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris
» d'accroiſſement.

» La partie poſtérieure de ſa tête, ainſi que
» ſes oreilles, paroiſſoient aſſez ſemblables à
» celles d'un ſinge; mais il avoit le front à
» proportion plus large, & aplati; ſon muſeau
» auſſi effilé, & plus court que celui d'une
» fouine, ſe relevoit au-deſſus des yeux à
» peu-près comme celui des chiens épagneuls
» que l'on tire d'Eſpagne. Sa bouche très-
» fendue & bien garnie de dents, étoit armée
» de quatre canines longues & aiguës. Ses

„ yeux étoient grands & à fleur de tête; l'iris „ en paroiſſoit d'un gris brun mêlé d'une teinte „ jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps „ très-alongé. Sa groſſeur au-deſſus des han- „ ches étoit de moins de trois pouces de cir- „ conférence. Je le fis châtrer; ſes teſticules, „ quoique proportionnellement fort gros, „ étoient abſolument renfermés dans la capa- „ cité du bas-ventre; ſa verge étoit détachée „ & couverte de ſon prépuce comme celle „ de l'homme. . . . . Il n'avoit point de queue; „ ſes feſſes étoient charnues & ſans callofités; „ leur carnation eſt d'une blancheur douce & „ agréable; ſa poitrine étoit large; ſes bras, „ ſes mains & ſes jambes paroiſſoient être „ bien formés; cependant les doigts en ſont „ écartés comme ceux des ſinges. Le poil de „ la tête & du dos eſt d'un gris ſale tirant un „ peu ſur le fauve; celui de la partie anté- „ rieure du corps eſt moins épais, & preſque „ blanchâtre.

„ Sa démarche a quelque choſe de contraint; „ elle eſt lente au point de parcourir au plus „ quatre toiſes en une minute : ſes jambes „ étoient trop longues à proportion du corps, „ pour qu'il pût courir commodément comme „ les autres quadrupèdes; il alloit plus libre- „ ment debout, lors même qu'il emportoit un „ oiſeau entre ſes pattes de devant.

„ Il faiſoit quelquefois entendre une ſorte „ de modulation ou de ſifflement aſſez doux; „ je pouvois aiſément diſtinguer le cri du „ beſoin, du plaiſir, de la douleur, & même „ celui du chagrin ou de l'impatience. Si, „ par exemple, j'eſſayois de retirer ſa proie,

„ alors ses regards paroissoient altérés, il „ poussoit une sorte d'inspiration de voix „ tremblante & dont le son étoit aigu. Les „ Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant „ accroupi, & en se serrant face à face avec „ sa femelle.

„ Le thevangue diffère beaucoup des singes „ par l'extérieur de sa conformation, mais „ encore plus par le caractère & les habitu- „ des; il est né mélancolique, silentieux, „ patient, carnivore & noctambule, vivant „ isolé avec sa petite famille; tout le jour, il „ reste accroupi, & dort la tête appuyée sur „ ses deux mains réunies entre les cuisses. „ Mais au milieu du sommeil, ses oreilles „ sont très-sensibles aux impressions du dehors, „ & il ne néglige point l'occasion de saisir ce „ qui vient se mettre à sa portée. Le grand „ soleil paroît lui déplaire, & cependant il „ ne paroît pas que la pupille de ses yeux se „ resserre ou soit fatiguée par le jour qui „ entre dans les appartemens.

„ Celui que je nourrissois fut d'abord mis à „ l'attache, & ensuite on lui donna la liberté. „ A l'approche de la nuit il se frottoit les „ yeux, ensuite en portant attentivement ses „ regards de tous côtés, il se promenoit sur „ les meubles, ou plutôt sur des cordes que „ j'avois disposées à cet effet. Un peu de lai- „ tage & quelques fruits bien fondans ne lui „ déplaisoient pas, mais il n'étoit friand que „ de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apper- „ cevoit quelqu'un de ces derniers objets, il „ s'approchoit d'un pas alongé & circonspect, „ tel que celui de quelqu'un qui marche en

„ tâtonnant & ſur la pointe des pieds pour
„ aller en ſurprendre un autre. Arrivé envi-
„ ron à un pied de diſtance de ſa proie, il
„ s'arrêtoit; alors ſe levant droit ſur ſes jam-
„ bes, il avançoit d'abord en étendant douce-
„ ment ſes bras, puis tout-à-coup il la ſaiſiſ-
„ ſoit & l'étrangloit avec une preſteſſe ſingu-
„ lière.

„ Ce malheureux animal périt par accident;
„ il me paroiſſoit fort attaché, j'avois l'uſage
„ de le careſſer après lui avoir donné à man-
„ ger. Les marques de ſa ſenſibilité conſiſtoient
„ à prendre le bout de ma main & à le ſerrer
„ contre ſon ſein, en fixant ſes yeux à demi-
„ ouverts ſur les miens. „

DE LA MULE.

EXEMPLES

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE

DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

“ En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, & se trouva en état de servir de monture à l'âge

l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'eſpèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret: on en a offert ſix cents écus à ſon maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaiſon ſans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été ſaillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline auſſi belle que la première & de la même force, d'un poil gris ſale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produiſit pour la troiſième fois, & c'étoit un beau poulain, même poil gris ſale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours ſaillie par le même cheval, fit une pouline auſſi belle que les autres, qui mourut à vingt & un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du ſoir, elle fit un poulain, poil gris ſale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux ſaillit la mule ſans que l'on s'en

aperçût, &, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front, & les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle : elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. „

ADDITION
A L'ARTICLE DU CHIEN.

DU CHIEN.

On a vu dans l'hiſtoire & la deſcription que j'ai donné des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la ſouche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par pluſieurs comparaiſons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, ſe trouve dans preſque tous les pays du monde. M.rs Cook & Forſter nous diſent “ qu'ils remarquèrent à la nouvelle „ Zélande, un grand nombre de chiens que „ les habitans du pays paroiſſent aimer beaucoup, & qu'ils tenoient attachés dans leurs „ pirogues par le milieu du ventre : ces „ chiens étoient de l'eſpèce à longs poils, „ & ils reſſembloient beaucoup au chien de „ berger de M. de Buffon. Ils étoient de „ diverſes couleurs, les uns tachés, ceux-ci „ entièrement noirs, & d'autres parfaitement „ blancs. Ces chiens ſe nourriſſent de poiſſons „ ou des mêmes alimens que leurs maîtres,

» qui ensuite les tuent pour manger leur chair ;
» & se vêtir de leurs peaux. De plusieurs de
» ces animaux qu'ils nous vendirent, les vieux
» ne voulurent rien manger, mais les jeunes
» s'accoutumèrent à nos provisions (*a*).

» A la nouvelle Zélande, disent les mêmes
» voyageurs, & suivant les relations des pre-
» miers voyages aux îles tropiques de la mer
» du sud, les chiens sont les animaux les plus
» stupides & les plus tristes du monde ; ils
» ne paroissent pas avoir plus de sagacité que
» nos moutons ; & comme à la nouvelle
» Zélande on ne les nourrit que de poisson,
» & seulement de végétaux dans les îles de la
» mer du sud, ces alimens peuvent avoir
» contribué à changer leur instinct (*b*). »

M. Forster ajoute « que la race des chiens
» des îles de la mer du sud ressemble beau-
» coup aux chiens de berger ; mais leur tête
» est, dit-il, prodigieusement grosse : ils ont
» des yeux d'une petitesse remarquable, des
» oreilles pointues, le poil long, & une queue
» courte & touffue ; ils se nourrissent sur-tout
» de fruits aux îles de la Société ; mais sur les
» îles basses, & à la nouvelle Zélande, ils ne
» mangent que du poisson. Leur stupidité est
» extrême ; ils aboient rarement ou presque
» jamais, mais ils hurlent de temps en temps ;
» ils ont l'odorat très-foible, & ils sont ex-
» cessivement paresseux. Les naturels les
» engraissent pour leur chair qu'ils aiment

(*a*) Second voyage de Cook, *tome I, page* 256.
(*b*) Second voyage de Cook, *tome I, page* 275.

» passionnément, & qu'ils préfèrent à celle » du cochon; ils fabriquent d'ailleurs avec » leurs poils des ornemens; ils en font des » franges, des cuirasses aux îles de la Société, » & ils en garnissent leurs vêtemens à la nou- » velle Zélande (*c*). »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domesticité constante.

(*c*) Observations de M. Forster à la suite du second voyage de Cook, *tome V*, *page* 172.

LE CHIEN DES BOIS

DE CAYENNE.

Voyez Planche XXV, figure 1.

Il y a en effet pluſieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puiſqu'ils s'accouplent & produiſent avec les chiens domeſtiques; la première eſpèce eſt celle dont nous donnons ici la figure, & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, ſix pouces neuf lignes depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput. Elle eſt arquée à la hauteur des yeux qui ſont placés à cinq pouces trois lignes de diſtance du bout du nez: on voit que ſes dimenſions ſont à-peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'eſt auſſi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne reſſemble le plus, car il a comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils ſur le corps, la queue & les jambes. Il reſſemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, ſans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus



1 Le Chien de Bois de Cayenne
2 Le Chien de Siberie



petites : le bord des paupières eſt noir ainſi que le bout du muſeau; les joues ſont rayées de deux petites bandes noirâtres; les mouſtaches ſont noires; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur ſur quatorze lignes de largeur à leur baſe; elles ſont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun : cette couleur rouſſe s'étend des oreilles juſque ſur le cou; elle devient grisâtre vers la poitrine qui eſt blanche, & tout le milieu du ventre eſt d'un blanc jaunâtre, ainſi que le dedans des cuiſſes & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps eſt mélangé de noir, de fauve, de gris & de blanc. Le fauve domine ſur la tête & les jambes, mais il y a plus de gris ſur le corps, à cauſe du grand nombre de poils blancs qui y ſont mêlés. Les jambes ſont menues, & le poil en eſt court; il eſt, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds ſont petits & n'ont que dix-ſept lignes juſqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie : le premier des ongles internes eſt plus fort que les autres; il a ſix lignes de longueur & trois lignes de largeur à ſa naiſſance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces, il eſt couvert d'un petit poil jaunâtre tirant ſur le gris; le deſſus de la queue a quelques nuances de brun, & ſon extrémité eſt noire.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, ſur-tout dans les grands bois du canton d'Oya-

poc, une autre eſpèce de chiens de bois plus petite que la précédente, dont le poil eſt noir & fort long, la tête très-groſſe & le muſeau plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chaſſe des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent auſſi avec les chiens d'Europe, & produiſent des métis que les Sauvages eſtiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talent pour la chaſſe que les chiens des bois.

Au reſte, ces deux eſpèces chaſſent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en ſaiſiſſent & les tuent ; faute de gibier, ils montent ſur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de ſix ou ſept ; ils ne s'apprivoiſent que difficilement, & conſervent toujours un caractère de méchanceté.

LE CHIEN DE SIBÉRIE.

Voyez Planche XXV, figure 2.

Nous donnons ici la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le troisième volume de *Supplément*, in-4.°, *page* 105, sans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire dessiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du *volume V*, in-4.°, *planche XXX*, on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil considérablement plus long, plus soyeux & tout blanc.

D'UN CHIEN TURC

ET GREDIN.

Voyez planche XXVI, figure 1.

Je donne encore ici la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Présidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de dessiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eu pour mere une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, & sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court & menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité & les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base : elles sont lisses & sans poil en dedans, & de couleur de chair, sur-tout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie, & sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres

1

2

1 Le Chien Turc et Gredin.

2 Le Grand Chien Loup.



aſſez clair-ſemés. Ces poils ſont longs ſur-tout à la baſe de l'oreille, où ils ont ſeize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille eſt garni de longs poils blancs, il ſemble qu'elle ſoit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, eſt antérieurement nu, ſans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides ſur le cou, le dos & le ventre où l'on voit ſix petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de ſoies blanches autour du cou & de la poitrine, ainſi qu'autour de la tête. Ces poils ſont clair-ſemés ſur le cou juſqu'aux épaules, mais ils ſont comme collés ſur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, eſt plus groſſe à ſon origine qu'à ſon extrémité, & ſans poils comme le reſte du corps. Les jambes ſont de la couleur du corps, nues & ſans poil; les ongles ſont fort longs, crochus & d'un noir griſâtre en-deſſus.

On voit, par cette deſcription, que cette petite chienne née d'une gredine noire & d'un père inconnu, reſſemble au chien turc par la nudité & la couleur de ſon corps. Elle eſt à la vérité un peu plus baſſe que le chien turc repréſenté *volume V*, in-4°., *planche XLII*; Elle a auſſi la tête plus groſſe, ſur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois repréſenté *volume V*, in-4°., *planche XLI*. Mais ce qui ſemble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce ſont ſes grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainſi que la queue qui ne ſe relève pas, & qui eſt hori-

zontalement droite ou pendante entre les jambes ; cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat, elle est seulement nue & comme noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste, sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, & ensuite cette petite chienne, si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

Voyez Planche XXVI, figure 2.

M. le marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouve ici la figure.

M. le duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très peu-près, quoique très jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente, au contraire, deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties: on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau alongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine; le poil des moustaches est court: les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui

ſont longs de ſix pouces neuf lignes. Il la porte haute; elle repréſente une ſorte de panache, & elle eſt recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui ſont ſur le corps, ſont longs d'un pouce; ils ſont blancs à la racine, & bruns dans leur longueur juſqu'à leur extrémité. Les poils de deſſous le ventre ſont blancs & ont trois pouces deux lignes; ceux des cuiſſes ont cinq pouces; ils ſont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité, & en général au-deſſous du long poil, il y en a de plus court qui eſt laineux & de couleur fauve. La tête eſt pointue comme celle des loups-levriers; » car les » chaſſeurs diſtinguent, dit M. d'Amezaga, » les loups-mâtins & les loups-levriers dont » l'eſpèce eſt beaucoup plus rare que l'autre: » ainſi, la tête de ce chien reſſemble à celle » d'un levrier; le muſeau eſt pointu. Il n'eſt » âgé que d'environ huit mois: il paroît aſſez » doux & eſt fort careſſant. Les oreilles ſont » très courtes, & reſſemblent à celles des » chiens de berger: le poil en eſt épais, mais » fort court; en dedans il eſt de couleur » fauve, & châtain en dehors. Les pattes, » depuis l'épaule & depuis la cuiſſe, ſont » auſſi de couleur fauve; elles ſont larges » & fortes, & le pied eſt exactement celui » du loup. Il marque beaucoup de deſir de » courir après les poules. D'après cela, j'ai » penſé qu'il tiroit ſon origine de la race » primitive: j'opine pour qu'on le marie avec » une belle chienne de berger. Il paroît avoir » l'odorat très fin, & ne ſemble pas être ſenſible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu ſavoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'anus, en ligne droite.	3	»	3
Même longueur meſurée en ſuivant la courbure du corps.	3	2	10
Hauteur du train de devant. . .	1	11	9
Hauteur du train de derrière. . .	1	10	11
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput. . .	»	9	1
Circonférence du bout du muſeau.	»	5	2
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux.	»	9	5
Contour de l'ouverture de la bouche.	»	8	»
Diſtance entre les deux naſeaux. .	»	»	4
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil. . .	»	3	10
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	»	3	11
Ouverture de l'œil.	»	»	8
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles. . . .	1	3	9
Longueur des oreilles.	»	3	6
Largeur de leur baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	»	2	9
Diſtance entre les deux oreilles priſe dans le bas.	»	4	6
Longueur du cou.	»	7	»
Circonférence du cou.	1	2	6
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.	2	1	1
Circonférence priſe à l'endroit le plus gros.	2	»	8

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	9	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs. . .	1	2	»
Longueur du tronçon de la queue.	1	8	»
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	»	3	1
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . .	»	11	»
Circonférence du poignet. . . .	»	5	»
Circonférence du métacarpe. . . .	»	4	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	5	6
Largeur du haut de la jambe. . .	»	5	»
Largeur à l'endroit du talon. . .	»	2	6
Circonférence du métatarse. . . .	»	5	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	7	8
Largeur des pieds de devant. . .	»	3	»
Largeur des pieds de derrière . .	»	2	11
Longueur du plus grand ongle. . .	»	»	6

LE



1. Le Grand Chien de Rußie Male
2. Le Grand Chien de Rußie Femelle.

LE GRAND CHIEN

DE RUSSIE.

Voyez Planche XXVII, figure 1 & 2.

En 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la defcription. Le chien (*figure 1*) quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois ; fon corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la phyfionomie fine, & le mufeau fort alongé ; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans fes momens de repos ; mais dans les mouvemens de liberté, il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers, non-feulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui font autour des oreilles, fur le cou, fous le ventre, fur le derrière des jambes de devant, fur les cuiffes & fur la queue où ils font le plus longs.

Il eft prefque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches gri-

sâtres qui ſont ſur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez ſont noirs ; l'iris de l'œil eſt d'un jaune rougeâtre aſſez clair. Les oreilles qui finiſſent en pointe ſont jaunes & bordées de noir; le poil eſt brun autour du conduit auditif & ſur une partie du deſſus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, eſt très garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont ſur le corps que treize lignes, ſous le ventre deux pouces deux lignes, & ſur les cuiſſes trois pouces.

La femelle (*fig 2*) étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la deſcription; ſa tête étoit plus étroite & le muſeau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, & en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs preſque ſur tout le corps, au lieu que la femelle avoit de très grandes taches d'un brun marron ſur les épaules, ſur le dos, ſur le train de derrière & ſur la queue qu'elle relevoit moins ſouvent; mais par tous les autres caractères, elle reſſembloit au mâle.

TABLE

Des dimensions du chien & de la chienne de Russie.

	MALE			FEMELLE.		
	Pie.	Pou	Lig.	Pie.	Pou.	Lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. .	3	7	3	3	4	3
Longueur mesurée suivant la courbure du corps. . . .	4	2	6	3	9	3
Hauteur du train de devant. .	2	1	6	2	1	4
Hauteur du train de derrière.	2	3	6	2	2	2
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	"	10	"	"	9	6
Circonférence du bout du museau.	"	6	"	"	5	6
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux. . .	"	9	3	"	9	1
Contour de l'ouverture de la bouche.	"	7	6	"	7	3
Distance entre les deux naseaux.	"	"	4 ½	"	"	4 ½
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.		4	9	"	4	7
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	3	1	"	2	7
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	"	1	"	"	"	11
Ouverture de l'œil.	"	"	7	"	"	6
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	"	1	11	"	1	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.	1	1	"	1	1	"
Longueur des oreilles.	"	4	5	"	3	6
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure.	"	2	4	"	1	11
Distance entre les deux oreilles prises dans le bas. . . .	"	3	8	"	3	3

	MALE.			FEMELLE.		
	Pie.	Pou.	Lig.	Pie.	Pou.	Lig.
Longueur du cou.	»	2	»	»	1	6
Circonférence du cou. . . .	1	1	10	1	3	3
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	2	3	»	2	2	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	2	3	3	2	3	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . .	1	6	8	1	4	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.	1	7	11	1	5	6
La même hauteur sous la poitrine.	1	3	»	1	2	»
Longueur du tronçon de la queue.	1	6	2	1	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . .	»	3	11	»	3	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	»	9	9	»	9	4
Largeur de l'avant-bras près du coude.	»	3	1	»	2	1
Epaisseur de l'avant-bras au même endroit.	»	1	8	»	1	9
Circonférence du poignet. . .	»	4	6	»	4	5
Circonférence du métacarpe. .	»	3	7	»	3	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . .	»	5	6	»	6	5
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . .	»	10	7	»	11	3
Largeur du haut de la jambe.	»	4	8	»	4	9
Epaisseur	»	1	3	»	2	1
Largeur à l'endroit du talon. .	»	2	3	»	2	3
Circonférence du métatarse. .	»	3	3	»	3	1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . .	»	8	7	»	4	4
Largeur du pied de devant. .	»	1	10	»	2	»
Largeur du pied de derrière.	»	1	8	»	1	11
Longueur des plus grands ongles.	»	»	7	»	»	9
Largeur à leur base. . . .	»	»	3	»	»	3

CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE

ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boiſſy, que j'ai déjà cité (*a*), m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le ſeul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont paſſé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de ſa maiſon, par la morſure de la mère louve, on l'avoit tuée ſur-le-champ. M. de Boiſſy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès ſa jeuneſſe étoit moins ſauvage que le mâle qui ſembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'enſuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient auſſi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien ſoignés & ſont de-

(*a*) Supplément, *Volume III*, in-4°., *page* 9 *& ſuiv.*

venus très familiers ; qu'enfin le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le desir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs père & mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles ; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très courte comme leur mère ; cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir ; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, & paroît ressembler également au père & à la mère : les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : » Si vous » vouliez, Monsieur, accepter l'offre que j'ai » l'honneur de vous faire, de vous envoyer » & faire conduire chez vous à mes frais, le » père, la mère & deux jeunes, vous m'o- » bligeriez sensiblement : pour moi, je gar- » derai les deux autres jeunes, pour voir si » l'espèce ne dégénèrera pas, & s'ils ne re- » viendront pas de *vrais loups ou de vrais* » *chiens.* »

Par une seconde lettre datée de Namur, le

2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité ſon heureuſe expérience dans mon volume de ſupplément à l'Hiſtoire naturelle des animaux quadrupèdes, & il me mande qu'il ſe propoſe de faire la tentative de l'accouplement des chiens & des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouteroit l'entrepriſe, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. » Le porteur de cette lettre, ajoute » M. de Spontin, eſt chargé de la conduite » des deux chiens de la première génération, » & de deux de leurs jeunes, entre leſquels » j'ai choiſi les plus forts & les plus reſſem- » blans tant au père qu'à la mère, que je » vous envoie avec eux. Il m'en reſte donc » deux auſſi, dont l'un a la queue toute » courte comme le chien l'avoit, & ſera d'un » noir foncé. Il paroît être auſſi plus docile » & plus familier que les autres : cependant » il conſerve encore l'odeur de loup, puiſ- » qu'il n'y a aucun chien qui ne ſe ſauve dès » qu'il le ſent; ce que vous pourriez éprouver » auſſi avec ceux que je vous envoie. Le » père & la mère n'ont jamais mordu perſonne, » & ſont même très careſſans; vous pourrez » les faire venir dans votre chambre comme » je faiſois venir la louve dans la mienne, » ſans courir le moindre riſque. Le voyage » pourra les familiariſer encore davantage; » j'ai préféré de vous les envoyer ainſi, ne » croyant pas qu'ils puſſent s'habituer dans

» un panier, n'ayant jamais été enfermés ni » attachés, &c. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au commencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé; mais m'appercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire & la description particulière de chacun de ces quatre animaux.

CHIENS-


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



1. Chien Mulet Male 1.ere Generation.
2. Chien Mulet Femelle 1.ere Generation

CHIENS-MULETS.

DU MÂLE,

PREMIERE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXVIII, figure 1.

Il avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conſervoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère ſauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien diſtinct, mais plutôt un hurlement qu'il faiſoit entendre fort ſouvent dans les momens de beſoin & d'ennui: il avoit même peu de douceur & de docilité avec les perſonnes qu'il connoiſſoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fourniſſoient de la nourriture. Lorſque la faim le preſſoit, & que l'homme qui en avoit ſoin lui donnoit de quoi la ſatisfaire, il ſembloit lui témoigner de la reconnoiſſance

en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle & à ses petits pour lesquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit si vorace qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & se mettoit en furie, sur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin sans qu'on pût l'appaiser, & sa colère duroit jusqu'à ce que l'objet qui l'excitoit se retirât & disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut pour ainsi dire en prison; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec sa femelle, & sembloit craindre le premier jour de ne pouvoir assez profiter de sa liberté, car il ne cessoit de courir, de sauter & d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contr'eux avec autant de fureur, & se contentoit de gronder;

ſon poil ſe hériſſoit à leur aſpect, comme il arrive à preſque tous les chiens domeſtiques, lorſqu'ils voient des gens qu'ils ne connoiſſent pas approcher de leur maître, ou même de ſon habitation. Il trouvoit tant de plaiſir à être libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le ſoir pour l'emmener coucher. Lorſqu'il voyoit venir ſon gouverneur avec ſa chaîne, il ſe défioit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruſes, & auſſitôt qu'il étoit rentré dans ſon écurie, il faiſoit retentir ſes ennuis par un hurlement preſque continuel qui ne finiſſoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & ſa femelle (*voyez planche XXVIII*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits; ainſi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout ſens, cependant il n'étoit pas à beaucoup près auſſi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & environ ving-deux pouces de hauteur depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds ſept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le muſeau aſſez gros, & le bout du nez peu relevé; ainſi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de ſon père chien, mais la queue de ſa mère

louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout temps, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement, & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien, & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce

qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, ſont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'eſt ce qui donne au loup l'air de marcher ſur ſes talons ; cet animal avoit auſſi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce caractère de ſa mère louve. Au reſte, les jambes étoient fortes & nerveuſes, ainſi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus alongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en ſorte que la trace qu'il imprimoit ſur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui ſuit l'interne étoient blancs ou couleur de chair ; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui ſuivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort ſemblable à celle du loup & preſque toujours traînante ; ce n'eſt que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit ; mais, dans la colère, il la tenoit ſerrée entre ſes jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue, & l'avoir fait mouvoir ſur toute ſa longueur ; ce qui eſt une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal reſſembloit en tout à celui du loup ; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris, & cette couleur venoit ſe réunir avec le brun-roux qui couvroit le deſſus du nez ; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues,

les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le dessus du cou étoient d'un blanc plus ou moins sale; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le dessus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face extérieure des cuisses étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit sur le dos & le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs & les cuisses, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc sur la poitrine & autour de l'anus. Les jambes étoient d'un fauve foncé en-dehors, & en-dedans d'un blanc-grisâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, & finissant par une petite huppe de poils noirs: ces poils étoient blancs par-dessous & noirs en-dessus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.

DE LA FEMELLE,

PREMIERE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXVIII, figure 2.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle ; non-seulement elle n'étoit pas féroce, mais elle étoit douce & caressante ; elle sembloit même agacer les personnes qu'elle aimoit, & elle exprimoit sa joie par un petit cri de satisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaise humeur ; elle aboyoit quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu, mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle ; le son ressembloit à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunoit à force d'être caressante ; elle étoit si douce, qu'elle ne se défendoit même pas des mauvais traitemens de son mâle ; elle se rouloit & se couchoit à ses pieds, comme pour demander grâce. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel ; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de

vingt-un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mère louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette partie; elle avoit, comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire : elle avoit aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites, mais elle tenoit du chien par sa queue qui étoit courte & émoussée, au lieu que le mâle tenoit sa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la base, & finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle; ainsi, elle ressembloit encore parfaitement à sa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avoit aussi les cuisses & les jambes plus fines; elle sautoit à une hauteur très considérable, & auroit aisément franchi un mur de six ou sept pieds; elle avoit six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaspé de gris par le mélange des poils

blancs ; le noir étoit plus marqué depuis les épaules juſqu'au croupion, en ſorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle. Les côtés du corps & le cou juſqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre; les poils étoient blancs à la racine & noirs à leur pointe ; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre ſupérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le deſſous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le ſommet & les côtés de la tête, le deſſus du muſeau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient rouſsâtres ou jaunâtres ; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, preſque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches ſur les yeux ni ſur le cou. Le tour des lèvres, les ſourcils, les paupières, les mouſtaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue reſſembloit à celle du père chien; elle étoit toute différente de celle du mâle qui, comme nous l'avons dit, reſſembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en-deſſous, couverte en-deſſus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus

mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général & se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, &c. ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes & les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapports à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, & qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

1

2

1. Chien Mulet Male 2.e Generation
2. Chien Mulet Femelle 2.e Generation

DU MALE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXIX, figure 1.

Le mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle dont nous allons donner la description prise en deux temps différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire, à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. .	2	2	»
Hauteur du train de devant.	1	6	»
Hauteur du train de derrière. . . .	1	5	»
Longueur du museau jusqu'à l'occiput.	»	7	»

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil.	»	2	10
Distance de l'œil à l'oreille. . . .	»	1	9
Longueur de l'oreille.	»	4	»
Largeur de l'oreille à sa base. . .	»	2	4
Longueur de la queue.	»	9	»
Depuis le ventre jusqu'à terre. . .	»	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paroît s'être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche & sauvage; son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoit à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée & sa queue serrée entre ses jambes; il frémissoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroissoit se défier alors de ceux qu'il connoissoit le mieux; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avoit soin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins où il étoit avec ses père & mère pandant le jour. Il avoit, comme son père & sa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de son père & de son grand-père chien, par la tête qui étoit assez ramassée, par les orbites des yeux qui étoient à peu près horizontales, & par l'intervalle entre les yeux qui étoit assez petit. Par tous ces caractères, il ressembloit

exactement à son père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étoient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, sur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de son père par la couleur du poil qui étoit noir sur le dos, sur les côtés du corps, le dessous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur noire qui passoit sur le front, & qui aboutissoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus & les côtés du cou, & un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front : le poil du ventre étoit fort court, aussi rude au toucher, & aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le dessus du nez, le dehors des oreilles & le dessus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités & sur le sommet de la tête; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure, étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de

cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en-dedans: il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Voyez planche XXIX, figure 2.

CETTE jeune femelle, âgée de six mois, le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête & du corps mesurés en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	2	2	»
Hauteur du train de devant. . . .	1	2	6
Hauteur du train de derrière. . .	1	2	»
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	»	7	6
Du bout du nez à l'œil.	»	3	2
Distance de l'œil à l'oreille. . . .	»	2	4
Longueur de l'oreille.	»	3	10
Largeur de l'oreille à sa base. . .	»	2	3
Longueur de la queue.	»	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre. . .	»	9	»

On voit, par ces dimensions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leurs père & mère par leur naturel, car cette jeune

femelle étoit douce comme sa mère, & le jeune mâle avoit le caractère sauvage & le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même lorsqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émoussée; elle étoit couverte d'un poil blanc en-dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité; elle avoit la tête un peu alongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, & les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus & des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front, & depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tiroit même un peu sur le blanc, ce qui sembloit provenir du père,

dont

dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que sept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son pere & sa mere, la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules & les dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil; car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la

louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre ; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que sa femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir : cependant la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve ; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers & sauvages, portoit un second poil court & crêpé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni si crêpé, ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressembloit par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs, le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit en même temps plus rude & plus épais que celui du chien ; en sorte qu'il sembloit que la mere avoit influé sur la couleur, & le pere sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mere louve que du pere chien ; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaissé, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient

plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le ſoient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (*a*), & ſemble prouver que la mere donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le pere donne celle des parties extérieures & des membres.

On voit auſſi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient iſſus, que le pere influe plus que la mere ſur les mâles, & la mere plus que le pere ſur les femelles; car le mâle de la premiere génération avoit, comme ſon pere chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts preſque horizontalement & aſſez voiſins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la ſeconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & aſſez voiſins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du pere.

Il paroît en même temps, que la mere louve avoit autant influé ſur la forme de la queue des mâles, que ſur celle de leur corps; car ces mâles, ſoit de la première, ſoit de la ſeconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grande mere louve. Il paroît auſſi que la mere louve a eu plus d'influence que le pere chien ſur

(*a*) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III*, in-4°.; & celui des ſerins, *Hiſtoire naturelle des oiſeaux*, *tome IV*, in-4°.

la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première & celle de la seconde génération, avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve, tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-pere chien, & la couleur blanche du dessous du cou, des pieds & des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le pere & non par la mere.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte,

1°. Que le grand-pere chien paroît avoir eu plus de part que la grand'mere louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la premiere génération; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même premiere génération.

2°. Il semble que le mâle de cette premiere génération ait transmis les caracteres qu'il a reçus du chien & de la louve au jeune mâle de la seconde génération, & que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération, les caracteres qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui, dans cette jeune femelle, paroissoient provenir de son pere; ce qui semble prouver que le pere influe non-seulement sur les extrémités des mâles, mais

aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derriere un peu coudées : ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup sur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit vîte dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1°. Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissoit.

2°. Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même-temps ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de desir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient en-

tendre leur petit cri ou murmure dans le desir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient faim; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-temps renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus souvent aux approches de la pluie & dans les temps humides, que dans les beaux temps : les loups dans les bois ont ce même instinct, & on les entend hurler dans les mauvais temps & avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas aussi souvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faisoient entendre leur hurlement. Ils paroissoient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

3°. Ils avoient une habitude assez singulière, & qui n'est pas ordinaire à nos chiens, c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4°. L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté avec toute sa famille,

comme s'il ne l'eût pas connue; s'il careffoit quelquefois fa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainfi que fes petits; il les terraffoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de fe relever que quand fa colère étoit paffée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre perfonne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient feulement contre les gens qu'elles ne connoiffoient pas, mais elles ne fe font jamais élancées contre eux.

5°. Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très bon; ils fentoient de très-loin, & fans le fecours de leurs yeux, ils diftinguoient de loin les étrangers & ceux qu'ils connoiffoient; ils fentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorfque quelqu'étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoient au contraire de la joie lorfque c'étoit des gens de connoiffance; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui fembloient être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6°. Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domeftiques ne s'y méprenoient pas, & les fuyoient comme s'ils euffent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les fentir.

7°. Lorfque ces quatre animaux jouoient enfemble, fi l'un d'eux étoit mécontent, &

s'il crioit parce qu'il se sentoit froissé ou blessé, les trois autres se jetoient aussitôt sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre, & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, & même dans celle des souris. En général les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, & ils le punissent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8°. Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'apperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la planche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre; il acheva de le tuer à l'aide de sa famille qui se réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussi-tôt vers elle, & la chienne,

au

au lieu de ſe défendre, ſe coucha ventre à terre; il la flaira dans cette ſituation, & dès qu'il eut reconnu ſon ſexe, il la laiſſa tranquille. On fit enſuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis ſe jeta deſſus, & celle-ci s'enfuit & ſe rangea contre un mur où elle fit ſi bonne contenance, que la femelle ſe contenta d'une ſeconde attaque dans laquelle le mâle ſe rendit médiateur entre ſa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à ſa femelle pour la forcer à ceſſer le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laiſſer toute liberté à ſa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre parderrière, & c'eſt-là la vraie allure du loup qui met toujours plus de ruſe que de courage dans ſes attaques; néanmoins le vieux mâle paroiſſoit avoir de la hardieſſe & du courage, car il ne balançoit pas à ſe jeter ſur les chiens; il les attaquoit en brave, & ſans chercher à les ſurprendre parderrière. Au reſte, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux métis n'aboyoient comme font les chiens lorſqu'ils ſe battent : leur poil ſe hériſſoit, & ils grondoient ſeulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à-peu-près auſſi grand & auſſi fort que notre vieux mâle, qui n'héſita pas à l'attaquer. Le mâtin ſe défendit d'abord aſſez bien, parce qu'il étoit excité par ſon maître; mais cet homme ayant été forcé de ſe retirer, parce que notre vieux mâle vouloit ſe jeter ſur lui, & l'avoit déjà ſaiſi par ſes habits, ſon chien ſe retrancha auſſi-tôt contre la porte par

laquelle son maître étoit sorti, & il n'osa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce temps la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien qui n'ayant pas quitté son poste, ne pouvoit être attaqué que par devant; aussi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre parderrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réussissoit pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumoit que le peu de résistance & de courage qu'avoit montré ce mâtin, qui d'ailleurs passoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépaysé, & qu'il pourroit être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne : il y trouva le mâtin dans une petite cour; notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & se promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, & n'osa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné; en sorte que, sans combattre, il fut vaincu, car étant chez son maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la supériorité de sa force.

On voit, par ces deux épreuves & par-

d'autres faits semblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer, en sorte qu'ils semblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'est-à-dire, le loup.

CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE,

TROISIEME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXX, figure 1.

DANS les mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire, dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, sur-tout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, sur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de



1. Chien Mulet Femelle 3.e Generation.
2. Chien Mulet Male 4. Generation.

les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut néceſſaire, car mon objet étant de voir ſi au bout d'un certain nombre de générations; ces métis ne retourneroient pas à l'eſpèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit eſſentiel de conſerver la race toujours pure, en ne faiſant allier enſemble que les individus qui en proviendroient. On ſent bien que ſi au lieu de faire unir enſemble ces animaux métis, on les avoit fait conſtamment & ſucceſſivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière eſpèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faiſoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un réſultat différent, ſi on les eût alliés au contraire conſtamment & ſucceſſivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient reſſemblé en tout à l'eſpèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de ſeconde génération parurent avoir acquis tout leur accroiſſement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'eſt-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'eſt auſſi à-peu-près à cet âge que l'eſpèce du loup eſt en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un ſecond,

qui est celui de la fécondité, laquelle paroissoit être à-peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la première génération qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles, au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la première fois qu'au printemps de 1778; & de même le mâle & la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-&-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1°. il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs l'analogie semble être ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur & par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité.

2.° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui ſubiſſent le même ſort, & néanmoins cette dernière eſpèce eſt encore infiniment plus nombreuſe que celle du loup; quoique, ſelon toute apparence, elle ne ſoit que quatre fois plus féconde. 3.° On peut encore remarquer que lorſqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'eſt pas ordinaire d'y en voir l'année ſuivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle : & ſi la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, ſe répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie: mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raiſons que nous venons d'expoſer nous paroiſſent fondées, nous perſiſtons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métiſſe de la ſeconde génération mit bas ſes petits, qui étoient au nombre de ſept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il eſt évident que le temps de la geſtation n'a été que de ſoixante-trois jours comme dans l'eſpèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être ſans fondement, de l'eſpèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide,

il n'eſt guère poſſible de ſe refuſer à croire que la geſtation ne ſoit pas de même durée dans l'eſpèce du chien & dans celle du loup, puiſque ces animaux ſe reſſemblent à tant d'égards, & ont tant de rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne ſoient de même genre, & d'eſpèces beaucoup plus voiſines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produiſent enſemble que des êtres qui ne peuvent ſe perpétuer par la génération, c'eſt-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refuſé le plus précieux de ſes dons, celui de vivre ou d'exiſter dans une poſtérité même au-delà du terme de ſa vie, tandis que le loup & le chien produiſent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'exiſtence à d'autres individus, parce qu'ils ſont doués de toutes les facultés néceſſaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de ſoin, un lit de paille pour y dépoſer ſa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorſque les petits furent nés, elle s'empreſſa de s'acquitter envers eux de ſes premiers devoirs de mère; elle ne ceſſa preſque pas de les lécher, de les careſſer, de chercher à les mettre à leur aiſe; elle ne permettoit pas à ſon mâle d'en approcher, & elle ſembloit craindre qu'il ne leur fît du mal: mais cette ſollicitude, ces marques de tendreſſe & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare.

Deux ou trois heures après leur naiſſance, la perſonne qui devoit ſoigner ces jeunes animaux fut aſſez curieuſe pour aller les viſiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui ſe jeta tout auſſi-tôt ſur ſes petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer enſuite & pour en faire ſa proie, car elle les mangea comme s'ils euſſent été ſa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainſi touchés ou maniés, eurent le même ſort; de manière qu'il ne nous reſta, de cette première portée, que la jeune femelle dont nous donnons ici la figure & la deſcription.

Nous obſerverons à ce ſujet qu'il y a pluſieurs animaux femelles qui dévorent ainſi les petits de leur première portée lorſqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies ſont principalement de ce nombre, & elles y ſont plus ſujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puiſſent être, ne ſont néanmoins que le réſultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop exceſſive, ou plutôt d'une tendreſſe phyſique qui tient du délire; car la nature en chargeant les mères du ſoin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait, les a douées en même-temps d'affection & de tendreſſe; ſans cela elle eût manqué ſon vrai but qui eſt la conſervation & la propagation des êtres, puiſqu'en ſuppoſant les mères abſolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient,

faute de soins, presque aussi-tôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante, que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leur propre soin.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes ses démarches; ils la forçoient même quelquefois à se sentir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnoit souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première, mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui donnoient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée

dans un vaste caveau avec son père & sa mère, d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air; on se contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-sauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-&-un mois, & qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre; mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si, lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vîte, & se tapissoit de nouveau sur la terre où ou pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, &

même lui ouvrir la gueule ſans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aiſée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorſqu'elle étoit une fois priſe, elle ſe laiſſoit emmener & même emporter ſi l'on vouloit, ſans faire de réſiſtance & ſans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & ſauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ſes mœurs & de ſon naturel, de ſa grand'-mère & de ſa mère, leſquelles ayant reçu une éducation toute domeſtique, ont toujours été très-douces, très-careſſantes & très-familières; & c'eſt une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au ſujet de ces animaux; ſavoir, que le chien en s'alliant avec la louve, ſemble avoir donné aux femelles qui ſont provenues de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que les femelles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui ſont provenus de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que ces mâles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la deſcription de cette femelle qui nous eſt reſtée de la troiſième génération : nous expoſerons d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & enſuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien; & nous verrons par cette comparaiſon, qu'elle

avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de reſſemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à deſirer d'avoir auſſi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes : nous aurions vu ſi ce mâle eût été, ainſi que ſon grand-père & ſon père, plus ſemblable par la forme de la tête à l'eſpèce du chien qu'à celle du loup, & ſi ſes mœurs euſſent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au ſujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1°. Cette jeune femelle de la troiſième génération avoit par ſon air, ſa marche, ſa manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de ſa voix lorſqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup; 2°. elle avoit auſſi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaiſſant fort ſenſiblement juſqu'à l'origine de la queue; 3°. elle reſſembloit encore au loup par la forme de ſa tête, dont le muſeau étoit épais auprès des yeux, & mince à ſon extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe; 4°. par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient plus grandes & plus groſſes que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux carac-

tères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup, & qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, & que ses oreilles n'avoient pas encore acquis la propriété de se tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement semblable à celle du loup; & que, par ce dernier caractère, elle sembloit s'éloigner de sa grand'mère & de sa mère qui avoient la queue courte, & se rapprocher de son aïeul & de son père qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de son père, 1°. par la couleur brune mélangée de grisâtre qu'elle avoit sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, & par le noirâtre qui étoit sur la tête & sur le front. Nous observerons au sujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été dessiné à l'âge de six à sept mois, n'avoit pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à-peu-près semblable à celle de la femelle dont nous

parlons ici, c'eſt-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que ſon père & ſa mère du noirâtre ſur toute la partie ſupérieure du muſeau. 2°. Elle tenoit de ſon père par le gris mélangé de blanc ſale qu'elle avoit ſous le corps depuis le bas de la poitrine juſqu'auprès du ventre, par le rouſsâtre qui étoit ſur le côté extérieur des jambes, ſur les côtés du nez & ſur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit ſur la ſurface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuiſſes & des jambes, & ſur le bas-ventre & autour de l'anus; mais nous devons remarquer à ce ſujet, que, dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc ſur toutes ces différentes parties, & que par conſéquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur tranſmettre cette couleur. 3°. Enfin cette femelle tenoit de ſon père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la ſituation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, poſées à-peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à ſa racine, & qui, ſans être auſſi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette deſcription avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer

la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mere ne paroissoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du pere, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émoussée comme sa grand'mère & sa mère, elle l'avoit au contraire fort longue & traînante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne suffisent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux

animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament; & que ſi c'eſt le mâle qui eſt ſupérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

DU MALE,

QUATRIEME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXX, figure 2.

LA femelle de troiſième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par ſon père, & mit bas au printemps de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en reſta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & careſſans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conſervoit toujours la phyſionomie du loup; ſes oreilles étoient larges & droites, ſon corps s'alongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil ſur la tête & ſur le corps.

A l'âge de près d'un an, ſa longueur meſurée en ligne droit du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces ſix lignes, & ſuivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainſi que le deſſous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit auſſi

du blanc à la poitrine & ſur les faces internes des jambes & des cuiſſes ; le deſſous du ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc ſale tirant ſur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces ſix lignes de longueur ; elle étoit groſſe & garnie d'un poil touffu & aſſez court, noirâtre au-deſſus de la queue, jaunâtre en-deſſous, & noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE,

QUATRIEME GÉNÉRATION.

Voyez Planche XXXI, figure 1.

CETTE louve-chienne, de la même portée que le loup-chien précédent, tenoit de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes : elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son bisaïeul chien ; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que son frere, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle : les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

1



1. Chi Mulet 4.e Generation
2 Renard blanc

Le bout du nez, les naſeaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & ſouffroit plus patiemment les châtimens & les coups.

SUITE
DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroi, lieutenant des chasses & inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre compte » des chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit ensemble comme ils » avoient fait chez vous. J'en ai donné deux » à M. le prince de Condé; M. d'Amezaga doit » les avoir suivis, & il pourra vous dire ce » qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir » s'il deviendroit propre à quelque usage. Dans » son enfance, on l'a laissé libre dans une mai- » son & dans un grand enclos; il étoit assez » familier avec les gens de la maison, se » nourrissoit de tout, mais paroissoit préférer » la viande crue à tout le reste. Sa figure res- » sembloit beaucoup à celle du loup, à la » queue près qui étoit plus courte, mais qui » étoit tombante comme celle des loups. Il » avoit sur-tout dans la physionomie, ce *torvus* » qui appartient particulièrement au loup. Sa » manière de courir & de marcher étoit abso- » lument semblable à celle de cet animal. Lors- » qu'il étoit appelé par quelqu'un de ceux avec » lesquels il étoit le plus familier, il ne venoit

» jamais directement à lui, à moins qu'il ne
» fût exactement sous le vent; sans cela, il
» alloit d'abord prendre le vent, & ne s'ap-
» prochoit qu'après que le témoignage de son
» nez avoit assuré celui de ses yeux. En tout
» il n'avoit rien de la gaieté folâtre de nos
» jeunes chiens, quoiqu'il jouât quelquefois
» avec eux; toutes ses démarches étoient
» posées & annonçoient de la réflexion & de
» la méfiance. Il avoit à peine six mois qu'on
» fut obligé de l'enchaîner, parce qu'il com-
» mençoit à faire une grande destruction de
» volailles. On avoit essayé de le corriger;
» mais, outre qu'il n'étoit ni aisé ni sûr de le
» saisir, le châtiment ne produisoit en lui que
» de l'hypocrisie. Dès qu'il n'étoit pas aperçu,
» son penchant à la rapine agissoit dans toute
» son énergie; parmi les volailles, il préfé-
» roit sur-tout les dindons. Lorsqu'on le tint
» attaché, sa férocité ne parut pas s'augmenter
» par la perte de sa liberté. Il ne devint pas
» non plus propre à la garde; il aboyoit rare-
» ment, ses aboiemens étoient courts & ne
» marquoient que l'impatience; il grondoit
» seulement quand il étoit approché par des
» inconnus, & la nuit il hurloit souvent. A
» l'âge d'un an je l'ai fait mener à la chasse, &
» comme il paroissoit hardi & tenace, j'ai
» voulu essayer s'il donneroit sur le sanglier;
» mais son audace lui a été funeste, il a suc-
» combé à la première épreuve; on l'a lâché
» avec d'autres chiens sur un sanglier qu'il a
» attaqué de front, & qui l'a tué tout roide.
» Voilà l'histoire de cet individu.

» J'ai marié son père, l'un de ceux que vous

» m'aviez donnés, avec une jeune louve que » nous avions à la ménagerie; comme il étoit » plus fort qu'elle, il a commencé par s'en » rendre le maître, & quelquefois il la mor- » doit très-cruellement, apparemment pour » l'assujettir. La bonne intelligence s'est ensuite » rétablie; lorsque la louve a eu environ dix- » huit mois, elle est devenue en chaleur, » elle a été couverte, & il en est venu trois » petits qui tiennent beaucoup moins du » chien que les individus de la première pro- » duction : entr'autres choses, le poil est » pareil à celui du louveteau. Une chose assez » rare, c'est que cette louve étant pleine, & » à un mois près de mettre bas, elle a souf- » fert le mâle; il l'a couverte en présence » d'un des garçons de la ménagerie qui est » digne de foi. Il dit qu'ils sont restés attachés » un moment ensemble, mais beaucoup moins » long-temps que ne restent nos chiens. . . . . » Je fais élever séparément deux de ces lou- » veteaux, pour voir si l'on pourra en tirer » quelque parti pour la chasse; je les ferai » mener de bonne heure en limier, parce que » c'est de cette seule manière qu'on peut » espérer d'eux quelque docilité. Je donnerai » le troisième pour mari à la louve, afin que » l'on voie quel degré d'influence conservera » sur la troisième génération, la race du grand- » père qui étoit un chien. »

SECONDE

SECONDE SUITE

DES CHIENS MÉTIS.

A ce premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonſtances ne nous ſont pas à beaucoup près ſi bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont ſix étoient d'un poil roux bien décidé, le ſeptième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-ſouvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chauſſée, voiſins de ce bois. On m'a aſſuré que ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux reſſembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voiſinage ; néanmoins, avec cette préſomption il faut encore ſuppoſer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du

Roi, & en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup d'œil, pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup & les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connoissance de ce fait, & c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

» Le jour fut pris au 4 novembre pour donner la chasse à cette troupe de petits loups... » On fit battre le bois par des chiens courans » accoutumés à donner sur le loup; on ne les » trouva point ce jour-là, quoiqu'ils eussent » été vus deux jours auparavant, par M. » d'Ablancourt, qui, à pied & sans armes, » s'étoit amusé à les considérer assez long- » temps à vingt toises de lui autour du bois, » & avoit été surpris de les voir si peu sau- » vages. Je demandai, dit M. de Cernon, au » pâtre d'Ablancourt qui se trouva là, s'il avoit » vu ces loups; il me répondit qu'il les voyoit » tous les jours, qu'ils étoient privés comme » des chiens, que même ils gardoient ses » vaches & jouoient au milieu d'elles sans » qu'elles en eussent la moindre peur: il ajouta » qu'il y en avoit un tout noir, que tous les » autres étoient roux, à l'exception encore » d'un autre qui étoit d'un gris cendré....

» Le 5 novembre, nous trouvâmes ces » loups dans une remise de broussailles, située » entre Mery & Cernon, & nous nous mîmes » à leur poursuite; & après les avoir suivis

» à pied une lieue & demie, nous fûmes obli-
» gés, la nuit venant, de les abandonner;
» mais nous avions très bien diſtingué les
» couleurs de ces jeunes animaux, & leur
» mère qui étoit avec eux.

» Le 7, nous fûmes informés que les loups
» avoient été vus à Jongy, que le concierge
» de M. de Pange en avoit tué un, que le
» garde-chaſſe en avoit bleſſé un autre, &
» tiré ſur le noir de fort près, & paroiſſoit
» l'avoir manqué; il les vit aller de-là à
» l'endroit où ils étoient nés. Les chaſſeurs
» ſe raſſemblèrent & allèrent, trois jours
» après, les relancer. La mere louve fut vue
» la premiere, & tirée par mon fils; n'étant
» pas reſtée à ſon coup, elle fut ſuivie de
» près par les chiens, & vue de preſque tous
» les chaſſeurs dans la plaine, & ils n'y re-
» marquèrent rien de différent des louves
» ordinaires... Enſuite on tua dans le bois un
» de ſes louveteaux qui étoit entièrement
» roux, avec le poil plus court & les oreilles
» plus longues que ne les ont les loups; le
» bout des oreilles étoit un peu replié en-
» dedans, & quelque choſe dans l'enſemble
» plus approchant de la figure du mâtin alongé
» que de celle d'un loup. Un autre de ces
» louveteaux ayant été bleſſé à mort, il cria
» ſur le coup préciſément comme crie un chien
» qu'on vient de frapper. Le garde-chaſſe qui
» l'avoit tiré fut même effrayé de la couleur
» & du cri de ce louveteau, par la crainte
» qu'il avoit d'avoir tué un des chiens de la
» meutte qui étoit de même poil; mais en le
» pourſuivant il fut bientôt détrompé, & le

» reconnut pour être un louveteau ; cependant il ne put pas le saisir, car cet animal blessé se fourra dans un terrier où il a été perdu.

» Le garde-chasse de M. Loisson, qui a coutume de tendre des pièges, trouva, en les visitant, un de ces louveteaux saisi par la jambe, & il le prit pour un chien; quelques autres hommes qui étoient avec lui en jugèrent de même, en sorte qu'après l'avoir tué, ils le laissèrent sur la place, ne croyant pas que ce fût un louveteau, mais persuadés que c'étoit un chien..... Nous envoyâmes chercher ce prétendu chien qu'ils venoient de tuer, & nous reconnûmes que c'étoit un louveteau entièrement semblable aux autres, à l'exception que son poil étoit en partie roux & en partie gris : la queue, les oreilles, la mâchoire, le chignon étoient bien décidément du loup.

» Enfin, quelques jours après on trouva le reste de cette troupe de louveteaux dans un bois, à une lieue de Châlons : on en tua un qui étoit roux, & pareil à celui dont j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loisson tua deux de ces louveteaux à quelque distance de son château, & ce sont les deux dont j'ai envoyé les peaux; l'un étoit roux & l'autre noir, le premier mâle & le second une femelle, qui étoit plus petite & couroit plus légèrement que le mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a quelqu'apparence que ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec

la louve, puiſqu'ils avoient tant de reſſemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chaſſeurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit ſix roux, qui, par cette couleur reſſembloient, dit-on, à un chien du voiſinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes; cela fonde la préſomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien; mais il y en avoit un ſeptième dont le poil étoit griſsâtre & qui par conſéquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit auſſi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'eſt qu'une variété qui ſe trouve quelquefois dans l'eſpèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir* (*a*).

(*a*) Hiſtoire naturelle, *volume IX* in-4°., *pages* 362 & 363.

TROISIEME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lauſanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

» Si vous voyez M. le comte de Buffon, je » vous prie de lui dire que perſonne ne peut » mieux que moi atteſter la vérité d'une note » de la vingt-&-unième page de ſon hiſtoire » des animaux quadrupèdes, ayant moi-même » dreſſé deux petits provenus d'un chien » d'arrêt, & de la fille du loup dont lord » Pembroke avoit écrit à M. Bourgelas; » qu'avec beaucoup de peine & de douceur » je les avois amenés à chaſſer & arrêter de » compagnie avec une trentaine de chiens » d'arrêt; qu'ils avoient du nez, mais du reſte, » toutes les mauvaiſes qualités du loup; qu'il » a fallu beaucoup de temps pour leur ap- » prendre à rapporter, & qu'étant grondés le » moins du monde, ils ſe retiroient derrière » mon cheval & ne chaſſoient plus de quel- » ques heures; & que n'étant que très-mé- » diocrement bons, je ne les ai gardés qu'en » faveur de leur naiſſance peu commune, & » les ai enſuite rendus à lord Pembroke. »

QUATRIEME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

» Il a été attaqué, le 11 août 1784, dans » les bois de Sillegny, à trois lieues de Metz, » un jeune loup mâle qui a été pris en plaine » après une heure de chaſſe, par l'équipage » de la louveterie. Le pelage de ce loup n'eſt » pas ſemblable à celui des loups ordinaires, » il eſt plus rouge & approche de celui du » chien : ſa queue eſt conforme à celle du » loup; ſes oreilles au lieu d'être droites, » ſont tombantes depuis le milieu de l'oreille » juſqu'aux extrémités; ſes yeux ſont plus » grands que ceux des loups ordinaires, dont » il paroît différer auſſi par le regard; l'ex- » trémité de ſes pieds de derrière près des » ongles eſt blanche, & en tout cet animal » paroît tenir autant du chien que du loup, » ce qui feroit préſumer qu'il a été engendré » par une louve couverte par un chien.

» On a empêché les chiens de l'étrangler, » & M. le comte d'Hauſſonville, grand-lou- » vetier de France, le fait élever pour l'en- » voyer à la ménagerie. On a déjà obſervé » qu'il lappe de la même manière que les » chiens. »

CINQUIEME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UNE LOUVE

AVEC UN CHIEN.

» En 1774, parut une louve en basse Nor-
» mandie, qui se retiroit dans le bois de
» Mont-Castre, proche le château de Laune
» & le bourg de la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux
» dans les landes & marais des environs, les
» habitans du canton lui donnèrent la chasse,
» firent des battues à différentes reprises, mais
» toujours envain : l'animal fin & subtil sut
» s'esquiver; ils parvinrent seulement à l'ex-
» pulser du pays, après qu'il y eut séjourné
» près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans les
» battues que l'on fit, fut de voir plusieurs
» fois avec cette louve un chien de l'espèce
» du levrier, qui s'étoit joint à elle & qui
» appartenoit au seigneur de la paroisse de
» Mobec, voisine de la forêt de Mont-Castre.

» On sut que cette louve étant sans doute
» en chaleur, venoit la nuit dans les environs
» de la maison du seigneur de Mobec, faire
» des hurlemens pour attirer à elle le chien

» qui en effet alloit la joindre ; ce qui fit faire » des repréſentations au ſeigneur de Mobec » pour ſe défaire de ſon chien qu'en effet il » fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit bas » ſes petits peu de temps après ; les habitans » en trouvèrent cinq, on en apporta deux au » château de Laune ; le curé d'Angoville en » éleva pendant quelque temps un qui paroiſ- » ſoit tenir du loup & du chien ; mais il devint » ſi méchant & ſi funeſte à la baſſe-cour, qu'on » fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué, les petits louveteaux pris, » la louve ne reparut plus dans le pays.

» Il eſt certain qu'elle étoit pleine du chien, » puiſqu'on les avoit vus pluſieurs fois en- » ſemble, qu'il n'y avoit pas de loup dans le » canton, & qu'elle mit bas ſes petits environ » trois mois après qu'on ſe fut aperçu de leur » union & des hurlemens qu'elle faiſoit pour » attirer à elle le chien.

» Tout cela s'eſt paſſé depuis l'été de 1774 » juſqu'à l'été de 1775, & eſt à la connoiſ- » ſance de tous les habitans du canton.

» On a vu chez M. le comte de Caſtelmore » un petit chien, âgé d'environ un an & d'une » aſſez jolie forme, que l'on aſſuroit prove- » nir d'une petite chienne & d'un renard. »

Extrait d'une lettre écrite de Paris, le 12 *juin* 1779.

Tous ces faits confirment ce que les Anciens avoient avant nous obſervé ou ſoupçonné ; car pluſieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler & produire avec les loups & les renards.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU RENARD.

Voyez Planche XXXI, figure 2.

On pourroit croire que l'espèce du renard dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se seroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur: il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvé bonne *(a)*.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette espèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal se creuse un terrier: sa queue est plus longue & plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes sur les bords

(*a*) Voyage du capitaine Phipps, *page* 188.

de la mer; il ſuit les oiſeaux très-nombreux dans ces îles; il ſe fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre; il eſt de la taille d'un chien ordinaire dont il a auſſi l'aboiement, mais foible; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiſeaux (*b*). Ces indications ne ſeroient pas ſuffiſantes pour décider ſi les animaux du nord de notre continent ſont les mêmes que ceux de l'Amérique auſtrale & des îles Falkland: mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant ſoigneuſement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étoient abſolument de la même eſpèce. Il en eſt de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure, & qui probablement eſt de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois auſſi des obſervations au ſujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue étoit de .	1	10	6
La hauteur du train de devant. . .	1	»	9
Celle du train de derrière. . . .	1	1	4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui eſt très-

(*b*) Voyage autour du monde, *tome I* in-8°. *page* 113.

long ſur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuiſſes. Il a les oreilles plus petites; la diſtance de l'œil à l'oreille eſt très grande; le bout du nez & les naſeaux ſont rougeâtres.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui diſtinguent cet animal des autres renards, ont de longueur ſur le dos. . . .	»	2	»
Aux flancs, ſur le ventre & aux cuiſſes.	»	2	9

Il ſe trouve au-deſſous de ces poils qui ſont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des mouſtaches, qui ſont blancs, ont de longueur. . .	»	1	10
La queue a de longueur. . . .	1	2	8
Le tronçon.	1	»	8

Cette queue eſt épaiſſe & garnie de poils dans toute ſa longueur.

Les ongles des pieds ſont preſque égaux entr'eux; ils ſont blancs & crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a	»	»	7
Celui de derrière.	»	»	6
Largeur à la baſe	»	»	3
Epaiſſeur.	»	»	1

Fin du Tome treizième des quadrupèdes.



TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

SAPAJOUS.

SAGOUINS.

AUTRES QUADRUMANES.

De la Mule.

Addition a l'article du Chien.

Chiens-Mulets.

Fin de la Table du tome treizième.

